

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

.....

FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE  
DE GESTION, ET DE SOCIOLOGIE

.....

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

MEMOIRE DE MAITRISE

TITRE :

L'ORIENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE GENERAL AUX COMORES (ANJOUAN) : CAS,  
LYCEE PUBLIC DE MUTSAMUDU ET LYCEE PRIVE NEIMANE  
SCHOOL.

Présenté par : Mlle COMBO El-meriam Amir

Membres de Jury :

Présidente : Madame le chef de département de Sociologie, ROBINSON Sahondra

Juge : Monsieur RANAIVOARISON Guillaume

Rapporteur : Monsieur SOLOFOMIARANA RAPANOEL Bruno Allain

Soutenance 08 Novembre 2005



## **RESUME ET NOTE SUR L'AUTEUR**

**NOM:** COMBO

**PRENOM:** El-meriam Amir

Née le 08/07/1980

**PAGINATION:** 137

**TABLEAUX:** 53

**GRAPHIQUES :** 6

**CARTES :** 1

**RUBRIQUE:** Education

Le présent travail, concernant « L'orientation scolaire dans l'enseignement secondaire général aux Comores (Anjouan), cas de lycée public et lycée privé Neimane School est pour nous une expérience aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

En règle générale, l'orientation scolaire est un moyen d'orienter, évaluer, motiver ...l'élève sur son choix scolaire et professionnel.

Nous avons observé les différentes étapes de l'orientation scolaire de l'élève anjouanais : choix scolaire, motivation, problèmes...

Pour chacune de ces étapes, sont indiqués, les commentaires, analyses et réflexions ; d'une part la diversité des réponses données par chacun face à l'orientation, montrent la difficulté que rencontre le système éducatif comorien ; d'autre part, des suggestions ont été apportés pour l'amélioration de ce problème d'orientation scolaire.

Des mesures doivent être prises au sein de l'Etat, éducateurs, enseignants, parents, élèves...pour faire face à ce problème d'orientation qui peut être un facteur de blocage pour le développement d'un pays.

Est-il possible de dire que l'échec ou le redoublement de l'élève au secondaire, et de l'étudiant à l'université est lié au manque d'orientation ou à la négligence de l'individu lui-même ?

**NOMBRE DE REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :** 47

**MOYS CLES :** Orientation, éducation, aspirations, capacités, échec, déperdition, enseignement, séries, économie, éducateurs, société, choix.

**DIRECTEUR DE MEMOIRE :** Monsieur SOLOFOMIARANA RAPONOEL Bruno Allain.

**ADRESSE DE L'AUTEUR :** LOT VS 52 B AVARATRA ANKATSO 101  
ANTANANARIVO.

## DEDICACES

Qu'il me soit permis de dédier ce modeste travail à mes parents, frères et sœurs :

- Oh ! Amír COMBO et Anraffa ALLAOU, parents de la perle COMBO El-meriam Amír que je suis !

Que le grand Miséricordieux vous prolonge la vie. Vous qui avez accordés ma scolarisation, que Dieu vous accorde son paradis, et vous n'avez pas eu tort de m'envoyer faire l'école, comme Allah n'aura pas tort de vous envoyer dans son paradis.

- Oh ! COMBO Elcharkaoui et COMBO Messaoudine, mes deux frères ; mes quatre sœurs, COMBO Fatima, Bernadette, Edwige, et Oubaïdate Amír, vous avez déployé tous vos efforts pour que je sois là où je suis, ou plus loin qui sais ? Que le tout Puissant vous protège et vous procure de nouvelles forces.
- Qu'Allah sauvegarde tous les membres de ma famille en particulier *mes frères et sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines*. Que l'omniscient et omniprésent Allah exauce nos vœux nos prières et nous accepte ses bénédictions.

Je tiens également à dédier ce travail à mon financé, Monsieur Ibrahim MAHAMOUD.

## REMERCIEMENTS

Je rends grâce à **Allah** (le tout puissant et le Miséricordieux) pour sa bénédiction dans la réalisation de cet ouvrage.

Je présente mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à tous ceux qui ont contribué de loin ou de près à cette recherche :

- ✚ Au président de Jury : Madame **ROBINSON Sahondra**, qui m'a fait l'honneur de présider la soutenance de ce travail.
- ✚ Au juge : Monsieur **RANAIVOARISON Guillaume**, qui m'a fait l'honneur de juger mon travail.
- ✚ Au rapporteur : Monsieur **SOLOFOMIARANA RAPANOEL Bruno-Allain**, qui a suivi pas à pas mon travail malgré ses différentes obligations.

Aux responsables du Centre de Sociologie, du C.N.D.R.S. (Comores) °, de la bibliothèque et des personnels administratifs des M.E.N. de la Grande comore et d'Anjouan, pour leur accueil chaleureux et pour m'avoir ouvert la porte de leur centre de documentation.

A tous les enquêtés, quant à leur disponibilité et l'orientation de mes recherches.

Je suis redevable à mes parents, frères et sœurs qui m'ont aidé moralement et financièrement malgré la distance qui nous sépare.

Mes remerciements très vifs vont à tous ceux qui, grâce à leur collaboration fructueuse et amicale ont rendu possible ce présent mémoire de maîtrise dont je suis persuadée qu'il recevra très vite l'accueil enthousiaste d'un large public.

J'adresse une mention spéciale à :

- Mes frères : **COMBO Elcharkaoui Amir**, **COMBO Messaoudine Amir**, et ma sœur **COMBO Fatima Amir**, pour l'aide financière qu'ils m'ont octroyé.
- Mon fiancé, Monsieur **Ibrahim MAHAMOUD** pour le soutien moral qu'il m'a apporté.



## **SOMMAIRE**

**Dédicaces**

**Remerciements**

**Carte de l'Ile d'Anjouan**

**INTRODUCTION**

### **PREMIERE PARTIE**

**Présentation générale de l'enseignement comorien**

Chapitre 1 : Approche historique de l'enseignement secondaire comorien

Chapitre 2 : Généralités sur l'orientation scolaire

### **DEUXIEME PARTIE**

**L'orientation scolaire dans l'enseignement secondaire général aux Comores**

**(Anjouan)**

Chapitre 3: Etude du lycée public de Mutsamudu

Chapitre 4: Etude du lycée privé Neimane School

Chapitre 5: L'étude comparative

### **TROISIEME PARTIE**

**Approche personnelle**

Chapitre 6: Typologie et dynamique critique des choix d'études scolaires

Chapitre 7: Suggestions sur l'orientation scolaire aux Comores

Chapitre 8: Prospective de l'orientation et de l'éducation aux Comores

**CONCLUSION**

**Table des matières**

**Bibliographie**

**Liste des tableaux**

**Listes des organigrammes**

**Liste des illustrations**

**Listes des abréviations**

**Annexes**

**Résumé et notes sur l'auteur**

## INTRODUCTION

L'éducation tant sur le plan national qu'international se présente invariablement ces dernières années comme une priorité des priorités dans les domaines sociaux et à quelque niveau que l'on se situe : scolaire ou professionnel, adulte ou enfant.

Dans la plupart des cas, tout le monde s'accorde sur l'importance de la qualité de l'éducation et la considère comme un leitmotiv majeur des enjeux du développement.

Cependant, nous avons tendance à ignorer ou à négliger un outil fondamental de l'éducation qui est **l'Orientation scolaire**.

Nous entendons par Orientation, le choix d'étude scolaire des élèves dans les différentes sections d'études respectives, soit général, technique ou professionnel.

En effet, ancienne colonie française et après l'Indépendance proclamée unilatéralement le 6 juillet 1975, par le président défunt Ahmed Abdallah Abderemane originaire de l'île d'Anjouan, l'archipel des Comores (officiellement Union des Comores actuellement) a été doté d'une structuration éducative française : cette inspiration du modèle colonial français est restée inchangée par l'existence d'une stabilité politique.

Les observateurs ont pu croire que cette structure éducative serait définitive, mais il en a été autrement. Autour des coups d'Etat et des prises de pouvoirs après l'Indépendance ont vu s'effondrer tout le système politico administratif comorien en matière d'éducation : le modèle colonial a disparu au profit d'organisations nouvelles du système éducatif et de formation.

Partant d'une consultation nationale, le gouvernement comorien a promulgué la loi N° 80-007/80 portant cadre général du système d'éducation et de formation aux Comores

Pourtant, les principaux acteurs et responsables du système éducatif prennent souvent des engagements en faveur de l'éducation sans se soucier sur ce que doit comporter la qualité et sur la façon de la mesurer.

Cette prise de conscience très profonde ne suffit pas pour changer les contre-performances enregistrées. Il est important de situer impérativement la responsabilité des autorités, des encadreurs, les parents, et même des communautés afin de parvenir en concert à renverser complètement les tendances.

---

\* Source : MEN A : « *Rapport des Etats généraux sur l'éducation* », (Volume II, 1997, P.55).

Dans le cadre de ce mémoire de Maîtrise, notre souci n'est pas d'apporter des réflexions sur l'évolution du système éducatif aux Comores, mais seulement d'aborder un aspect d'un problème relatif à l'éducation et à l'enseignement : **l'orientation scolaire dans l'enseignement secondaire général aux Comores (Anjouan)**.

Ainsi les cas de deux lycées, à savoir le lycée public de Mutsamudu et le lycée privé Neimane School feront l'objet d'une étude comparative face au thème choisi.

Pour cerner le problème, il nous faut donner une définition provisoire de ce que c'est l'orientation scolaire.

Selon René HUBERT « L'orientation scolaire est principalement un problème psychologique d'aptitude mentale dans lequel les préoccupations professionnelles sont rejetées à l'arrière plan. Il s'agit de déceler les goûts et les possibilités de l'enfant par rapport à telle ou telle forme de culture libérale ou pratique, principalement littéraire ou principalement scientifique et, accessoirement de le diriger vers le groupe de fonction où cette culture prévaut »<sup>1</sup>.

A cet effet, comment donc pratiquer l'orientation scolaire ? Si libéralisme il y a, devons-nous donner entièrement la liberté aux élèves dans le choix de leur série d'études ?

Admettons qu'il y ait liberté dans le choix d'une série d'études, toutefois durant leur cursus scolaire, nous trouvons des élèves qui suivent péniblement, dans la mesure où ils redoublent, triplent, etc. D'autres élèves, découragés devant la dure réalité de l'échec changent de série. Certains réussissent, tandis que d'autres ne s'en sortent pas.

Parfois, certains élèves font le mauvais choix. De même il serait faux de penser qu'il existe chez l'élève des ambitions précises, parce que leurs potentialités intellectuelles sont mal exploitées.

L'enrichissement des sciences et des techniques paraît devoir aboutir à leur morcellement en un nombre croissant de spécialités. Il devient impossible à un esprit de dominer parfaitement l'ensemble des connaissances concernant chacune des disciplines scolaires.

C'est dans cette perspective que les problèmes d'orientation scolaire dont nous avons à faire dans la présente étude doivent être pris au sérieux, pour mieux assurer une bonne insertion scolaire des élèves dans chacune de diverses séries d'études, selon leurs aptitudes intellectuelles ; car à notre avis, la bonne insertion scolaire des élèves dans l'une des

---

<sup>1</sup> HUBERT (R) : « *Traité de pédagogie* », (P.U.F, Paris, 1970, P.390).

différentes séries d'études les conduiront avec succès aux préparations du diplôme de baccalauréat, et plus tard aux études universitaires.

Déjà, Jean DREVILLON a dit à ce propos: « l'orientation scolaire doit devenir la plus belle fenêtre de l'Universitaire »<sup>1</sup>.

Le monde est en marche, il est en pleine mutation et les attitudes éducatives des années vingt sont différentes de celles que nous vivons aujourd'hui. L'enrichissement des sciences et des techniques paraît devoir aboutir en un nombre croissant de spécialistes.

Nous pensons donc qu'en raison du caractère complexe du fait qu'il relève d'un domaine qui n'est pas assez défriché, il est intéressant et primordial de montrer comment nous avons fait pour accéder aux informations en relation avec le but poursuivi.

### **Le choix du sujet et du cadre d'étude :**

Le choix de prendre l'orientation scolaire comme objet d'étude a été motivé par le fait qu'elle est une réalité quotidienne. C'est un phénomène social auquel les chercheurs et les responsables en matière d'éducation doivent prendre conscience de sa valeur.

En effet, plusieurs raisons sont à l'origine du choix du sujet, notamment le manque de l'orientation des élèves, et la sauvegarde des écrits portant sur la société comorienne.

#### a) Le manque de l'orientation scolaire

Depuis l'accession à l'Indépendance, l'archipel des Comores a toujours connu des problèmes dans le domaine de l'éducation. La situation éducative comorienne ne cesse de se détériorer.

L'état de l'enseignement dispensé aux élèves reste alarmant par le fait de la faible orientation scolaire dans le domaine des séries d'études qui manque dans les lycées publics et privés.

#### b) La sauvegarde des écrits portant sur la société comorienne.

Il n'est pas surprenant de voir un chercheur porter un regard sur sa propre société. Un chercheur peut porter un regard au-delà de ses frontières.

Jean MARTIN a écrit : « il n'y a pas si longtemps que nous entendîmes un étudiant en sciences politiques s'enquérir de la situation exacte de l'archipel des Comores ainsi que de la puissance dont il dépendait : il hésitait alors entre Madagascar et la Grande Bretagne »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> DREVILLON (J.) : « *L'orientation scolaire et professionnelle* », (Ed. PUF, Paris, 19966, P.66).

<sup>2</sup> MARTIN (J.) : « *L'archipel des Comores* », (In revues Françaises d'Etudes Politiques Africaines, 1966, P.6)

A ce propos, actuellement nombreux sont les champs de recherches portant sur les Comores qui restent vierges, inexploités, peu d'écrits portent sur l'analyse de la société comorienne.

Notre passage dans la Grande île, spécialement au département de Sociologie, nous a permis de constater la floraison d'ouvrages littéraires, sociologiques, historiques, politiques, etc. concernant la société malgache.

C'est pour suivre les traces de nos collègues malgaches que nous avons décidé de jeter notre regard sur notre propre société.

### **Le choix d'Anjouan**

Le fait de baser notre recherche sur l'île d'Anjouan n'est pas le fait du hasard.

Premièrement, l'impétrante est originaire d'Anjouan. Aussi, croyons-nous réaliser l'étude sans crainte et contrainte « le bœuf ne mange pas le bœuf », dit un proverbe comorien.

Deuxièmement, nous croyons qu'en tant qu'Anjouanaise, la communication passera facilement entre anjouanais, que celle entre anjouanais et grands comoriens ou encore anjouanais et mohéliens.

Troisièmement, s'agissant d'un mémoire de Maîtrise, nous avons jugé nécessaire de délimiter le sujet sur une île parmi les îles qui composent les Comores, et c'est celle d'Anjouan.

### **Le terrain d'étude**

Le terrain est délimité sur deux établissements :

- le lycée public de Mutsamudu
- le lycée privé Neimane School.

### **La problématique**

La problématique<sup>1</sup> est l'ensemble scientifique relatif à la recherche et aux hypothèses à vérifier ; autrement dit ce sont des questions auxquelles on souhaite apporter des réponses au cours de la recherche.

En effet, puisqu'il est admis que l'éducation en matière d'enseignement constitue le levier fondamental du développement d'une nation, ceci ne peut être effectif que si

---

<sup>1</sup> Source : Professeur M<sup>me</sup> ROBINSON Sahondra : « *cours de méthodologie* », (2<sup>ème</sup> année Sociologie, 2001-2002).

la population ne bénéficie d'une bonne prestation dans le domaine éducationnel, et une bonne insertion scolaire se rapportant à l'orientation scolaire des élèves et étudiants.

Ainsi, notre problématique se formule de la manière suivante :

- Pourquoi l'élève s'oriente-t-il vers telle ou telle série ? Est-il aidé ?
- La section choisie lui convient-il ?
- Quelles sont les raisons qui poussent l'élève à s'orienter ou à choisir telle ou telle série ?
- Ou bien quelles sont les autres variables qui poussent l'élève à s'orienter ou à choisir telle ou telle série ?

### **Les hypothèses**

L'hypothèse<sup>1</sup> est une proposition de réponse à la (ou les) questions posées. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs. Même plus ou moins précise. Elle aide à sélectionner les faits observés.

En sciences sociales, l'hypothèse est nécessaire dans ce sens que la réalité ne révèle au chercheur qu'un seul aspect des phénomènes. Il doit donc pour préciser certains éléments, concevoir, imaginer une hypothèse qu'il se doit de vérifier.

L'éducation de la population constitue l'une des conditions requises pour le développement d'un pays ; cerner donc les facteurs favorisant et ceux bloquant l'élève à s'orienter vers telle série d'études est l'objectif principal de notre étude.

Elle poursuivra donc une démarche d'analyse psychosociologique qui a pour objectif de proposer des stratégies en vue de l'obtention d'une meilleure insertion et orientation scolaire

Pour nous permettre d'organiser et de guider notre travail de recherche, nous proposons de ce fait que les raisons qui poussent l'élève à choisir (ou à s'orienter vers) telle ou telle série sont multiples, à savoir :

- la connaissance générale ;
- la profession envisagée
- l'influence des congénères;
- la reprise de la même carrière parentale ;....

---

<sup>1</sup> GRAWITZ (M.) : « *Méthodes des sciences sociales* », (Ed. Dalloz, Paris, 1993, P.345).

## I- METHODOLOGIE

La méthodologie <sup>1</sup> est une science qui étudie les méthodes et les techniques utilisées pour la réalisation du travail. Et le principal objectif d'une méthode est de proposer un ensemble de procédés usant le schéma explicatif.

### 1. Discipline et instrument d'analyse

#### a. Discipline

Comme discipline d'analyse, nous avons surtout fait appel à la Psychologie sociale et à la psychosociologie

« En termes formels, la psychologie sociale est une discipline où l'on étudie de façon systématique les interactions humaines et leurs fondements psychologiques<sup>2</sup>».

En un mot, la psychologie sociale étudie les individus dans des groupes restreints et les groupes eux-mêmes. Elle a recours à des techniques vivantes (questionnaire, entretien), et expérimentales (introduction par l'observateur d'une distorsion comportementale dans un groupe dont il étudie les effets par rapport à un groupe témoin, les tests), ou encore à l'observation de fonctions sociales réelles au sein de la société globale.

Dans notre cas, il s'agit d'étudier l'orientation scolaire dans les lycées (lycée de Mutsamudu et le lycée privé Neimane School de l'île d'Anjouan) où interviennent les acteurs du système éducatif.

Chaque acteur sera étudié selon une approche psychosociologique et psychopédagogique.

#### b. Instrument d'analyse

Comme instrument d'analyse, nous avons surtout utilisé le comparatisme ou la méthode comparative<sup>3</sup>.

Elle tend à systématiser une tendance mutuelle de notre esprit. Le mouvement spontané qui nous pousse à comparer ce que nous voyons, explique les diverses caractéristiques de la méthode.

Elle ne dispose pas de procédure technique particulière. Elle est utilisée par toutes les sciences sociales, psychologie, sociologie, science politique, ethnologie qui s'appuient sur des

---

<sup>1</sup> Source : Professeur M<sup>me</sup> ROBINSON Sahondra : « *cours de méthodologie* », (2<sup>ème</sup> année Sociologie, 2001-2002).

<sup>2</sup> FISCHER (G.N) : « *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* », (D.U.N.O.D, Paris, P.13).

<sup>3</sup> GRAWITZ (M.) : « *Méthodes des sciences sociales* », (Ed. Dalloz, Paris, 1993, P.363).

comparaisons aussi bien pour des études vastes (développement de l'esprit capitaliste) que pour une étude de secteurs particuliers (comparaison des différents types de scrutins) pour une étude comparative.

La méthode comparative est également employée à tous les stades de la recherche. Elle fait partie de l'observation, mais peut aussi suggérer des hypothèses et parfois même les vérifier.

Elle trouve sa place à tous les niveaux de la recherche.

## **2. –La Recherche documentaire**

La recherche bibliographique<sup>1</sup> a été menée avant et parallèlement aux enquêtes de terrain. Des fonds documentaires ont été inaccessibles, car il n'est pas toujours aisé de trouver des documents portant sur l'orientation scolaire aux Comores.

Certes, nous avons quand même pu dépasser ce problème grâce aux différents centres à savoir le C.N.D.R.S (Centre National De Recherche Scientifique de Comores), la bibliothèque du Ministère de l'Education Nationale de la Grande-comore, et de nombreux centres de documentation à Antananarivo comme C.C.A.C. (Centre Culturel Albert Camus), le centre de Sociologie, le Cite, etc.

Nous avons été obligé de recourir également à une recherche bibliographique sur Internet.

## **3. –Les acteurs**

Les acteurs sont :

- les élèves, les parents ;
- les personnels de l'éducation ;
- les consommateurs de l'éducation ;
- les personnels du Ministère de l'éducation.

## **4.- Technique d'échantillonnage**

Faire une enquête signifie qu' « il est très rare qu'on puisse étudier exhaustivement une population, c'est-à-dire en interroger toute la population mère : cela n'est d'ailleurs pas

---

<sup>1</sup> La recherche documentaire : il s'agit d'une recherche utilisant des rapports écrits (rapports de thèse, d'analyse, presse écrite, ...).

nécessaire et souhaitable ; ce serait si long et si coûteux que ce n'est pas pratiquement impossible. D'ailleurs c'est inutile »<sup>1</sup>.

Tout d'abord, il faut souligner que dans ce type d'étude, deux catégories d'individu ont été interrogées lors de notre enquête.

### **A. Echantillon des élèves**

Deux établissements ont été inclus dans l'étude sur la base d'un échantillon stratifié à savoir le lycée public de Mutsamudu et le lycée privé Neimane School.

---

<sup>1</sup> GHIGLIONE (R.) – MATALON (B.) : « *Les enquêtes sociologiques, Théories et pratiques* », (6ème édition, Armand Colin, Paris, 1998, P.29).

## a) le lycée de Mutsamudu

**Tableau N°1 : Les échantillons du lycée public de Mutsamudu**

Elèves Classes		Garçons		Ens.	Filles		Ens.	Total
		Age			Age			
		15-17	17-19		15-17	17-19		
Seconde	A	50	25	75	22	10	32	100
	C	18	7	25	7	4	11	43
Total seconde		68	32	100	29	14	43	143
		100			43			
		Garçons		Ens.	Filles		Ens.	Total
		Age			Age			
		17-19	19-21		17-19	19-21		
Première	A	13	15	58	56	21	77	135
	C	13	7	20	2	1	3	23
	D	22	9	31	6	3	9	40
Total première		78	31	109	64	25	89	198
		109			89			
		Garçons		Ens.	Filles		Ens.	Total
		Age			Age			
		19-21	21-23		19-21	21-23		
Terminal	A	59	27	86	77	20	97	183
	C	18	7	25	1	1	2	27
	D	38	9	47	6	3	9	56
Total terminale		115	43	158	84	24	108	266
		158				108		

(Source : nos observations ; année scolaire 2003-2004).

L'ensemble des personnes enquêtées est de 143 élèves en classe de seconde, dont 100 garçons et 43 filles ; en classe de première nous avons prélevé 198 élèves dont 109 garçons et 89 filles, et pour la classe de terminale, nous avons pris 266 élèves dont 158 garçons et 108 filles.

Dans l'ensemble, nous avons au total 607 élèves enquêtés au lycée de Mutsamudu, dont 367 sont des garçons âgés entre 15 à 19ans et 240 filles âgés entre 15 à 19ans.

*b) Le lycée privé Neimane School*

**Tableau N°2 : Les échantillons du lycée Privé Neimane School**

Elèves Classes		Garçons		Ens.	Filles		Ens.	Total
		Age			Age			
		12-14	14-16		12-14	14-16		
Seconde	G	6	10	16	7	6	13	29
		Garçons		Ens.	Filles		Ens.	Total
		Age			Age			
		14-16	16-18		14-16	16-18		
Première	L	4	7	11	2	4	6	17
	S	5	8	13	1	3	4	17
Total première		9	15	24	3	7	10	34
		24			10			
		Garçons		Ens.	Filles		Ens.	Total
		Age			Age			
		16-18	18-20		16-18	18-20		
Terminale	A	3	4	7	2	4	6	13
	C	2	2	4	0	1	1	5
	D	5	6	11	1	2	3	14
Total terminale		10	12	22	3	7	10	32
		22			10			

(Source : nos observations ; année scolaire 2003-2004).

L'ensemble des personnes enquêtées dans ce lycée comprend 62 garçons et 33 filles, donc 95 enquêtées.

Dans l'ensemble, nous avons en classe de seconde 29 élèves dont 16 garçons âgés entre 12 à 16 ans, et 13 filles âgées entre 12 à 14ans.

Pour la classe de première, nous avons 34 élèves dont 17 garçons âgés entre 14 à 18ans, et 17 filles âgées entre 14 à 18ans.

Pour la classe de terminale, nous avons 32 élèves enquêtés dont 22 garçons âgés entre 16 à 20ans, et 10 filles âgées entre 16 à 20ans.

## B. Echantillon des enseignants

Ici nous avons à faire à une population mère restreinte. Nous avons donc utilisé la méthode de l'échantillonnage sur place pour extraire notre échantillon ; ceci dans le but de faciliter la collecte des renseignements.

### a) Echantillonnage des enseignants : lycée de Mutsamudu

**Tableau N° 3 : Echantillonnage enseignants : lycée de Mutsamudu**

Nombre des enquêtés	Sexes		Age			Disciplines	
	M	F	22-30	30-45	45 et plus	Littéraire	Scientifique
26	22	4	8	13	5	16	10

(Source : nos observations ; année scolaire, 2003-2004).

Le nombre des personnes enquêtées est de 22 hommes et 4 femmes, donc 26 enquêtés.

### b) Echantillonnage des enseignants lycée Privé Neimane School

**Tableau N°4 : Echantillonnage enseignants : lycée privé Neimane School**

Nombre des enquêtés	Sexes		Age			Disciplines	
	M	F	22-30	30-45	45 et plus	Littéraire	Scientifique
21	20	1	5	14	2	16	5

(Source : nos observations ; année scolaire, 2003-2004).

Le nombre des enquêtés est de 20 hommes et une (1) femme, donc 21 enquêtés.

## 5. Déroulement de l'enquête

L'étude s'est déroulée en trois phases : la préparation, l'enquête sur terrain et l'analyse des données

- Première phase : la préparation

Pendant la préparation, nous avons eu recours à la documentation pour avoir une idée plus claire sur le sujet à analyser.

- Deuxième phase : l'enquête sur terrain

Celle-ci constitue la phase la plus importante de l'étude. Elle s'est déroulée en deux étapes.

Première étape : la pré enquête.

D'abord l'observation

Comme son nom l'indique, l'observation consiste à voir les faits et ce, dans les lycées. Ce qui signifie l'utilisation des techniques d'observation de groupe.

Cette première technique a permis de discerner et de décrire les comportements, les besoins, les attitudes, les activités...du groupe étudié, par l'observation directe plutôt que de faire parler les personnes. Cela a déjà permis de dégager certaines hypothèses.

Puis l'entretien

La nécessité d'entamer un entretien libre auprès de quelques fonctionnaires du M.E.N était incontournable afin de mieux connaître les enquêtés. L'utilisation des questions ouvertes a permis d'accorder plus de liberté aux enquêtés. Cependant les réponses obtenues étaient plutôt spontanées, mais riches en informations.

Deuxième étape : L'enquête proprement dite

Des enquêtes sur terrain ont été effectuées du 16 Octobre au 25 Décembre 2004, afin d'avoir suffisamment d'éléments sur la réalisation de notre travail.

- Troisième phase : L'analyse des données

Cette phase consiste à analyser les données et informations obtenues lors de l'enquête.

En un mot, l'analyse des données (ou de contenu), est une technique de recherches pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter.

## **6. –Problèmes rencontrés et limites de l'étude**

D'abord, la documentation fut l'un de nos principaux problèmes.

Pendant l'enquête, nous étions obligés d'adresser une demande de sortie des données et une demande de permission d'enquêter auprès des Ministères de l'éducation de la Grande Comores et d'Anjouan. Ce qui nous semble normal, mais il a fallu attendre des jours pour avoir l'autorisation. A cela s'ajoute l'indisponibilité des décideurs tels que les directeurs, les proviseurs et les surveillants des lycées.

Plusieurs facteurs peuvent être aussi considérés comme étant des obstacles rencontrés au cours de l'enquête.

Malgré le critère du choix des personnes à enquêter, certains se sont montrés réticents par rapport aux questions posées, surtout, celles qui les concernent directement.

En outre, il y a des enquêtés qui ont refusé catégoriquement de prendre la fiche de questionnaire, il y a ceux qui n'ont pas rendu leurs fiches ou qui ont été obligés de repousser à chaque fois le rendez-vous.

## II. PLAN DE L'ETUDE

Comme la mise en évidence du déséquilibre éducatif en matière d'enseignement aux Comores (Anjouan) constitue le fondement même de ce travail, le plan choisi va comporter les trois parties suivantes :

- ✚ la première concernera les généralités ;
- ✚ la deuxième sur la présentation des résultats obtenus et les analyses ;
- ✚ la troisième sera consacrée à une approche personnelle.

**PREMIERE**

**PARTIE :**

**GENERALITES**

Dans cette première partie, nous allons essayer de voir deux chapitres à savoir l'approche historique de l'enseignement secondaire général aux Comores, puis nous allons faire part des généralités sur l'orientation scolaire.

## CHAPITRE I

### Approche historique de l'enseignement secondaire général aux Comores

L'enseignement secondaire général<sup>1</sup> est un maillon important du système éducatif comorien actuel. Il est reparti sur deux cycles définies comme suit par la loi N°80-007/PR du 30 Mai 1980 relative à l'éducation.

Le premier cycle :

Il est assuré dans les collèges ruraux qui dispensent un enseignement commun reparti sur quatre (4) années successives (...). La formation donnée dans des écoles rurales tend à l'approvisionnement des connaissances enseignées dans les écoles élémentaires (...). Elle constitue le support de formations générales, professionnelles ou techniques ultérieures.

Le deuxième cycle :

Il est réalisé dans les lycées qui assurent sur trois (3) années successives une formation générale et une formation spécialisée sanctionnées par la délivrance du diplôme de baccalauréat.

Dans ce chapitre nous allons présenter le système éducatif comorien d'une manière diachronique, puis de voir particulièrement l'enseignement secondaire, objet de notre mémoire.

#### **I. Le système éducatif comorien : Son évolution et son rendement interne**

S'il est un point sur lequel tout le monde s'est accordé sur le système éducatif comorien depuis la période coloniale, c'est son manque d'adaptation aux réalités et aux besoins du pays. Quant aux solutions qui ont été précisées pour remédier à cette situation, elles n'ont cessé de varier avec le changement des régimes et des équipes dirigeantes pour obtenir comme seuls résultats tangibles, l'augmentation des effectifs des élèves et des enseignants dont la formation a été sensiblement améliorée.

---

<sup>1</sup> Source: M.E.N. E.T.P. : « *Rapport des Etats généraux sur l'éducation* », (Volume II, Doc.techniques, publié par: A.C.C.T, 1994, P.55).

## A. La période coloniale

Comme dans les primaires, et les collèges, les lycées ont vu leurs effectifs augmentés depuis l'Indépendance. Et depuis il n'a cessé de croître.

Le bilan<sup>1</sup> est le suivant : à la veille de l'Indépendance, très précisément au cours de l'année scolaire 1972-1973 :

- l'enseignement secondaire compte un lycée établi à Moroni et couvrant les enseignements de la sixième à la terminale, avec 1162 élèves dont 22,46% de filles.
- cinq collèges existent sur l'ensemble des quatre îles et rassemblent 989 élèves dont 22,34% de filles.
- un concours normal annexé au lycée de Moroni assure la formation des instituteurs avec un effectif de 23 élèves. La durée de formation est d'une année.
- l'enseignement supérieur n'est pas du tout dispensé sur place.
- l'enseignement technique et professionnel est très embryonnaire et touche un nombre très limité de personnes dans les domaines suivantes :

Maçonnerie ;

Mécanique automobile, plomberie, savonnerie ;

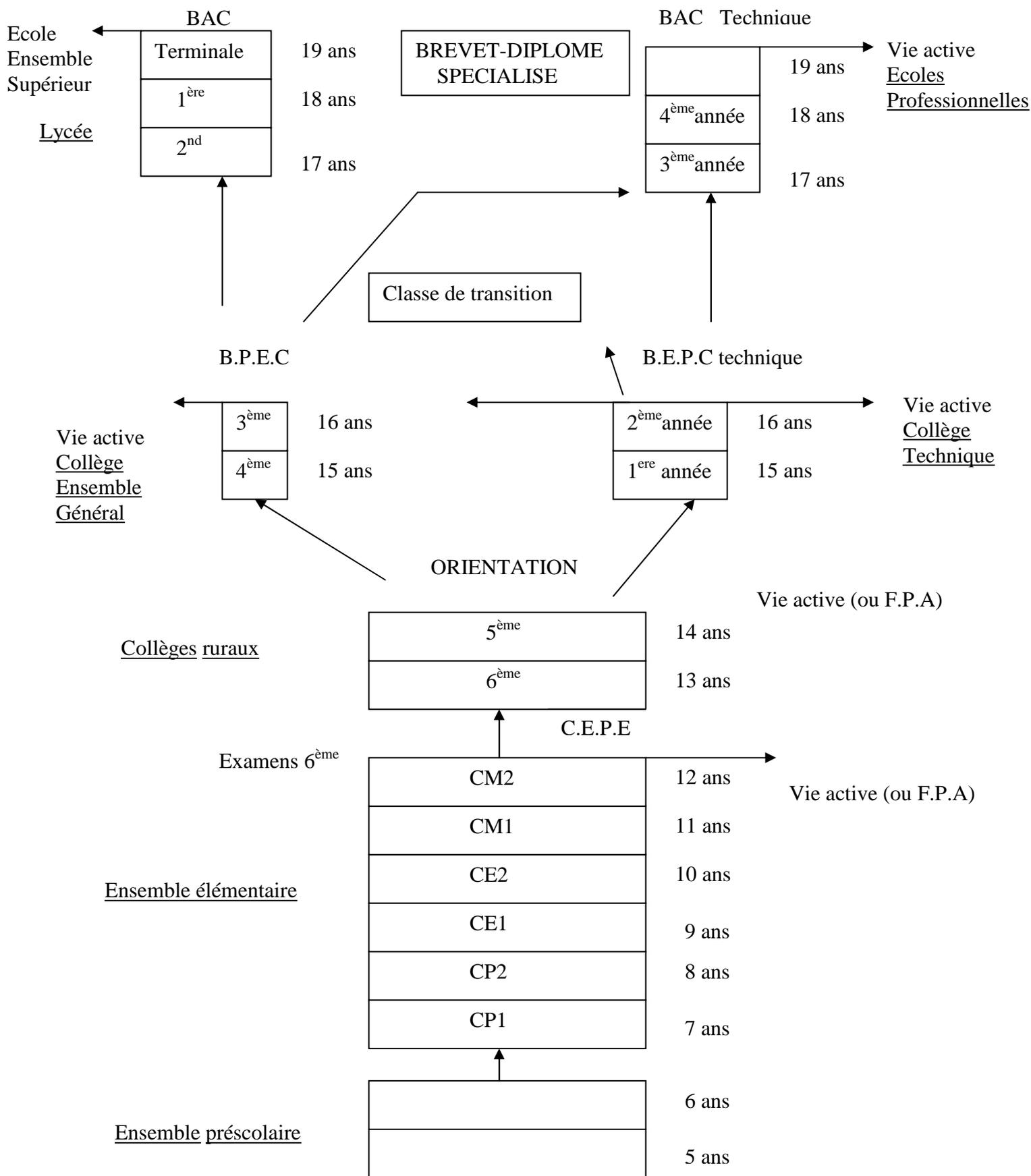
Dactylographie

L'organigramme suivant montre le système éducatif comorien existant pendant cette première période d'Indépendance.

---

<sup>1</sup> Source : « M.E.N.E.T.P. : « *Rapport des Etats généraux sur l'éducation* », (Volume II, Doc. Techniques, Publié par A.C.C.T, 1994, P55).

**Organigramme N°1 : Système Educatif Comorien**



(Source, M.E.N)

## **B. La période d’Août 1975 à Mai 1978**

Les nouvelles autorités du pays héritent d’un système éducatif coûteux et très peu performant, caractérisé par :

- un faible taux de scolarisation : 30 à 50% ;
- un rendement interne très faible : 5 % seulement des élèves inscrits au primaire passent en sixième et seuls 10% de ce petit nombre se présentent au baccalauréat qui ne permet qu’à une infime minorité de faire des études supérieures ;
- une inadaptation aux réalités et aux besoins du pays ;
- une insuffisance de qualification de maîtres ;
- un quasi inexistence de nationaux dans l’encadrement du secondaire.

Face à cette situation, les Comores, après une période de réflexion intense, se lancent dans un vaste réforme pour un système éducatif au service de développement et dont les objectifs très clairement définis, consistent essentiellement :

- à la préparation de citoyens responsables ;
- à la libération de la jeunesse et à son épanouissement ;
- à la connaissance et à la transformation du milieu par la maîtrise de la science et de la technique ;
- l’éducation s’adresse à tous les âges et doit être fonctionnelle et concrète. Elle est organisée de la façon suivante avec le comorien comme langue d’enseignement :

### **1. Education fondamentale**

Elle doit durer onze (11) années réparties sur deux (2) cycles :

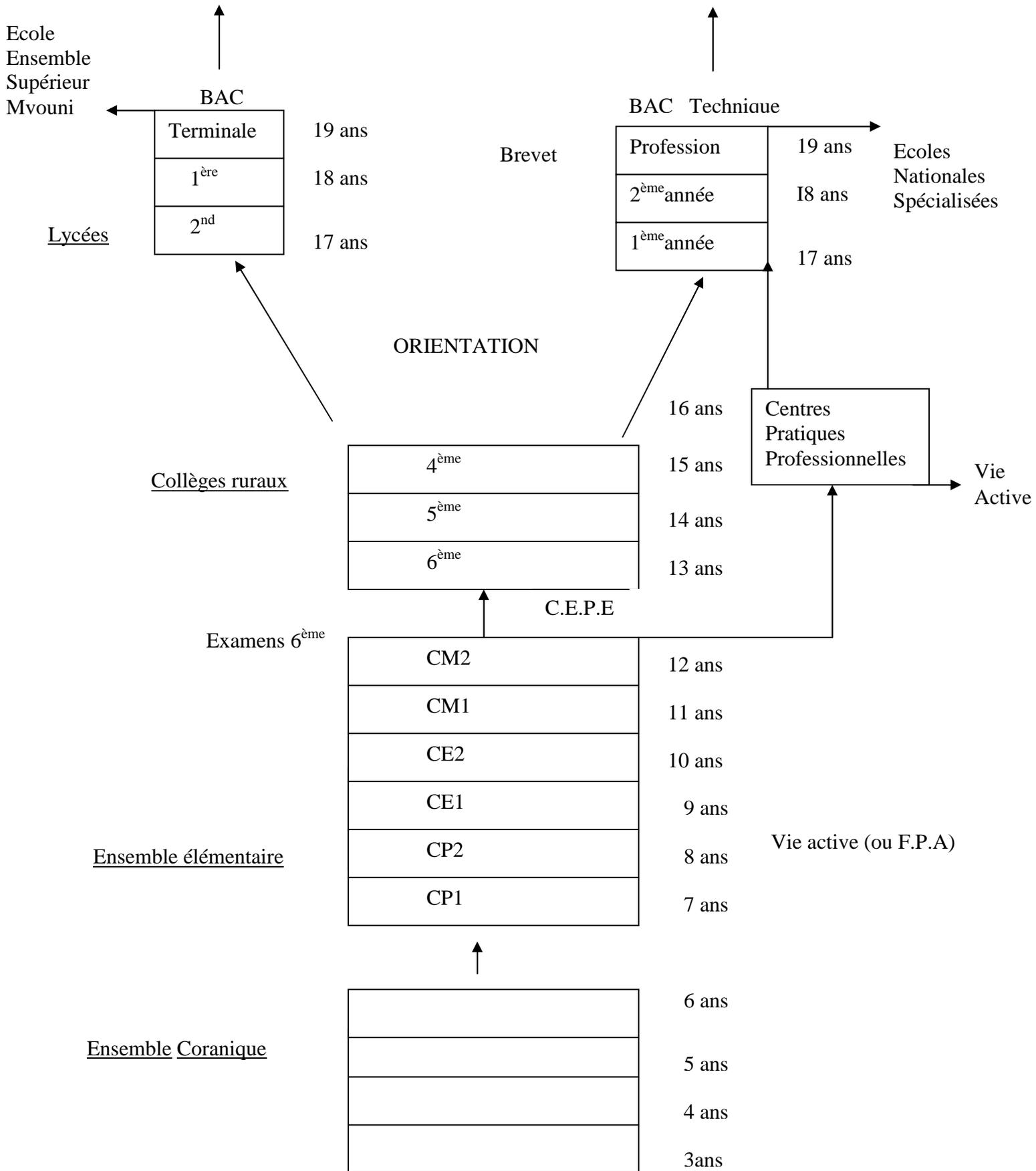
1.1 Le premier cycle fondamental ou éducation de base. Cet enseignement est prioritaire. Il dure huit (8) années.

1.2 .Le deuxième cycle fondamental.

Il dure 3 ans et accueille les élèves sur la base des besoins en agents subalternes, moyens et supérieurs.

L’organigramme ci dessous, nous renseigne sur le système éducatif comorien proposé après plusieurs discussions et réflexions.

**Organigramme N°2 : Système Educatif Proposé**



## 2. L'enseignement secondaire spécialisé

Il accueille les titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire spécialisé en fonction des besoins du pays en cadres supérieurs.

Il serait très difficile d'évaluer et de préjuger ce phénomène.

Des indices montrent cependant que les objectifs et l'organisation soigneusement planifiés du système ont été sacrifiés au profit de la précipitation à vouloir vite réussir :

- la population n'est pas suffisamment préparée à l'abandon de l'enseignement général pour une éducation communautaire ;
- les effectifs des élèves explosent sans tenir compte de l'insuffisance des moyens humains, matériels et didactiques ;
- l'enseignement supérieur est négligé.

### C. A partir de Mai 1978

De l'extrême de l'Ecole communautaire, le nouveau système éducatif passe à celle de la priorité à l'éducation générale, avec tout de même la création d'écoles supérieures.

Mais, du fait qu'il manque d'objectifs précis et de planification, le système sera victime de l'empirisme de redressement progressivement mis en place, telle que l'Institut National de l'Education(I.N.E) qui fonctionne sans cohérence et n'atteint pas les résultats escomptés.

Les sessions de réflexion organisées à l'échelle nationale au cours de cette période, notamment le séminaire de 1981 et le Colloque de 1988, traduisent la lourdeur du système et son manque de finalités et d'objectifs sans jamais pouvoir réellement redresser la situation.

Au bout du compte, malgré les nombreux investissements dont il bénéficie, le système éducatif comorien se trouve dans un état délabré et enregistre de très faibles résultats.

En 1992-1993 :

- le taux net de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans était de 58,3% ;
- 59% des élèves du primaire avaient 1 an et plus de retard, les taux de redoublement étaient encore de 40% du CP<sub>1</sub> au CM<sub>1</sub> et de 50% au CM<sub>2</sub> et le taux de promotion CM<sub>2</sub>/6<sup>ème</sup> était de 14% ;
- en 1991-1992, 55% des élèves des collèges avaient 3 ans et plus de retard et le taux de promotion 3<sup>ème</sup>/2<sup>nd</sup> était de 49% ;
- les résultats au baccalauréat tournent actuellement au tour de 15%.

On estime ainsi que, sur 1000 élèves inscrits au CP<sub>1</sub>, 535 seulement parviennent au CM<sub>2</sub>, 96 terminent le cycle avec succès et vont en 6<sup>ème</sup>, 36 arrivent en 2<sup>nd</sup> et 6 ont le baccalauréat, ceci prenant en compte 3 redoublements.

## **II. L'enseignement secondaire général au sein du système éducatif national**

Depuis l'Indépendance des Comores, l'enseignement secondaire général du pays a subi de multiples changements relatifs à son statut, à son organisation, à son contenu et à son encadrement :

- en 1977, le nombre de collèges est brusquement passé de 5 à 45 créant ainsi des difficultés énormes pour le contrôle des effectifs, pour l'approvisionnement en matériels didactiques et pour l'encadrement ;
- les programmes et méthodes n'ont jamais été clairs et stables ;
- depuis Mai 1978, l'enseignement secondaire général n'a eu comme objectif que la préparation des élèves à l'accès aux niveaux supérieurs.

Pour notre étude, il nous serait utile de déterminer les finalités de la politique éducationnelle, puis de voir les dispositions y afférentes

### **A. Les finalités**

Le problème fondamental du système éducatif actuel réside dans l'absence de définition précise des finalités de chaque niveau d'enseignement, dans l'orientation scolaire et dans la tendance populaire à considérer l'éducation comme un moyen pour accéder à un poste dans la Fonction Publique (F.P).

Un sous produit de ce problème est la préférence pour l'enseignement général et la perception d'un cycle comme étant une simple préparation pour le cycle suivant, sans sa propre finalité.

La politique éducationnelle actuelle favorise excessivement l'enseignement général sans tenir compte des besoins du marché du travail et des aptitudes et préférences des élèves. Des mesures partielles ont été adoptées depuis l'Indépendance pour modifier l'orientation générale du système vers un enseignement pratique mieux adapté au contexte nouveau du pays.

Cependant ni la volonté politique, ni les moyens n'ont été suffisamment mobilisés pour pousser à fond une réforme conséquente.

## **B. Les dispositions périphériques nécessaires à l'efficacité de l'enseignement secondaire général**

En vue de l'efficacité de l'enseignement secondaire des dispositions périphériques doivent être prises pour soutenir les fondements :

1. La revalorisation du métier d'enseignant doit constituer l'une des stratégies d'amélioration de l'enseignement secondaire. Elle suppose l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Des dispositions budgétaires doivent être allouées aux postes d'enseignants vacants selon le cas : les recours à des vacataires (remplaçants de courte durée), à des contractuels (remplaçants de longue durée) et à la récupération des postes budgétaires affectées à d'autres ministères.

Les indemnités de logement doivent jouer le rôle de stimulateur pour l'enseignant et doivent par conséquent être accordées à tout le personnel exerçant effectivement le métier et aux inspecteurs.

La commission administrative paritaire doit être redynamisée pour jouer son rôle permanent de médiateur entre les différents partenaires de l'éducation.

2. Les modalités de passage en classe supérieure doivent être améliorées notamment par l'instauration à tous les niveaux du secondaire du système de compositions semestrielles comptant pour 50% dans le calcul de la moyenne.

3. L'établissement du calendrier scolaire devrait tenir compte des intempéries de Décembre, Janvier, Février liés à la saison des pluies (Kashkazi).

4. Une bonne orientation scolaire des élèves dès leur scolarisation.

Tel se présente l'état des lieux de l'enseignement aux Comores. Pour continuer notre analyse, notre problématique nous conduit à définir les tendances qui ont été à la base des différentes options, orientations dans ce domaine du social.

## CHAPITRE II :

### Généralités sur l'orientation scolaire

Le mot « orientation » est d'un emploi relatif récent.

Le dictionnaire Universel le définit comme « la détermination du lieu où l'on se trouve, à l'aide des points cardinaux ou de tout autre repère ».

Le dictionnaire Larousse lui attribue un sens administratif « orientation professionnelle » : répartition judicieuse que possible de la jeunesse entre les métiers et les professions.

En France, l'orientation scolaire a été réglementée, officiellement par le décret du 26 Septembre 1922. Depuis cette date les choses ont beaucoup évolué, et nous parlons maintenant « d'orientation scolaire et professionnelle » ou « d'orientation continue »<sup>1</sup>.

Pour ce faire nous allons esquisser un tableau historique, puis de voir comment s'est formée l'idée d'orientation.

#### **A. Historique**

L'utilisation du terme « orientation » présente une difficulté majeure dès lors que la réflexion cherche à intégrer une perspective historique. Si le terme, actuellement, est usuellement associé aux processus scolaires déterminant les cursus scolaires des élèves (au moment des conseils de classe et commissions d'appel principalement), une telle définition a une signification des plus limitées pour comprendre la situation propre au début du siècle.

Pour dépasser cette inadaptation du terme orientation aux réalités multiformes il est convenable de recourir aux différentes époques, l'orientation est ici définie, non par sa dimension strictement scolaire, mais par l'ensemble des mécanismes sociaux éclairant les mécanismes de gestion des flux d'élèves.

#### **1.-L'orientation des élèves au début du siècle**

Au début du siècle l'organisation institutionnelle des enseignements primaire et post primaire est à l'image d'une représentation du monde fondé sur le *statu quo* des positions et rôles sociaux. Les différents ordres d'enseignement sont en effet conçus pour recueillir les élèves selon leur position sociale définie par le sexe et l'appartenance sociale.

---

<sup>1</sup>.FREHL. (R.): « *Revue hebdomadaire d'informations pédagogiques l'éducation nationale* », (France du 29 février, N°853).

La spécificité de cette « orientation » est qu'elle ne relève pas des institutions scolaires : elle a lieu en amont du processus de scolarisation. Les textes écrits officiels et notamment l'exposé des motifs des réformes éducatives en témoignent abondamment dans ce sens. Celles-ci, à partir des spécificités des publics attendus dans telle ou telle filière, définissent des critères d'orientation bien avant la naissance officielle comme pratique institutionnelle.

Nous donnerons seulement l'exemple des motifs avancés lors de la création de l'enseignement spécial en 1865.

Celui-ci concerne « ceux qui après l'école primaire peuvent retarder de deux ou trois ans leur entrée dans l'atelier, le comptoir ou l'usine »<sup>1</sup>. A contrario, il est explicitement prévu que l'enseignement classique soit fréquenté par « celui qui a le temps, peut être l'aisance, même la fortune. Rien le presse ; nous pouvons donc avec lui travailler lentement à poser les longues et solides bases d'un édifice qui devrait s'élever plus haut »<sup>2</sup>.

Il n'est nullement question d'« aptitudes » ou des « capacités » dans cette façon de concevoir la correspondance entre publics scolaires et filières d'enseignement : l'orientation est, à l'époque, définie par un critère de temps disponible pour les études, directement en rapport avec la fortune et l'appartenance sociale de l'élève.

### 1.1.- Les années vingt

A partir des années vingt, s'annonce un mouvement d'unification des deux écoles élémentaires, la « communale » et le « petit lycée ». A la même époque, un début de rapprochement des enseignements post primaires est entamé, il ne s'achèvera en fait qu'après la guerre.

Le rapprochement le plus net s'est fait remarquer lors de l'instauration de la gratuité de l'enseignement secondaire. La barrière financière qui séparait l'EPs, gratuit, de l'enseignement secondaire payant a disparu totalement en 1933.

Le développement de la gratuité ne doit pas être compris comme la victoire soudaine des idées défendues par « les compagnons de l'université nouvelle », réformistes de l'entre deux guerres. Il s'inscrit dans un mouvement historique long qui émerge de la révolution et prend forme dans les débats d'idées de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

<sup>1</sup> MERLE. (P) : « *Sociologie de l'évolution scolaire* », (P.U.F, 1998, Que sais-je ? P.36).

<sup>2</sup> ISAMBERT-JAMATI (V) : « *La notion d'orientation dans l'enseignement secondaire. Analyse historique des critères proposés dans les textes officiels. L'orientation scolaire et professionnelle 2* », (1972, P129-141).

En France par exemple, notons que dès 1899, F.Buisson ancien directeur de l'enseignement primaire dans le ministère J.Ferry, mit en cause la légitimité de la séparation entre l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire supérieur lorsqu'il déposa devant la commission parlementaire de l'enseignement secondaire : « la définition même de l'enseignement ne peut se faire en France que sous la forme d'une définition sociale ; il ne se caractérise pas par les programmes ; nous le reconnaissons à ceci : c'est l'enseignement accessible à des enfants d'une certaine condition »<sup>1</sup>

Les réformes de la scolarisation qui émergent des profonds bouleversements des années vingt et trente aboutissent en fait à l'abandon progressif de l'appartenance sociale dans la définition institutionnelle des ordres d'enseignements. Les notions de compétence ou de « capacités » scolaires vont dès lors progressivement s'imposer.

### 1.2.- L'après guerre : le collège unique

Un des enjeux de l'après guerre est celui des conditions socioéconomiques de la croissance. Avec un taux élevé de sortie sans qualification, l'institution scolaire est restée inefficace face aux défis de la reconstruction : la modernisation économique est associée usuellement à un accroissement de la qualification que favorise l'allongement du taux de scolarisation. Celui-ci suscita, en 1959, par la réforme Berthoin : l'âge de la scolarité obligatoire est porté à 16 ans.

## 2.- Nécessité et rôle de l'orientation scolaire

Il convient tout d'abord de souligner que l'orientation est une nécessité dans tout système digne de ce nom. Nous devons en conséquence approfondir ce concept, en délimiter les contours et proposer des solutions réalistes, en relation avec les buts fondamentaux que nous assignons à notre système éducatif, à savoir former un citoyen ayant une conscience morale et intellectuelle élevée, une capacité professionnelle lui permettant de participer activement à l'effort de développement économique, social et culturel du pays.

Il apparaît que l'orientation scolaire est une institution assez récente aux Comores puisque jusqu'à Décembre 1980\*, date de la mise en place du Service d'Information, d'Orientation Scolaire et Professionnelle, elle se faisait d'une façon empirique et archaïque, par le biais des seuls dossiers scolaires des élèves examinés en conseils de classe.

<sup>1</sup> BRIAND (J.)-CHAPOULIE (J.M.) : « *Les collèges du peuple* », (Paris, INRP/CNRS/ENS, 1992, P387).

\*R.F.I.C, MENCJS : « *Premier séminaire de réflexion et d'orientation en matière d'éducation, rapport général* », (Moroni. Août 1981, P.28).

Il n'y avait jusqu'alors aucun spécialiste d'orientation scolaire et professionnelle dans tout le pays. Les autres moyens d'évaluation des aptitudes tels que les « preuves », « tests » étaient totalement inconnus.

La commission se propose donc d'institutionnaliser l'orientation scolaire et professionnelle en tant que composante essentielle du système éducatif, de la rationaliser en définissant les objectifs et en procurant les moyens indispensables. L'orientation, devant se faire à différents niveaux du système éducatif comorien, elle doit tenir compte des critères principaux suivants : les aspirations de l'élève, ses aptitudes et capacités intellectuelles et enfin les besoins de l'Etat. Mais cela ne signifie pas qu'il faut négliger les autres facteurs psychologiques, médicaux que le conseiller d'orientation est susceptible d'appréhender même s'ils ne se manifestent pas directement chez l'élève.

Ainsi, entre 12 et 14 ans, les élèves se posent-ils des questions sur leurs orientations scolaires ? C'est en effet l'âge auquel les élèves quittent le primaire, et abordent l'enseignement secondaire du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire.

En général, les parents n'ont aucune idée des goûts et des capacités de leurs enfants. En conséquence, ils ne font pas de projets, ou ceux qui en font sont dictés par des mobiles étrangers à la vie scolaire de l'enfant.

L'élève, lui, a moins d'idées que ses parents ; il y a des cas exceptionnels, naturellement, mais en général, les projets des élèves sont assez dictés par une pulsion du moment, comme celle qui, par exemple aimant les mathématiques voudrait être professeur de mathématiques, ou d'autre qui, sous le coup d'une lecture particulièrement passionnante voit déjà devenir une héroïne.

En effet, justement ou injustement, le jeune entrevoit la vie dans une perspective idéale. Il la voit personnifiée en quelqu'un qu'il admire à certains points de vue, et il éprouve de plus en plus l'attrait de cet idéal qu'il s'est forgé.

C'est dans ce sens que J.Leip et J.Delay ont dit : « Durant toute l'enfance, et même au delà, l'identification est le processus central, l'opération fondamentale, de caractère véritablement dialectique, par laquelle s'effectue la constitution du moi ; tout naturellement l'enfant a tendance à s'identifier avec le personnage qui s'offre à lui »<sup>1</sup>.

De telles attitudes sociales sont-elles fondées pour déterminer le choix scolaire des élèves ?

---

<sup>1</sup> LEIP (J.) et DELAY (J.) : « *Psychologie et éducation, Tome I : L'enfant* », (Ferdinand Nathan, Paris, 1965, P.492).

Nous savons que ces jeunes ne sont pas encore assez murs pour accomplir un acte responsable qui leur feront opter pour une fin déterminée, présentant à leurs yeux un caractère d'une telle valeur qui doit être poursuivie.

Pour que ces jeunes puissent évaluer les valeurs avec objectivité, ils leur manquent les données nécessaires, c'est à dire la perception des problèmes qui se posent à eux dans leur totalité, et non seulement dans un côté formel.

Pour mener une action éducative efficace, et spécialement le problème de l'orientation scolaire, les responsables de l'éducation, les éducateurs, les enseignants, voire les parents devraient prendre connaissance de toutes ces vagues d'erreurs d'appréciation.

A ce propos R.P. Agostino Gemelli avance les propos suivants : « Pour que l'homme attribue une valeur à une action, à une pensée, à un projet, il faut que trois facteurs interviennent :

1. Avant tout, une évaluation affective qui correspond à une tendance ou à une inclination ;
2. L'intervention d'une intelligence par la connaissance de ce qui présente comme valeur ;
3. Il faut enfin, l'intervention de la volonté qui oriente et décide du choix à faire de l'une ou de l'autre des valeurs qui lui sont présentées en même temps »<sup>1</sup>.

Devant cet état de fait, de nombreux parents poussent leurs enfants vers des études secondaires, avec comme projet avoué obtenir le baccalauréat de telle ou telle série. Ce plan qui n'est pas mal en soi, présente un certain nombre de dangers contre lesquels il faut se mettre en garde.

Chaque enfant est un cas particulier. Nous avons vu des élèves médiocres dans les écoles primaires, et que nous aurions tenté de décourager à faire des études secondaires, révèlent plus tard de bonnes et même brillantes performances. Par contre certains élèves comprenant très bien le calcul à l'école d'éducation de base, passant le certificat d'étude primaire facilement, mais échouent lamentablement et se découragent lorsqu'il leur faut aborder les abstractions de l'algèbre et de la géométrie. C'est en partie pour résoudre cette difficulté que doivent être établis des centres d'orientation scolaire au sein des divers établissements.

---

<sup>1</sup> GEMELLI (R.P.A) : « *Psychologie de l'enfant à l'homme* », (Ed. Rousset, Paris, 1966, P.393).

Et si orientation, il y a, c'est une action éducative permanente tout au long de la scolarité, qui montre clairement les finalités du cursus scolaire. Elle consiste en ce domaine dans une observation continue de l'élève, dans une information communiquée aux familles sur les aptitudes et le travail de leurs enfants, et les voies scolaires possibles d'enseignement qui leur convient le mieux.

Elle prend une importance particulière au cours de l'adolescence car elle prépare aux choix scolaires des élèves qui s'imposent à la fin des classes de 3<sup>ème</sup> vers le lycée, avant d'aborder les études universitaires où différentes filières s'ouvriront aux élèves.

### **3.- Performance scolaire et orientation scolaire**

Le phénomène de l'orientation scolaire et du développement intellectuel des élèves est un problème fondamental dans le monde d'aujourd'hui, mais il est essentiel de souligner que nous ne pouvons répondre à une telle question sans considérer les philosophies sous-jacentes à ces problèmes.

En effet, se prononcer en faveur de l'orientation des élèves, c'est croire en la nécessité du développement des potentialités intellectuelles des élèves, de leur performance scolaire et de leurs aptitudes.

Dans ces conditions, une aide « adaptée » aux besoins particuliers des élèves doit être recherchée.

Le premier travail consiste à donner aux élèves ayant eu des lacunes, dans leur formation antérieure et qui éprouvent des difficultés, l'aide dont ils en ont besoin, c'est-à-dire pratiquer ce qu'il convient d'appeler la pédagogie de soutien. En effet, il n'y aura de promotion éducative réelle si nous n'apportons aux élèves d'origine sociale modeste l'aide particulière qui leur est nécessaire pour profiter vraiment des études qu'ils ont entreprises. C'est la condition première à réaliser si nous voulons que l'orientation scolaire soit démocratique et apporte une nette performance des élèves dans leurs sections d'études respectives.

Le responsable du conseil de classe doit partager cette philosophie de l'orientation scolaire. Mais cela ne veut pas dire que le système d'orientation scolaire actuel réponde de façon satisfaisante aux besoins et aux aspirations réels des élèves.

Au contraire, nous avons souvent critiqué le système de conseil de classe, dans beaucoup d'établissements secondaires aujourd'hui, basé sur un système de jugement subjectif.

Nous devons donc nous efforcer d'établir et de mettre en œuvre un service d'information et d'orientation scolaire, ou un conseil de classe (tel que nous l'appelons dans les lycées à Anjouan) qui soit bien adapté et efficient.

Du point de vue de l'éducation, la recherche de la performance scolaire nécessite deux travaux qui méritent une étude approfondie : la connaissance précise des capacités des élèves, et l'étude de ses vraies potentialités.

#### **4.-Psychologie générale et orientation scolaire**

La modification, le changement d'un élément ou des éléments de ce que nous avons appelé environnement (social, moyen financier ou facteur économique favorable, et pédagogique) peuvent influencer les conditions, le choix de l'orientation et conduire l'individu ou l'élève vers un autre choix de profession, ou vers un autre plan d'organisation.

Bien que le développement de l'ergonomie (auxquels psychologues contribuent) puisse modifier les conditions de l'orientation en modifiant les exigences de certains emplois, la psychologie générale présente, à l'heure actuelle, le plus de rapport avec l'orientation scolaire et la psychologie du développement.

Les incidents du choix des programmes d'enseignement sur l'orientation scolaire peuvent être fort différents selon que la progression des travaux prévus par les programmes respecte ou non la chronologie majeure du développement de l'intelligence qui a été décrit par plusieurs psychologues, et notamment par J.Piaget en terme de « stade »<sup>1</sup>. Ce sont des périodes du développement caractérisés par le niveau et la nature des opérations dont l'enfant est capable et surtout par la structuration des opérations qui établit entre elles un déséquilibre provisoire et partiel. Plusieurs stades ont été décrits, qui jalonnent le développement dans un ordre constant. Mais, l'âge d'accès à un stade donné peut varier largement d'un enfant à un autre.

L'un des stades décrit par J.Piaget présente l'orientation scolaire un grand intérêt, parce qu'il constitue une acquisition d'une époque où certaines décisions d'orientation s'élaborent ou pratiquement se prennent.

---

<sup>1</sup> PIAGET. (J.) et FRAISE (P) : « *Motivation, émotion et personnalité* », (P.U.F, Paris, 1963, P.27).

## B. Présentation générale de la population scolaire d'Anjouan.

**Tableau N°5** : Nombre d'établissements fonctionnels, Ile autonome d'Anjouan.

<b>Secteur</b>	<b>Public</b>	<b>Privé</b>
<b>Année</b>		
2003-2004	5	19
Ensemble	24	

(Source ; D.G.P.E, Anjouan ; année scolaire 2003-2004).

### Interprétation

Ce tableau représente le nombre d'établissements fonctionnels dans toute l'île d'Anjouan, concernant l'enseignement secondaire général.

Ce dernier appelé second cycle ou lycée, dans le secteur public et privé, se compose des classes de seconde, première et terminale. Il est à remarquer qu'au lycée, dans les établissements publics, nous observons trois séries : la série A ou littéraire et deux séries scientifiques dont les séries C et D.

La remarque que nous pouvons apporter sur les données du tableau N°1 est la rareté des établissements du secondaire général, le nombre d'établissement étant de 5 pour le public tandis que qu'il est de 19 pour le secteur privé. Ce dernier tend à augmenter au fil des temps.

Ce phénomène laisse supposer que d'une manière générale dans l'île d'Anjouan, nous assistons à une prédominance du secteur privé qui affiche une influence en milieu urbain.

En définitive, l'Etat n'est pas en mesure de satisfaire entièrement les besoins de scolarisation, ce qui explique la proportion majoritaire des établissements privés.

**Tableau N°6** : Effectif des élèves de l'île d'Anjouan.

Répartition Par niveau Année	Second cycle (Lycée)		
	Nombre d'Établissements	Filles	Garçons
Public 2003-2004	5	2149	2540
Total public 2003-2004		4689	
Privé (filles et garçons) 2003-2004	19	1627	

(Source : D.G.P.E, Anjouan).

### **Interprétation**

Le tableau nous montre, outre la supériorité numérique du secteur privé, le surpeuplement du secteur public au niveau de l'enseignement secondaire du second cycle général. Nous portons particulièrement attention pour ce niveau qui fait l'objet de notre investigation.

5 établissements accueillent 4.689 élèves pour l'année scolaire 2003-2004 en secteur public, alors que 19 écoles privées abritent pour la même année 1.627 élèves.

Un autre fait est à remarquer, la répartition par sexe. Si le nombre de filles est légèrement inférieur dans le niveau secondaire du second cycle, la tendance semble montrer en général que les parents préfèrent envoyer leurs fils à l'école plutôt que leurs filles à cause des certaines traditions du pays où la religion musulmane domine.

Certes, ce phénomène risque d'être éradiqué grâce à la modernisation mais surtout grâce aux différents séminaires, débats et luttes portant sensibilisation à la scolarisation des enfants sans discrimination du sexe.

**Tableau N° 7** : Effectif des corps enseignants à Anjouan.

<b>Répartition par niveau</b>	<b>Second cycle (lycée)</b>	<b>Ensemble.</b>
	<b>Public + Privé</b>	
<b>Année</b>		
2003-2004	142	142

(Source : D.G.P.E, Anjouan).

**Interprétation**

Nous remarquons qu'il n'y a pas beaucoup d'enseignants dans l'île d'Anjouan, malgré l'augmentation des élèves.

Il est difficile d'apporter une explication satisfaisante à ce sujet puisqu'il relève de la politique générale du Ministère de l'Education Nationale et de l'Etat qui gère cette situation.

## C. Les chemins qui conduisent à l'orientation scolaire

Pour comprendre tous ces adolescents confrontés avec le monde scolaire et à l'évolution sans cesse de la technologie, il est nécessaire d'étudier préalablement les motivations qui, avant d'entrer dans la vie active ont motivés leurs choix des séries d'études.

En effet, plusieurs facteurs purement internes et externes peuvent être à l'origine des chemins qui conduisent les élèves à s'orienter vers des sections d'étude générale principalement littéraire ou scientifique.

### 1. Les poids des facteurs internes

#### 1.1. Le rôle traditionnel de l'école

Les aspects pédagogiques sont les plus apparents de l'orientation scolaire, et constituent son aspect le plus déterminant.

Depuis longtemps, le problème de l'orientation scolaire est resté le fait des préjugés, apprécié par les enseignants. Mais, la plupart du temps, leurs pronostics couvrent trop d'incertitudes pour une orientation scolaire des élèves. Souvent, cette incertitude trouve son origine, soit au niveau de la qualité des professeurs, soit sur les expériences professionnelles et pédagogiques et même psychologiques, soit finalement, à cause des classes trop chargées qui limitent le travail des enseignants.

Il ne suffit pas de bavarder dans la salle devant les élèves, ou de donner aux élèves un étalage de connaissances qui ne leur servent à rien. C'est ainsi qu'interviennent les qualités des professeurs, parce que la formation est non seulement une information, mais aussi une communication entre celui qui sait et celui qui éprouve le besoin de savoir. De même, il n'y a pas d'éducation « véritable » sans les compétences professionnelles des corps enseignants.

Ainsi, les expériences professionnelles jouent-elles un grand rôle car la transmission des connaissances aux élèves n'est pas facile. Il faut au moins que les professeurs connaissent le niveau des élèves de la classe où ils dispensent les cours ainsi que le degré de connaissances à transmettre.

A ce propos M.Reuchlin avançait que : «C'est par les appréciations qu'ils portent sur chacun de leurs élèves, par les pronostics que ces appréciations suggèrent quant aux chances de succès de chacun dans telle ou telle voie scolaire et professionnelle que les enseignants contribuent de la façon la plus évidente à l'orientation individuelle »<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> REUHLIN. (M) : « *Orientation scolaire et professionnelle* », (P.U.F, Paris, 1971, P.56).

En effet, des mesures strictes sont mises en œuvre pour répartir la population scolaire dans telle ou telle voie scolaire.

Dans la majorité des cas, les enseignants se contentent des notes attribuées à chacun de leurs élèves, dans les examens pour fonder leurs orientations scolaires respectives. Mais, il faut quand même voir les incertitudes qui entourent les notes attribuées aux élèves.

Nous nous demandons alors du bien fondé de l'orientation scolaire, car l'examen n'est pas la fin de l'enseignement. Il n'a pas pour objet de préparer à un examen mais de préparer à la vie. L'examen n'est qu'un moyen de s'assurer que les élèves sont « aptes » à remplir les missions qui les attendent, à entreprendre leurs prochaines études. De plus, nombreux sont les facteurs qui entourent les élèves lors d'un examen, en particulier, les facteurs psychologiques. C'est l'un des gros problèmes que doivent connaître les professeurs avant de décider du bien fondé du choix scolaire.

Ainsi, ce problème nous fait-il penser à ce qu'a dit R.Hubert : « Bien souvent, les résultats d'un examen sont effroyablement aléatoires. L'enfant qui s'y soumet n'est pas dans son état normal »<sup>1</sup>.

En effet, si les notes sont disparates ou s'il y a trop de mauvaises notes, il s'agit peut-être d'un avertissement que le rendement baisse.

Si les notes marquent un déclin visible vers des mauvaises notes, la cause est à rechercher soit dans les exigences excessives soit dans l'insuffisance du travail du corps enseignant.

Dans ce cas, l'orientation scolaire n'a aucune utilité au contraire rend diffus l'avenir de l'élève.

Aussi, il faut savoir que la question de l'utilisation des résultats du contrôle pour l'orientation de l'étude et de l'amélioration des activités créatrices de l'élève, est une question de relation entre la représentation des résultats et la vie réelle.

Dans ce même ordre d'idées, il convient de noter les propos de D. HUISMAN : Il faudrait donc fonder l'orientation sur le pouvoir de l'individu »<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> HUBERT (R.) : « *Traité de pédagogie générale* », (Ed. PUF, Paris, 1970, P.618).

<sup>2</sup> HUISMAN (D.) : « *Encyclopédie de la psychologie* », (Ed. Ferdinand Nathan, Paris, 1971, P.100).

## 2.-Les poids des facteurs externes

Dans le choix d'une section d'étude, certains mobiles purement familiaux et économiques peuvent être à l'origine de mauvaises orientations des élèves.

### 2.1. -Les préjugés sociaux

Beaucoup de préjugés sociaux restent encore vivaces dans le monde moderne.

Ces préjugés sociaux se retrouvent dans toutes les classes sociales. Par exemple pour les familles bourgeoises, elles refusent de voir leurs enfants embrasser une option les menant vers des études artistiques, surtout judiciaires ou médicales ; elles repoussent avec mépris le choix d'un avenir scolaire menant vers une profession contraire à celle qu'elles exercent.

Les milieux ouvriers de leur côté, n'y sont pas insensibles. Ils veulent que leurs enfants s'orientent vers des études offrant une stabilité d'emploi indépendant.

Pour certaines familles, elles optent plutôt pour une continuité de l'exercice de leurs professions par leur progéniture.

De ce fait, le problème de l'orientation scolaire demeure pour une large part, un problème social, car dans bien des cas, le choix des études de l'enfant est conditionné par la situation de famille, des parents, de leurs ambitions et de leurs ressources.

### 2.2. Les contraintes socioéconomiques

Une grande idée principale est à évoquer

Pour d'autres, cependant elles espèrent trouver en la scolarisation la réalisation de leurs aspirations de jeunesse. Elles considèrent l'école comme un moyen pour échapper de leurs conditions sociales précaires.

Les exemples sont nombreux sur ces points :

Les parents de tradition médicale ou enseignante veulent que leurs enfants suivent leurs traces. Et c'est le fait d'une orientation scolaire imposée.

Tous les efforts de la famille sont alors dirigés vers cet unique but même s'il ne s'inscrit pas dans les compétences ou le désir de l'enfant.

Bref, le problème de l'orientation est très délicat pour réussir le cursus scolaire, il doit tenir compte de l'intéressé, de ses possibilités endogènes mais aussi des facteurs exogènes (famille, école, société...).

## CONCLUSION PARTIELLE

Dans cette première partie, nous avons étudié les généralités avant d'entrer dans l'explication de la problématique.

Nous avons essayé de faire l'approche historique de l'enseignement aux Comores en général, puis dans l'île d'Anjouan en particulier, le milieu social auquel les échantillons ont été choisis. Ensuite nous avons fait part des généralités sur l'orientation scolaire qui est le centre de cette étude, et enfin nous avons présenté la population scolaire de toute l'île d'Anjouan.

En définitive, si tout le monde est d'accord pour exiger une plus grande ouverture de l'« école » sur le monde qui l'entoure, il faudrait voir quelles sont les priorités scolaires et quels sont les problèmes qui nécessitent des solutions ?

Nous pouvons avancer plusieurs hypothèses en réponse à une telle insertion :

- ✚ nous demandons trop à l'école, alors qu'elle a déjà tant de tâches à remplir ;
- ✚ ni les enseignants, ni les administrateurs de l'éducation n'ont pas été préparé pour prendre en charge les nouvelles responsabilités.



Il y a trop de divergences d'idées, du moins de différence de point de vue chez les divers acteurs du milieu éducatif. Et dans le milieu exogène, il n'y a pas beaucoup d'initiatives en faveur d'une harmonisation : la famille attend beaucoup trop de l'école sans toujours lui assurer le soutien qu'il faut.

Bref, ces diverses réflexions nous amènent à étudier les différents problèmes rencontrés et à présenter les résultats obtenus lors de l'enquête dans les deux établissements choisis comme échantillon face au thème que nous avons proposé, **l'orientation scolaire**.

**DEUXIEME PARTIE :**

**L'ORIENTATION**

**SCOLAIRE : Lycée**

**public de Mutsamudu**

**et lycée privé**

**Neimane School**

Dans cette deuxième partie, notre étude sera concentrée sur L'étude du terrain proprement dite, c'est à dire l'orientation scolaire dans l'enseignement secondaire général du second cycle aux Comores (Anjouan).

Il faut préciser qu'il s'agit d'une étude comparative entre deux lycées à savoir : Le lycée public de Mutsamudu et celui privé de Neimane School.

Le fondement même de cette deuxième partie, est d'essayer de présenter les deux lycées (celui de Mutsamudu et celui du Neimane School), ainsi que les résultats et analyses obtenus lors de l'enquête sur terrain ; dans un second temps, faire les comparaisons, puis voir la typologie dans un dernier temps.

## CHAPITRE III

### L'étude du lycée public de Mutsamudu

Nous allons d'abord présenter le lycée public de Mutsamudu, puis de voir par la suite les résultats obtenus et la pertinence de l'orientation scolaire.

#### I. Présentation générale du lycée de Mutsamudu

##### A. Situation géographique

Le lycée de Mutsamudu se situe à la périphérie Nord Ouest de la capitale d'Anjouan (Mutsamudu) aux abords de la route nationale principale.

C'est une zone où nous remarquons une implantation assez importante d'établissements scolaires et de bureaux administratifs.

En face, nous avons l'école primaire de Missiri, la place publique Uvoimoja, la radio locale Dzilandzé, le stade de la capitale et le foyer dénommé J.A.F.

A sa droite, la direction commerciale des Douanes. A sa gauche, nous avons la préfecture (ou hôtel de ville actuellement) de la région de Mutsamudu et le centre de santé de base.

Dans le voisinage immédiat, nous avons l'école islamique qui dispense des cours à majorité arabe, et qui comprend des classes de primaire jusqu'à l'enseignement secondaire général du 1<sup>er</sup> cycle.

##### B. Historique

Pendant la période coloniale, il n'y avait pas de lycée dans toute l'Ile d'Anjouan, il n'y avait que le collège.

Mais à partir de 1974, un lycée a été ouvert, il s'agit du lycée public de Mutsamudu. Ce dernier a commencé à fonctionner à partir de cette date et accueillait des élèves de la classe de seconde.

Peu après l'Indépendance, plus précisément en 1975, il y eut une année blanche lors de l'année scolaire 1975-1976.

Et 1976 ont été ouvertes les classes de première et l'année suivante les classes de terminale.

Et depuis il a continué de fonctionner et d'accueillir des élèves de toutes les régions de l'île d'Anjouan.

Il est à signaler qu'au fil des années, l'île a vu la création d'autres lycées, plus précisément quatre (4) lycées à savoir :

- le lycée de Domoni au Sud Est de l'île ;
- le lycée de Sima à l'Ouest ;
- le lycée de Liwara au Sud ;
- le lycée de Ouani au nord ouest.

Essayons alors de déterminer les caractéristiques générales de la population dans le milieu qui nous intéresse.

### **C. La population scolaire du lycée de Mutsamudu**

L'ensemble de la population est constitué par deux catégories de personnes : les élèves et les agents de l'Etat.

#### **1.- Les élèves**

La population totale lors de l'étude est de 1054 élèves.

Ils sont repartis en trois niveaux, qui sont eux-mêmes divisés en classes.

Les statistiques que nous proposons ont été établies d'après une liste d'inscription de l'année scolaire 2003-2004.

Nous allons commencer par les classes de seconde

a) *Les classes de seconde***Tableau N°8** : Effectif des élèves en classes de seconde, année scolaire 2003-2004

<b>Sexes</b> <b>Classes</b> <b>De Seconde</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble.</b>
A <sub>1</sub>	27	13	40
A <sub>2</sub>	23	22	45
A <sub>3</sub>	27	23	50
A <sub>4</sub>	26	11	37
A <sub>5</sub>	23	18	41
Total effectif série littéraire	126	87	213
	213		
C <sub>1</sub>	24	8	32
C <sub>2</sub>	26	14	40
Total effectif série scientifique	50	22	72
	72		
Total Général	176	109	285
	285		

(Source : lycée public de Mutsamudu, Anjouan; année scolaire, 2003-2004).

**Interprétation**

Dans ce tableau N°8, nous remarquons une infériorité numérique du sexe féminin, le sexe masculin domine que cela soit dans les séries littéraires que scientifiques.

De plus, le nombre d'effectifs dans les séries A, est supérieur à celui de l'effectif des scientifiques. Nous observons des classes de seconde série A, elles sont au nombre de 5.

*b) Les classes de première*

**Tableau N°9** : Effectif des élèves en classes de première

<b>Sexes</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble.</b>
<b>Classes De Première</b>			
A <sub>1</sub>	29	26	55
A <sub>2</sub>	36	28	64
A <sub>3</sub>	23	36	59
A <sub>4</sub>	24	38	63
A <sub>5</sub>	24	33	62
Total effectif Série littéraire	136	161	297
	297		
C	20	3	23
D	27	5	32
D	26	8	34
Total effectif Série scientifique	73	16	89
	89		
Total général	209	177	386
	386		

(Source: lycée public de Mutsamudu, Anjouan; année scolaire, 2003-2004).

**Interprétation**

En ce qui concerne les classes de première, le tableau N°9 nous renseigne sur l'effectif des élèves tout sexe confondu.

Nous remarquons une supériorité de filles dans les séries littéraires (A) par rapport aux garçons.

Si dans les séries littéraires, le sexe féminin est numériquement supérieur par rapport au sexe masculin, le contraire semble s'affirmer pour les séries scientifiques. Cette tendance peut s'expliquer par une conception sociologique de l'emploi après les études.

Les gens pensent que généralement la série A débouche sur une carrière d'enseignement, fonction jugée compatible avec les travaux ménagers et l'éducation des enfants. Les séries

scientifiques, quant à elles, sont considérées comme aboutissant à des fonctions techniques nécessitant une pratique plus physique, donc adaptée aux garçons.

Certes, actuellement cette conception tend à se modifier due à la variation de la structure de l'emploi avec la mondialisation conjuguée avec les nécessités du quotidien. Les filles s'engagent de plus en plus dans les différents domaines de l'emploi et transforment en conséquence les relations sociologiques (égalité de sexe, égalité de responsabilité...).

Nous remarquons également que le nombre d'effectifs par classe surtout dans les séries littéraires dépasse la limite pédagogique tolérable pour une meilleure suivie. C'est un facteur déterminant pour la réussite de la communication, or le seuil de quarante élèves par classe, souhaité par le Ministère de l'éducation nous semble déjà excessif.

Nous allons terminer notre présentation par celle relative à la terminale.

c) *Les classes de terminale***Tableau N° 10** : Effectif des élèves en classes de terminale

Sexe Classe de Terminale	Masculin	Féminin	Ensemble.
A <sub>1</sub>	29	27	56
A <sub>2</sub>	31	28	59
A <sub>3</sub>	23	37	60
A <sub>4</sub>	30	27	57
A <sub>5</sub>	28	33	61
Total effectif série littéraire	141	152	293
	293		
C	25	2	27
D <sub>1</sub>	27	5	32
D <sub>2</sub>	27	4	31
Total effectif série scientifique	79	11	90
	90		
Total général	220	163	383
	383		

(Source : lycée public de Mutsamudu, Anjouan; année scolaire, 2003-2004).

**Interprétation**

Le tableau N° 10, nous montre que la répartition par sexe présente les mêmes caractéristiques que celles des premières (Cf. : tableau N°9) : Une supériorité des filles en série littéraire A, (152 contre 141), et des garçons en série scientifique C et D, (79 contre 11).

L'effectif total nous montre toutefois un nombre plus important de garçons que des filles au niveau de la terminale.

Ce phénomène se rencontre également à tous les niveaux, c'est à dire de la seconde à la terminale, il y a une prédominance des garçons par rapport aux filles.

Après la présentation des élèves, essayons de décrire les agents de l'Etat qui encadrent cette population dans le lycée de Mutsamudu.

## 2.-Les agents de l'Etat

Les agents de l'Etat sont composés d'enseignants et de personnels administratifs.

Les professeurs qui dispensent les cours au lycée doivent être titulaires au moins d'une licence d'enseignement de l'Université ou diplômes de l'Ecole Normale Supérieure.

### a) *Le corps enseignant*

**Tableau N°11** : Effectif des enseignants au lycée public de Mutsamudu

Sexe Matières	Masculin	Féminin	Ensemble.
Français	7	0	7
Philosophie	4	1	5
Arabe	6	0	6
Anglais	3	1	4
Histoire géographie	7	0	7
Total matières littéraires	27	2	29
	29		
Mathématiques	7	1	8
Physique chimie	3	2	6
Sciences naturelles	3	3	6
Total matières scientifiques	13	6	20
	20		
E.P.S.	4	0	4
Total général	44	8	53
	53		

(Source : lycée public de Mutsamudu, Anjouan; année scolaire, 2003-2004).

### **Interprétation**

Ce tableau présente toutes les matières dispensées au lycée de Mutsamudu et les enseignants.

Pour ce qui est des matières enseignées dans le lycée, elles sont au nombre de neuf (9), plus précisément, nous avons cinq (5) pour les matières littéraires et quatre (4) pour les matières scientifiques.

En ce qui concerne les enseignants, le lycée compte 53 enseignants à savoir 44 du sexe masculin et 8 du sexe féminin.

En matière d'enseignants, il y a prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin d'une manière générale. Si le déséquilibre est plus observé dans les matières littéraires (27hommes contre 2 femmes), dans les matières scientifiques, le décollage est moindre, 13 hommes et 6 femmes.

En ce qui concerne E.P.S, le sexe masculin est largement dominant (4 contre 0).

Nous remarquons donc une répartition assez distincte selon le sexe dans ce tableau N°11.

#### ***b) Le personnel administratif***

Le personnel administratif est organisé selon le tableau suivant.

**Tableau N°12** : Effectif des personnels administratifs du lycée public de Mutsamudu

<b>Sexes</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble.</b>
<b>Fonctions</b>			
Proviseur	0	1	
Censeur	1	0	4
Secrétaire	1	1	
Surveillant général	1	0	8
Surveillants	7	0	
Chef de scolarité	1	0	1
Bibliothèque	0	1	1
Salle des professeurs	2	0	2
Total	13	3	16
	16		

(Source: lycée public de Mutsamudu, Anjouan ; année scolaire, 2003-2004).

#### **Interprétation**

Le proviseur est le chef de l'établissement ; il assure le bon fonctionnement du lycée et entretient des relations avec l'extérieur.

Depuis le mois de Juin 2003, le lycée de Mutsamudu est dirigé par une femme. Dès son arrivée au lycée, elle décida d'améliorer les conditions de travail des élèves, des enseignants et de son personnel administratif

Pour relever le défi lancé aux femmes appelées à assumer des postes de responsabilité et surtout enrayer les problèmes de gestion et de manque de transparence, elle s'entoure de collaborateurs sérieux et dynamiques.

Le censeur s'occupe de la direction des études avec l'autorité administrative extérieure.

Le secrétariat : le secrétaire s'occupe essentiellement de toutes les relations, (il établit une éphéméride annuelle cours, examen conseil de classe, congé,... et garantit le respect de la discipline).

Le surveillant général contrôle les surveillants subalternes ou adjoints, et s'occupe des retards, des absences des élèves et des enseignants.

La scolarité s'occupe des inscriptions en début d'année scolaire et lors des examens officiels.

Les autres fonctions ont pour rôle de gérer et d'entretenir les biens matériels et pécuniaires de l'établissement.

En outre, nous remarquons dans ce tableau une supériorité du sexe masculin par rapport au sexe féminin des personnels administratifs, c'est à dire 13 hommes et 3 femmes pour assurer le bon fonctionnement de cet établissement.

## **II. Présentation des résultats du lycée public de Mutsamudu**

### **A. Le problème de l'orientation à Anjouan**

Il faut remarquer que, malgré tous les efforts entrepris depuis près de trente ans (30ans), les orientations restent dans l'ensemble très différentes selon les catégories socioprofessionnelles examinées. Toutes les études préalables à la mise en place des réformes de l'enseignement dans notre pays (Comores), comme hélas des études plus récentes, montrent qu'en matière d'orientation, s'il y a « malchance à être né dans tel ou tel pays », selon les termes empruntés à monsieur le président G- Mialaret, il y a aussi « malchance à être né dans telle ou telle famille »<sup>1</sup> conçue comme une unité dans les structures socioprofessionnelles.

---

<sup>1</sup> DREVILLON. (J.) : « *L'orientation scolaire et professionnelle* », ( Presses Universitaires, Paris, 1966, P.41).

Il est patent que le nerf de l'orientation, comme le nerf de la vie reste l'argent, mais nous pouvons nous demander si sa valeur symbolique n'a pas autant d'importance que sa valeur nominale en cette circonstance ?

En effet, dans un système capitaliste ou néocapitaliste, les catégories socioprofessionnelles reflètent grosso modo les catégories de revenus malgré quelques exceptions. Mais il faut immédiatement ajouter que les projets d'orientation sont très fréquemment acceptés ou refusés selon qu'ils s'intègrent ou non dans un système de valeurs, d'appartenance d'un sujet à un groupe.

Ce système valeur attitude est lui même en rapport avec la situation sociale et financière des membres du groupe, mais n'est ainsi justifié qu'en partie.

R Linton nous dit : « on peut aussi constater qu'il existe dans toute société des configurations de réponses qui sont liées à certains groupes socialement délimités... Dans une société hiérarchisée, on peut observer des différences semblables dans les réponses caractéristiques des individus appartenant à des niveaux sociaux différents... Il suffit de connaître la position sociale (d'autrui) pour prévoir comment (il) réagira à la plupart des situations »<sup>1</sup>.

Nous pouvons trouver des exemples multiples de l'importance du statut du groupe d'appartenance dans la définition des choix possibles pour les adolescents. Les parents (qui ont plus le sens de ce statut que les enfants) n'hésitent pas à nous dire : « cette orientation n'est pas pour mon fils ou pour ma fille, ce n'est pas habituel pour des gens de notre milieu. »

Ainsi, ces refus n'ont ni le même caractère, ni la même forme, selon le niveau socioprofessionnel des parents, mais ont toujours la même signification. L'enfant du milieu modeste s'élevant très haut dans la hiérarchie sociale perdait le contact avec les siens et ne pouvait être aidé dans son ascension. L'enfant originaire de milieu aisé ne peut être facilement orienté en fonction de ses capacités quand elles sont faibles, car il ne peut choisir certaines options sans risquer de ne plus être reconnu par les siens.

Les systèmes de valeurs et d'attitude pèsent lourd sur les orientations, surtout lorsque la distance sociale est trop grande entre la personnalité- statuaire (celle de parents) et le personnage correspondant à la profession choisie.

Par contre, lorsque le groupe social en rapport avec l'orientation espérée peut tenir lieu du groupe de référence pour l'intéressé ou ses parents, le choix est valorisé. Les limitations

---

<sup>1</sup> LINTION. (E.) : « *Le fondement culturel de la personnalité* », (Trad. LYOTARD, Paris, 1965, P.115.

dues aux situations financières sont alors reconnues comme telles et agressivement divulguées ou fièrement cachées.

### **B. Les résultats des enquêtes auprès des élèves en classe de seconde du lycée public de Mutsamudu concernant leur choix sur la section d'étude scolaire spécialisée**

L'objectif principal et primordial du questionnaire est de savoir quelles sont les raisons qui poussent tel élève à choisir ou à s'orienter vers telle ou telle série d'étude scolaire.

La question employée est fermée. Une rubrique de réponses était proposée aux enquêtés. L'élève était obligé, s'il voulait répondre, de choisir parmi les rubriques proposées.

Dans les études secondaires de l'enseignement général, trois séries d'études générales spécialisées s'ouvrent aux élèves.

Les élèves avaient donc le choix entre les trois séries à savoir : série A, C et D.

Pour ce faire, nous allons commencer les présentations des résultats par les classes de seconde.

#### **1.- Les classes secondes**

**Tableau N°13:** Répartition du choix d'étude scolaire spécialisé selon le sexe, classes de seconde (lycée public de Mutsamudu).

Séries		A	C
Sexes			
Garçons	Nombre brut	75	25
	Pourcentage	70,09%	69,44%
Filles	Nombre brut	32	11
	Pourcentage	29,91%	30,56%
Total	Nombre brut	107	36
	Pourcentage	100%	100%
Total général		143	

(Source : enquête personnelle).

#### **Interprétation**

Dans le tableau N°13, le choix scolaire spécialisé s'explique à travers ce tableau, en voici l'interprétation.

En classe de seconde, nous trouvons donc plus de garçons que des filles.

Ceci veut dire que les garçons sont nombreux par rapport aux filles.

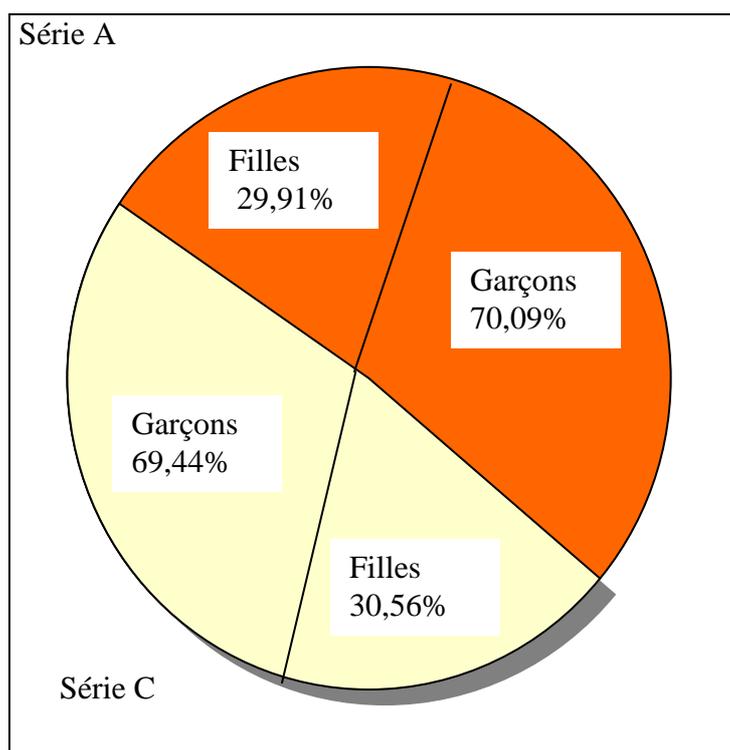
Ce phénomène se rencontre en série A, où l'on note 75 garçons contre 32 filles soit 70,09% contre 29,91%. Donc, dans la série A, les garçons sont nombreux par rapport aux filles.

En ce qui concerne les élèves qui sont en série C, nous remarquons également que le sexe masculin domine toujours, nous avons relevé 25 garçons contre 11 filles, soit 69,44% contre 30,56%.

Sur un total de 143 élèves enquêtés dans ce lycée tout sexe et toutes séries confondus : 100 élèves sont des garçons et 43 représentent les filles.

La figure ci-dessous nous donne plus de détails.

**Figure N°1** : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de seconde



(Source : enquête personnelle).

a) *L'âge des élèves en classe de seconde*

Selon l'âge, le tableau N°14, va nous renseigner.

**Tableau N°14:** Répartition du choix d'étude scolaire spécialisé selon l'âge, classes de seconde

Age	Garçons		Ens.	Moy.	Filles		Ens.	Moy.
	15-17ans	17-19ans			15-17ans	17-19ans		
A	50	25	75	16,67	22	10	32	16,63
C	18	7	25	16,56	7	4	11	16,72
Total	68	32	100	16.65	29	14	43	16,65
	100				43			

(Source : enquête personnelle).

Pour calculer la moyenne ( $\bar{X}$ ), appliquons la méthode qui permet de la calculer.

Elle s'énonce par la formule.

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^r C_i n_i$$

Nous avons  $C_{i1}$ , le premier centre de classe et le  $C_{i2}$  le deuxième centre de classe ;  
r, le nombre de classe.

**Calcul de la moyenne d'âge**

**Série A**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^r C_i n_i$$

$$\bar{X}_G = \frac{(16 \times 50) + (18 \times 25)}{75}$$

$$\bar{X}_G = 16,67 \text{ ans}$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(16 \times 22) + (18 \times 10)}{32}$$

$\bar{X}_F = 16,63 \text{ ans}$
---------------------------------

### **Série C**

La moyenne ( $\bar{X}$ ) d'âge des garçons peut être évaluée, telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(16 \times 18) + (18 \times 7)}{25} = 16,56 \text{ ans}$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(16 \times 7) + (18 \times 4)}{11} = 16,72 \text{ ans}$$

### **Interprétation**

Il faut préciser qu'en seconde au lycée public de Mutsamudu nous avons observé deux séries à savoir la série A et la série C.

Ce tableau représente l'âge moyen des élèves enquêtés qui sont en classe de seconde sexe et séries confondues.

L'effectif total de l'ensemble des élèves enquêtés en ce classe de seconde est de 143 dont 100 garçons soit en moyenne 16,64 et 43 filles soit 16,65.

En effet, nous remarquons déjà que cette population est jeune

Dans la série littéraire ou série A, nous observons plus de filles que de garçons.

#### **En série A :**

Sur 75 garçons, 50 d'entre eux sont âgés entre 15 à 17 ans et 25 sont âgés entre 17 à 19 ans, soit une moyenne de 16,67 ans ; en ce qui concerne les filles, sur 32 élèves, nous avons 22 filles qui sont âgées entre 15 à 17ans, et 10 âgées entre 17 à 19 ans, soit une moyenne de 16,63 ans.

#### **En série C :**

En général ici c'est tout à fait le contraire, les garçons sont numériquement supérieurs par rapport aux filles.

Et sur 25 garçons enquêtés, 18 d'entre eux sont âgées entre 15 à 17 ans, et 7 sont âgés entre 17 à 19 ans, soit une moyenne de 16,56 ans ; concernant les filles, sur 11 individus, nous avons 7 qui sont âgés entre 15 à 17 ans, et 4 âgés entre 17 à 19 ans, soit une moyenne de 16,72 ans.

La majorité des élèves sont âgés entre 15 à 17 ans, l'ensemble est majoritairement jeune.

*b) Les C.S.P. des parents*

**Tableau N°15:** Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon les C.S.P des parents d'élèves, classes de seconde

Elèves  CSP  Des parents		Effectif							
		A				C			
		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
		15-17	17-19	15-17	17-19	15-17	17-19	15-17	17-19
Aucun	Père	7	13	5	6	4	4	3	2
	Mère	22	15	4	5	3	4	2	2
Cadre	Père	18	7	9	3	7	2	3	1
	Mère	12	8	5	2	5	1	4	1
Non	Père	20	10	6		6	2	1	1
Cadre	Mère	11	7	12	4	9	3	1	1

(Source : enquête personnelle).

**Interprétation**

Dans ce tableau, nous avons la répartition du choix d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de seconde du lycée public de Mutsamudu selon la CSP respective de leurs parents.

Pour la CSP des parents, nous avons classé catégorie par catégorie, à savoir : CSP correspondant à aucun ensuite celle qualifiée cadre et enfin celle qualifiée non cadre.

D'après le tableau, nous remarquons que la plupart des élèves de la seconde ont des parents qui n'exercent aucune fonction ou des parents non cadre, peu d'élèves ont des parents cadres.

Ceci, nous amène à penser que les élèves qui suivent leurs cours dans les publics n'est pas du au hasard, ils ne l'ont pas voulu, c'est la condition des parents qui ne leur permettent pas de fréquenter les écoles privées.

Soit, les parents n'ont pas les moyens pour leur assurer une éducation dans des établissements privés, soit l'élève redouble plusieurs classes, et les parents sont obligés de l'envoyer au secteur public pour éviter le gaspillage d'argent, ou comme nous le disons pour ne pas jeter de l'argent par les fenêtres.

## 2. -Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de seconde

Beaucoup de personnes s'accrochent à l'idée que l'orientation scolaire ne se fait qu'après la réussite à l'examen du baccalauréat ; mais ils se trompent.

L'orientation scolaire doit se faire dès les classes de collège. L'élève doit être suivi dans sa section d'étude respective. C'est à partir de là que nous pouvons tirer un bon jugement du bien fondé de l'orientation de l'élève.

.En définitive, plusieurs raisons ont été enregistrées face à la question posée des élèves sui se trouvent en classe de seconde

Ces raisons de l'orientation scolaire de ces élèves sont classées par des tableaux afin de pouvoir faire les interprétations, explications et analyses.

Ainsi sur 143 élèves de seconde, nous avons obtenu les motifs suivants pour leur orientation:

- orientation dépendant de la famille ;
- orientation dépendant de l'élève lui même ;
- orientation relative aux débouchés ;
- orientation dépendant aux copains ;
- orientation relative à l'influence médiatique ;
- orientation dépendant de l'école elle-même.

L'orientation scolaire des élèves en classe de seconde est représentée par le tableau suivant.

**Tableau N°16** : Classement des orientations des élèves selon leur choix de séries respectives

Source d'Orientation \ Série	A	%	C	%	Effectif des enquêtés
Familiale	25	59,52%	17	40,48%	42
L'élève lui même	16	43,24%	21	56,76%	37
Débouché	8	33,33%	16	66,67%	24
Aux copains	10	55,56%	8	44,44%	18
Influence médiatique	2	15,38%	11	84,62%	13
Ecole	5	55,56%	4	44,44%	9
Total					143

(Source : enquête personnelle).

## **Interprétation**

Le tableau N°16, nous renseigne sur les raisons selon lesquelles les élèves de la classe de seconde, toutes séries confondues ont choisi de s'orienter vers la section d'étude scolaire spécialisée, c'est à dire vers telle ou telle série.

L'ensemble des élèves enquêtés qui se trouvent en classe de seconde, sexe et série confondus sont au total de 143 élèves.

En effet pour bien faciliter le travail, nous allons expliquer les raisons de l'orientation de ces élèves une après l'autre.

### ❖ Orientation dépendant de la famille

42 élèves ont répondu que leur orientation a été faite par leur famille, 25 élèves soit 59,52% sont entrés en série A, et 17 élèves soit 40,48% en série C.

Dans ce cas, l'élève a suivi tout simplement le modèle familial. Comme les membres de la famille sont des littéraires, l'élève suit la voie familiale, et si les membres de la famille sont des scientifiques, l'élève se lance vers cette section.

On pense que l'élève n'aura pas des difficultés pour trouver quelqu'un pour son encadrement. L'héritage des connaissances se transmettent ainsi de génération en génération. Bourdieu, à ce propos va parler de « capital culturel »<sup>1</sup> qui aidera à dépasser les « violences symboliques »<sup>2</sup> de l'école.

### ❖ Orientation dépendant de l'élève lui même

A ce propos, les 37 réponses relevées, nous avons 16 élèves, soit 43,24% qui ont opté pour la série A, et 21 élèves, soit 56,76% pour la série C.

Ces élèves ont répondu qu'ils ont choisi leur série selon leur propre initiative.

Les 16 élèves qui ont choisi la série A ont affirmé qu'ils aiment les matières littéraires et c'est dans ces dernières qu'ils ont de bonnes notes par rapport aux matières scientifiques.

Pour les 21 élèves qui ont choisi d'être en série C c'est qu'ils aiment les matières scientifiques, et c'est dans ces dernières qu'ils obtiennent de bonnes notes par rapport aux matières littéraires.

En définitive, il s'agit d'une orientation dépendant de l'élève lui même.

### ❖ Orientation relative aux débouchés

Ici, nous avons relevé 24 réponses. En série A, nous avons 8 élèves soit 33,33% qui ont répondu que leur orientation scolaire dépendait des débouchés, et 16 élèves soit 66,67% qui sont en série C ont dit que leur orientation dépendait également des débouchés.

<sup>1</sup> BOURDIEU. (P) et PASSERON. (J.C) : « *Les héritiers* », (édition de minuit, Paris, 1970).

<sup>2</sup> BOURDIEU. (P) et PASSERON. (J.C) : « *La reproduction* », (édition minuit, Paris 1970).

D'après ceux qui ont choisi la série A comme section d'étude spécialisée, ils pensent que c'est en faisant des études littéraires qu'ils trouveront vite et facilement du travail.

Pour ceux qui ont choisi d'être en série C, ils pensent que c'est en faisant des études scientifiques qu'ils n'auront pas trop de difficultés pour trouver du travail.

Orientation dépendant des amis

Nous avons enregistré 18 cas qui ont fait leur choix suivant des mobiles affectifs particulièrement l'amitié.

En effet, ils ont choisi la section d'étude littéraire ou la section d'étude scientifique, pour ne pas être éloigné de leurs copains. Ils se trouvent qu'ils sont ensemble depuis les primaires, ensuite au collège et puis au lycée, ils ne veulent pas se séparer, donc ils s'accompagnent toujours pour s'entre aider au fur et à mesure du cursus scolaire.

❖ Orientation relative à l'influence médiatique

13 ont attribué aux informations diverses l'origine de leur orientation. Nous trouvons 2 élèves en série A, soit 15,38%, contre 11 élèves en série C, soit 84,62%.

Ces élèves sont attirés par les médias, et ils ont déjà pu se faire une idée en ce qui concerne telle ou telle série conduisant à telle ou telle fonction après le baccalauréat.

❖ Orientation dépendant de l'école

9 élèves soit 100% se sont fiés au conseil de classe. En série A, nous avons 5 élèves, soit 55,56% dont leur orientation est à mettre aux initiatives de l'école elle-même, et 4 élèves en série C, soit 44,44%.

Pour eux, c'est l'école qui se charge de l'option où la série qui conviendrait mieux à l'élève.

En somme, c'est une orientation dépendant de l'école elle-même.

Nous avons terminé la présentation des résultats, et analyses des motivations pour les élèves de la classe de seconde. Maintenant, nous allons voir celles de la classe de première.

### C. Les résultats des enquêtes auprès des élèves en classe de première au lycée public de Mutsamudu concernant leur choix sur la section d'étude scolaire spécialisée.

Après avoir présenter les résultats des élèves en classes de seconde, nous allons faire part de ceux qui sont en classe de première toujours au lycée public de Mutsamudu.

#### 1.- Les classes premières

**Tableau N° 17** : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classes de première

Sexes		Séries	A	C	D
		Garçons	Nombre brut	58	20
	Pourcentage	42,96%	86,96%	77,50%	
Filles	Nombre brut	<b>77</b>	3	9	
	Pourcentage	57,04%	13,04	22,50%	
Total	Nombre brut	135	23	40	
	Pourcentage	100%	100%	100%	
Total général	198				

(Source : enquête personnelle)

#### Interprétation

Ce tableau N°17 nous renseigne sur l'ensemble des élèves qui sont en classe de première, série et sexes confondus.

Au total, nous avons 198 élèves enquêtés dont 109 garçons et 89 filles.

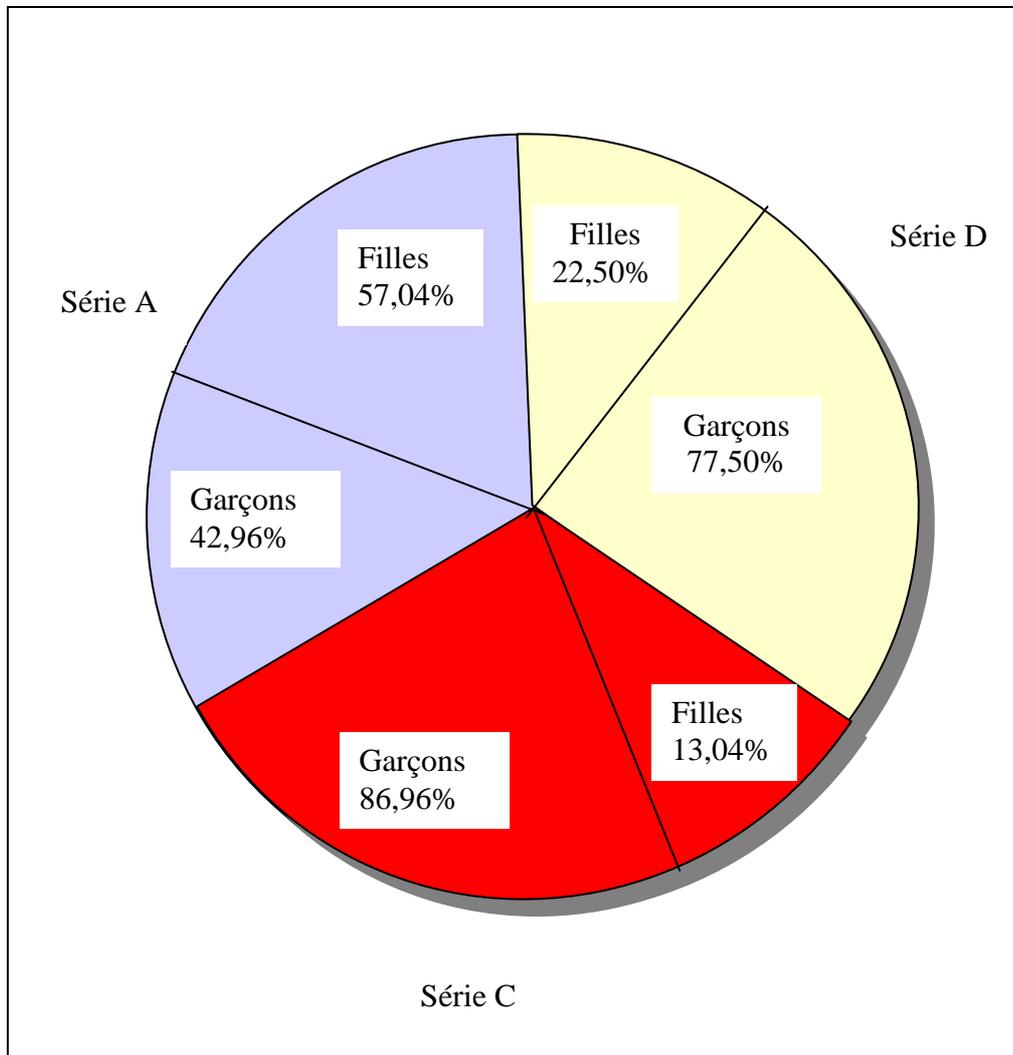
En ce qui concerne la série A, les filles sont nombreuses à savoir 77 filles soit 57,04 %, contre 58 garçons soit 42,96%, sur un total de 135 élèves.

Pour la série C nous trouvons 20 garçons soit 56,96%, contre 3 filles soit 13,04%, sur un total de 23 élèves enquêtés.

Pour la série D, il en est de même, le sexe masculin domine, nous avons 31 garçons soit 77,50%, contre 9 filles soit 22,50%, sur 40 élèves.

La figure N°2 va nous donner de plus de détails

**Figure N°2** : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en, classes de première



(Source: enquête personnelle).

a) *L'âge des élèves en classe de première*

Concernant l'âge, le tableau suivant nous renseigne sur la situation.

**Tableau N°18** : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon l'âge, classe de première

Age Séries	Garçons		Ens.	Moy.	Filles		Ens.	Moy.
	17-19ans	19-21ans			17-19ans	19-21ans		
A	43	15	58	18,52	56	21	77	18,55
C	13	7	20	18,7	2	1	3	18,67
D	22	9	31	18,58	6	3	9	18,67
Total général	78	31	109	18,57	64	25	89	18,56
	109				89			

(Source: enquête personnelle).

Pour calculer la moyenne ( $\bar{X}$ ), appliquons la méthode qui permet de la calculer.

Elle s'énonce par la formule :

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^r C_i \cdot n_i$$

Nous avons  $C_{i1}$ , le premier centre de classe et  $C_{i2}$  le deuxième centre de classe ;  $r$  le nombre de classe.

**Calcul de la moyenne d'âge**

**Série A**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(18 \times 43) + (20 \times 15)}{58} = 18,52$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(18 \times 56) + (20 \times 21)}{77} = 18,55$$

**Série C**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(18 \times 13) + (20 \times 7)}{20} = 18,7$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(18 \times 2) + (20 \times 1)}{3} = 18,67$$

### **Série D**

La moyenne d'âge des garçons se calcule telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(18 \times 22) + (20 \times 9)}{31} = 18,58$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(18 \times 6) + (20 \times 3)}{9} = 18,67$$

### **Interprétation**

Ce tableau représente l'âge moyen des élèves enquêtés qui se trouvent en classes de première, sexe et série confondus.

L'effectif total de l'ensemble de ces élèves est de 198, dont 109 garçons qui ont une moyenne d'âge de 18,57 ans, et 89 filles une moyenne de 18,56 ans.

#### **Série A :**

Sur 58 élèves enquêtés qui se trouvent en série A, nous avons 43 garçons âgés entre 17 à 19 ans, et 15 âgés entre 19 à 21 ans, soit une moyenne de 18,52 ans.

Pour le sexe opposé, sur 77 élèves qui se trouvent en série A, nous avons 56 filles âgées entre 17 à 19 ans, et 21 âgées entre 19 à 21 ans, soit une moyenne de 18,55 ans.

#### **Série C :**

Sur un ensemble de 20 élèves enquêtés se trouvant en série C, nous avons 13 garçons âgés entre 17 à 19 ans, et 7 âgés entre 19 à 21 ans, soit une moyenne de 18,7 ans.

Pour les filles, sur 3 élèves, nous avons 2 filles âgées entre 17 à 19 ans, et une (1) fille âgée entre 19 à 21 ans soit une moyenne de 18,67 ans.

#### **Série D :**

Sur un ensemble de 31 élèves enquêtés qui se trouvent en série D, 22 garçons sont âgés entre 17 à 19 ans et 9 âgés entre 19 à 21 ans soit une moyenne de 18,58 ans.

Pour les filles, l'ensemble de 9 élèves qui se trouvent en série D, 6 d'entre elles sont âgées entre 17 à 19 ans et 3 âgées entre 19 à 21 ans, soit une moyenne de 18,67 ans.

En somme, toutes ces caractéristiques montrent la vieillesse de ces élèves qui se trouvent en classe de première.

*b) Les C.S.P. des parents*

**Tableau N°19** : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon les C.S.P. des parents d'élèves, classes de première

Elèves  CSP Parents		Effectif											
		A				C				D			
		Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
		17-19	19-21	17-19	19-21	17-19	19-21	17-19	19-21	17-19	19-21	17-19	19-21
Aucune	Père	7	9	12	6	5	3	0	0	8	2	2	2
	Mère	22	10	39	5	5	4	0	0	11	5	1	1
Cadre	Père	12	4	7	2	2	1	1	0	5	1	1	1
	Mère	8	2	5	1	1	1	0	0	4	2	1	1
Non Cadre	Père	21	5	47	3	6	3	1	1	9	6	1	1
	Mère	10	6	22	6	7	2	2	1	7	2	2	2

(Source: enquête personnelle).

**Interprétation**

Nous avons ici le tableau représentatif du choix d'étude scolaire spécialisé des élèves en classe de première selon la CSP de leurs parents.

D'une manière générale, le fait de faire les études dans des établissements publics, n'est pas du au hasard. Fréquemment les parents n'ont pas assez de moyens pour envoyer leurs enfants dans des écoles privées.

Trois catégories socio- professionnelles ont été proposées lors de l'enquête sur terrain, à savoir :

- Aucun ;
- Cadre ;

-Non cadre.

**Aucun :**

Sur cette CSP, nous trouvons donc qu'il y a des élèves dont les parents n'exercent aucune fonction.

**Cadre :**

En ce qui concerne la deuxième CSP, nous trouvons certains parents qui exercent une fonction, mais toujours est il qu'il y ait fort cas que nous trouvons des parents qui font partie des cadres, pourtant ils envoient à l'établissement public.

En général si le père est cadre, la mère ne l'est pas, et vice versa ; certes nous pouvons avoir les deux cas mais c'est rare.

**Non cadre :**

Certains parents exercent une profession formelle mais se trouvent dans des situations aléatoires et ne sont pas à l'abri d'éventuels licenciements.

Ce genre de situation se rencontre le plus souvent.

**2.- Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de première**

Il est question ici d'analyser les résultats obtenus, faire les commentaires sur les raisons du choix d'étude scolaire spécialisé des élèves qui se trouvent en première

Pour ce faire, nous allons procéder étape par étape.

Ainsi sur un ensemble total de 198 élèves qui se trouvent en classe de première, nous avons obtenu les résultats et sources suivantes :

- orientation personnelle;
- orientation dépendant de la famille ;
- orientation par esprit de révolte ;
- orientation relative des débouchés ;
- orientation dépendant de l'école elle même.

**Tableau N°20** : Classement des raisons de l'orientation des élèves en classe de première

<b>Séries</b> <b>Orientation</b>	<b>A</b>	<b>%</b>	<b>C</b>	<b>%</b>	<b>D</b>	<b>%</b>	<b>Effectif D'enquêtes</b>
Personnelle	27	45,76%	11	18,64%	21	35,60%	59
Familiale	24	47,06%	9	17,65%	18	35,29%	51
Révolte	22	50%	7	15,91%	15	34,09%	44
Débouché	13	40,63%	8	25%	11	34,37%	32
Ecole	7	58,33%	2	16,67%	3	25%	12
<b>Total</b>							<b>198</b>

(Source: enquête personnelle).

### **Interprétation :**

Ce tableau représente les raisons selon laquelle les élèves de la classe de premières toutes séries confondues ont choisi de s'orienter vers la section d'étude scolaire spécialisée, c'est-à-dire vers telle ou telle série.

Pour pouvoir bien présenter les résultats, nous allons procéder orientation par orientation.

#### ❖ Orientation personnelle

L'ensemble de la population qui a donné comme réponse les raisons personnelles est de 59 sur un effectif total de 198 élèves enquêtés.

27 élèves soit 45,76% ont dit que c'est par un choix personnel qu'ils ont opté pour la série A. Ils ont opté pour la série littéraire car c'est dans ces matières qu'ils ont des meilleures notes.

En outre nous avons 11 élèves soit 18,64% sur un ensemble de 59 enquêtés, qui ont répondu que leur choix pour la série C relève d'une décision personnelle. Ils aiment les matières scientifiques. De même 21 élèves, soit 35,60% sur un effectif de 59 ont dit la même réponse en série D, ils aiment les sciences, d'où ils se sont orientés (ou choisir) la série D, comme choix d'étude scolaire.

#### ❖ Orientation dépendant de la famille

Sur un total de 198 élèves enquêtés, 51 élèves ont attribué à la famille l'origine de leur choix.

24 élèves soit 47,06% ont dit que c'est par l'influence familiale qu'ils se sont orientés en série A, 9 élèves soit 17,65% ont répondu de même en série C, et 18 élèves soit 35,29% en série D.

Ce phénomène peut s'expliquer de la façon suivante :

Ces élèves ont suivi tout simplement le modèle familial. Comme les membres de la famille ont fait les études littéraires, l'élève suit le modèle familial, et si les membres de la famille sont des scientifiques, l'élève se lance vers cette section. Comme cela, ils seront bien encadrés et trouveront facilement les documents nécessaires.

❖ Orientation par esprit de révolte.

44 élèves ont opté l'orientation dépendant de la révolte sur un effectif total de 198 élèves enquêtés en classe de première toutes séries confondues.

22 élèves, soit 50% ont répondu qu'ils ont choisi d'être en série A par révolte, 7 élèves soit 15,91% ont répondu qu'ils se sont orientés en série C par révolte aussi, et 15 élèves soit 34,09% sur 44 élèves ont répondu que c'est par révolte qu'ils se sont orientés en série D.

Pourquoi ont-ils cet esprit révolté ?

Soit, ils trouvent que dans leur famille, il y a trop de littéraires, donc ils s'orientent vers les séries scientifiques et vice-versa. Soit, ils trouvent qu'en série A, il y a trop de monde et que les chances de réussir sont minimes. C'est pourquoi ils se lancent vers les séries scientifiques.

D'où, c'est par anti-conformisme que s'explique l'orientation scolaire, on ne veut pas suivre les chemins battus par les générations précédentes.

❖ Orientation relative aux débouchés

C'est une autre réponse concernant l'orientation scolaire qui nous a été donnée.

Sur un effectif total de 198 élèves enquêtés en classes de première, 32 élèves ont choisi la série d'étude scolaire en fonction du débouché.

En effet, 13 élèves soit 40,63% ont répondu qu'ils ont choisi d'être en série A par orientation relative aux débouchés, 8 élèves soit 25% ont dit que c'est également par orientation relative aux débouchés qu'ils se sont orientés en série C, et 11 élèves soit 34,37% sur les 32 élèves ont dit que c'est pour les mêmes raisons qu'ils ont choisi la série D comme série d'étude scolaire.

A chacun donc, la manière de voir les choses.

Les élèves s'orientent ou choisissent d'être en telle ou telle série d'étude selon le débouché, c'est-à-dire l'opportunité de trouver rapidement du travail qui leur permettra de gagner leur vie sans trop de difficultés.

❖ Orientation dépendant de l'école elle-même

12 élèves sur un effectif total de 198 élèves enquêtés ont été influencés par la décision du conseil du classe.

Ainsi 7 élèves soit 58,33% sur 12 élèves ont répondu qu'ils se sont orientés en série A par l'école elle-même, 2 élèves soit 16,67% ont répondu de même en série C, et 3 élèves soit 25% sur 12 élèves ont également répondu qu'ils se trouvent en série D pour des raisons invoquées par l'école.

Ici, les élèves n'ont pas à donner d'avis sur leur orientation, dans la mesure où c'est l'établissement dans lequel l'élève suit, fait ses études, qui se charge à envoyer tel ou tel élève vers telle ou telle série.

Nous allons terminer la présentation des résultats, analyses du lycée de Mutsamudu par les élèves en classe de terminale.

**D. Les résultats des enquêtés auprès des élèves des classes terminales du lycée public de Mutsamudu concernant leur choix sur la section d'étude scolaire spécialisée**

**1.-Les classes terminales**

**Tableau N°21:**Répartition du choix de la section scolaire spécialisée selon le sexe, classes de terminale

Séries		A	C	D
		Sexe		
Garçons	Nombre brut	86	25	47
	Pourcentage	47%	92,59%	83,93%
Filles	Nombre brut	97	2	9
	Pourcentage	53%	7,41%	16,07%
Total	Nombre brut	183	27	56
	Pourcentage	100%	100%	100%
Total général		266		

(Source: enquête personnelle).

### **Interprétation**

Le tableau N° 21, nous renseigne sur l'ensemble des élèves qui sont en classe terminale, toutes séries et tous sexes confondus.

Au total, nous avons 266 élèves enquêtés en classe terminale dont 158 garçons et 108 filles.

Nous remarquons qu'en série A ou littéraire, les filles sont nombreuses par rapport aux garçons, on a 97 filles, soit 53%, contre 86 garçons, soit 47%, sur un total de 183 élèves.

#### **Pour la série C :**

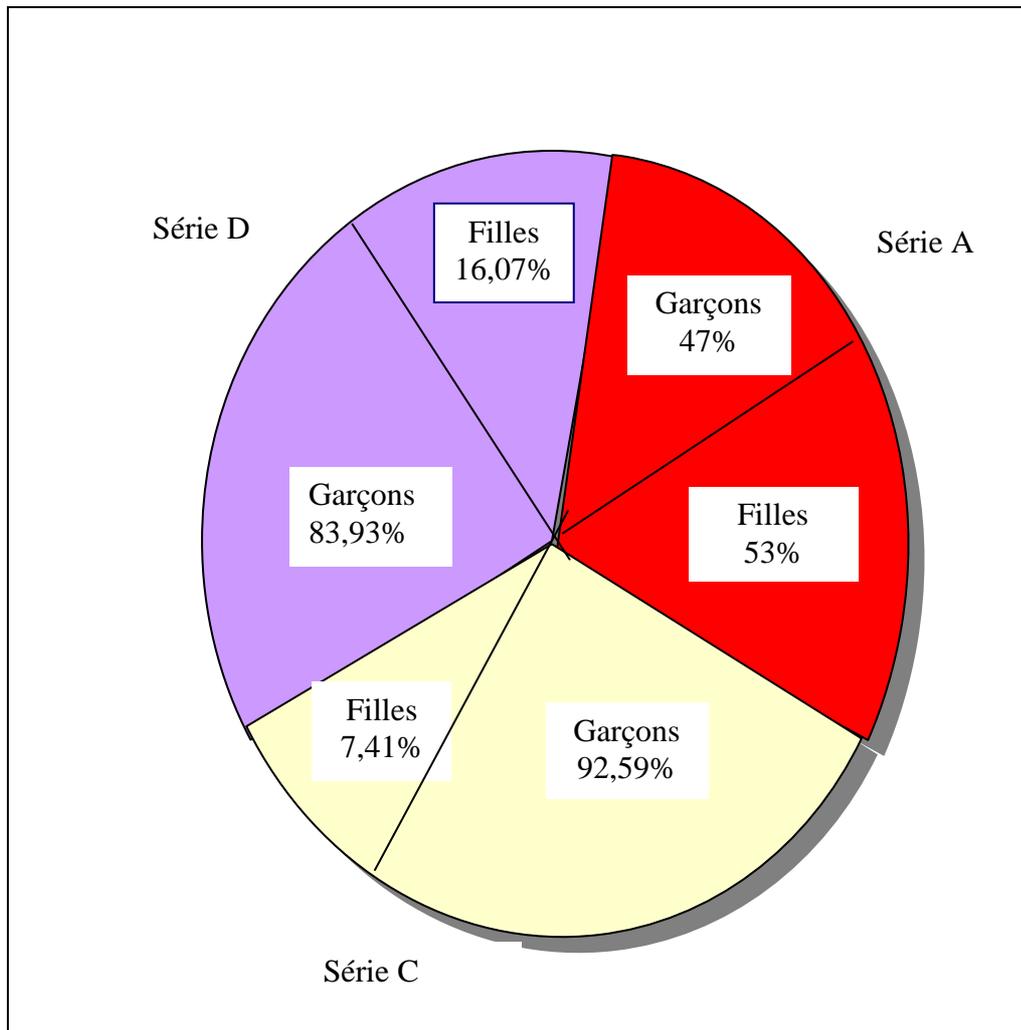
C'est le contraire, car si les filles sont nombreuses par rapport aux garçons en série A, ici c'est tout à fait le contraire. Les garçons sont numériquement supérieurs par rapport aux filles en série C, nous trouvons 25 garçons soit 92,59%, contre 2 filles soit 7,41%, sur un total de 27 élèves enquêtés.

#### **Pour la série D :**

Egalement, ici ce sont les garçons qui sont nombreux. En effet, nous avons 47 garçons, soit 83,93% contre 9 filles, soit 16,07% sur un total de 56 élèves.

Le diagramme circulaire suivant nous donne des plus amples de détails.

**Figure N°3** : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de terminale.



(Source: enquête personnelle).

a) *L'âge des élèves en classe de terminale*

Selon l'âge, le tableau suivant nous renseigne.

**Tableau N°22** : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon l'âge, des élèves en classe de terminale

Série	Garçons		Ens.	Moyenne	Filles		Ens.	Moy.
	19-21ans	21-23ans			19-21ans	21-23ans		
A	59	27	86	20,63	77	20	97	20,41
C	18	7	25	20,56	1	1	2	21
D	38		47	20,38	6	3	9	20,67
Total	115	43	158	20,54	84	24	108	20,4
	158				108			

(Source : Enquête personnelle).

Nous allons appliquer la formule qui permet de la calculer.

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^r C_i n_i$$

Nous avons  $C_{i1}$ , le premier centre de classe et le  $C_{i2}$  le deuxième centre de classe ;  
r le nombre de classe.

**Calcul de la moyenne d'âge**

**Série A**

La moyenne d'âge des garçons est déterminée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(20 \times 59) + (22 \times 27)}{86} = 20,63$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(20 \times 18) + (22 \times 20)}{97} = 20,41$$

**Série C**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(20 \times 18) + (22 \times 7)}{25} = 20,56$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(20 \times 1) + (22 \times 1)}{2} = 21 \text{ ans}$$

### **Série D**

La moyenne d'âge des garçons est déterminée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(20 \times 38) + (22 \times 9)}{47} = 20,38$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(20 \times 5) + (22 \times 3)}{9} = 20,67$$

### **Interprétation :**

Ce tableau représente l'âge moyen des élèves enquêtés qui sont en classe de terminale sexes et séries confondus.

L'effectif total de l'ensemble des élèves enquêtés dans cette classe est de 266 élèves dont 158 élèves sont des garçons avec une moyenne de 20,54 ans, et 108 élèves sont des filles avec une moyenne de 20,4 ans.

Ici, nous remarquons un certain retard dans la scolarité.

#### **D'abord en série A :**

Bien qu'il y ait beaucoup plus de filles 97 soit 53%, contre 86 garçons soit 47%, il n'y a pas de grande disparité dans l'ensemble.

Au fait sur 86 garçons, 59 sont âgés entre 19 à 21 ans, et 27 sont âgés entre 21 à 23 ans soit avec une moyenne de 20,63 ans.

En ce qui concerne les filles, sur 97 élèves, nous avons 77 filles qui sont âgées entre 19 à 21 ans et 20 filles âgées entre 21 à 23 ans soit une moyenne de 20,41 ans.

En définitive, l'âge moyen de ces élèves qui se trouvent en classe de terminale est de 21 ans pour les garçons et de 20 ans pour les filles.

#### **Série C :**

En général, les garçons sont plus nombreux que les filles en séries scientifiques.

L'aînesse se distingue en série C.

En effet, sur 25 élèves du sexe masculin, 18 d'entre eux sont âgés entre 19 à 21 ans et 7 sont âgés entre 21 à 23 ans soit une moyenne de 20,56 ans.

Pour les filles, sur 2 élèves, nous avons une (1) fille âgée entre 19 à 21 ans et une (1) autre âgée entre 21 à 23 ans soit une moyenne de 21 ans.

Dans l'ensemble, les garçons représentent la majorité des élèves qui se trouvent en classe de terminale, série C, ils sont moins âgés par rapport aux filles soit une moyenne de 20,56 ans contre 21 ans pour les filles.

En somme, l'âge moyen de ces élèves est de 20 ans pour les garçons et de 21ans pour les filles.

**Série D :**

La même situation se présente, les garçons sont numériquement supérieurs.

En effet, sur 47 élèves qui se trouvent en série D, 38 garçons sont âgés entre 19 et 21ans et 9 âgés entre 21 à 23ans soit une moyenne de 20,38 ans.

En ce qui concerne les filles, on a un total de 9 individus, 6 sont âgés entre 19 à 21ans et 3 sont âgés entre 21 à 23ans soit une moyenne de 20,67 ans.

En définitive, l'âge moyen de ces élèves en classe de terminale qui se trouvent en série D est de 20 ans pour les garçons et de 21ans pour les filles.

Les interprétations, et les explications que nous avons vues montrent bien que dans l'ensemble les élèves ont un âge avancé.

*b) Les C.S.P. des parents*

**Tableau N° 23** : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de terminale selon les CSP des parents.

Elèves  CSP Parents		Effectif											
		A				C				D			
		Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
		19-21	21-23	19-21	21-23	19-21	21-23	19-21	21-23	19-21	21-23	19-21	21-23
Aucune	Père	5	12	14	7	3	3	0	0	5	4	2	0
	Mère	29	15	10	16	9	3	1	1	10	5	3	1
Cadre	Père	8	10	12	5	2	2	0	0	7	2	1	1
	Mère	5		9	3	1	1	0	0	9	1	1	1
Non Cadre	Père	37	14	45	14	11	4	1	1	20	7	3	2
	Mère	16	17	52	7	6	5	0	0	15	7	2	1

(Source: Enquête personnelle).

**Interprétation :**

Nous avons ici le tableau représentatif du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon les CSP des parents d'élèves.

Il faut, au préalable, préciser qu'en général, les élèves qui suivent les cours dans des établissements publics n'ont pas eu le choix : soit leurs parents n'ont pas les moyens, soit l'élève a accusé plusieurs redoublements, donc les parents préfèrent l'envoyer au public, pour ne pas dépenser de l'argent pour rien Ou comme nous le disions « ne pas jeter l'argent par les fenêtres ».

Trois (3) catégories sociales professionnelles ont été proposées à savoir : Aucune, cadre et non cadre.

**Aucun :**

En regardant de plus près, une remarque est à faire, sur cette première CSP. Nous trouvons que peu n'exercent aucune fonction, ils se débrouillent dans les champs et les petites commerces, cf. : voire tableau.

**Cadre :**

Nous trouvons après le dépouillement qu'il est rare de trouver que les deux parents sont cadres. Si le père est cadre, la mère ne l'est pas, et vice-versa.

Toutefois, nous pouvons rencontrer que les deux sont cadres, mais c'est un peu rare pour des élèves qui sont dans les publics.

**Non cadre :**

L'élève peut avoir un père non cadre et une mère cadre, ou bien un père cadre et non la mère, ou bien encore, les deux ne sont pas des cadres. Ce dernier phénomène se rencontre souvent.

En somme, il est rare de trouver que l'élève est bien adapté. Majoritairement, les parents qui n'exercent aucune fonction et ceux qui sont non cadres sont nombreux par rapport aux parents qui sont cadres.

En définitive, ce phénomène est fréquent dans les pays en voie de développement ou comme nous le disions les pays du Tiers Monde.

**2 : Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de terminale**

Après avoir présenté, les élèves des classes terminales, maintenant il est question de présenter les raisons à l'origine de leur orientation dans leur choix de la section d'étude scolaire spécialisée.

Sur un effectif total de 266 élèves enquêtés qui se trouvent en classe terminale, nous avons obtenu les raisons à l'origine de l'orientation suivantes classés catégories :

- Orientation dépendant de la famille ;
- orientation dépendant des goûts personnels ;
- orientation dépendant des amis ;
- orientation dépendant du sexe ;
- orientation relative aux débouchés ;
- orientation relative à la maladie.

**Tableau N° 24** : Classement des raisons de l'orientation des élèves en classes de terminale

<b>Série</b> <b>Orientation</b>	<b>A</b>	<b>%</b>	<b>C</b>	<b>%</b>	<b>D</b>	<b>%</b>	<b>Effectif des enquêtés</b>
Familiale	41	49,40%	19	22,89%	23	27,71%	83
Goût personnel	34	50%	13	19,12%	21	30,88%	68
Sexe	15	26,32%	19	33,33%	23	40,35%	57
Amis	13	44,83%	7	24,14%	9	31,03%	29
Maladie	11	68,75%	2	12,50%	3	18,75%	16
Ecole	6	46,15%	3	23,08%	4	30,77%	13
Total							266

(Source : enquête personnelle).

### **Interprétation**

Ce tableau représente le classement des raisons à l'origine de l'orientation scolaire des élèves en classe de terminale, dans leur choix d'étude scolaire spécialisée.

La question a été de savoir les raisons qui poussent tel élève à choisir ou à s'orienter vers telle ou telle série de la section d'étude ?

Pour faciliter les explications, nous allons essayer d'expliquer l'orientation par orientation.

#### ❖ Orientation dépendant de la famille

En général, l'élève s'oriente selon la voie tracée par la famille. En effet, l'effectif total qui a choisi comme orientation dépendant de la famille, afin de poursuivre leurs études est de 83 élèves sur un total de 266 élèves enquêtés.

Sur 83 élèves enquêtés, nous avons 41 élèves, soit 49,40%, en série A dont leur orientation dépendait de la famille, et 19 élèves, soit 22,89%, ont déclaré qu'ils se trouvent en série C de la même manière, il en est également pour 23 élèves, soit 27,71%, de la série D.

En un mot, il s'agit d'une orientation liée à la famille. La majorité de ces élèves se sont orientés tout en tenant compte du modèle familial.

S'il se trouve que les membres de la famille sont des littéraires, et bien l'élève se conforme à cette tradition, il suit la voie familiale ; et s'il se trouve que les membres de la famille sont des scientifiques et bien l'élève suit également ce modèle d'enseignement.

De cette manière, l'élève qui se trouve entouré soit par des scientifiques soit des littéraires n'aura aucune difficulté dans ses encadrements.

❖ Orientation dépendant des goûts personnels

Sur 68 élèves enquêtés, nous avons 34 élèves, soit 50%, qui ont dit qu'ils suivent leurs cours en série A selon leur propre appréhension, ensuite 13 élèves soit 19,12%, ont déclaré de même en série C, et 21 élèves, soit 30,88%, ont répondu également pareil en série D.

En définitive, il n'y a pas d'autre explication que d'ordre subjectif. Si tel élève choisit telle série, c'est tout simplement parce qu'il aime la série et que les cours octroyés lui conviennent.

Soit l'élève aime les matières scientifiques, alors il se lance dans les séries C ou D, soit l'élève aime les matières littéraires, d'où il se lance en série A.

C'est l'opinion personnelle qui dicte l'orientation.

❖ Orientation dépendant du sexe

Ici, l'effectif des enquêtés est de 59 élèves sur un total de 266 élèves.

Donc, s'il y a des élèves qui s'orientent à partir de la famille, des débouchés, de la révolte, des goûts personnels, ici un autre cas d'orientation s'observe, elle dépend du sexe.

En effet, sur 57 élèves enquêtés, nous avons 15 élèves, soit 26,32%, en série A dont leur orientation provient de l'appartenance, ensuite 19 élèves, soit 33,33%, en série C ont répondu pareil, et 23 élèves, soit 40,35%, en série D.

Cette situation est très délicate dans la mesure où l'élève s'oriente sans tenir compte de ses capacités mais du sexe.

En un mot, il y a une complexité qui se dégage, ici, c'est un complexe de supériorité dont faisait allusion ADLER<sup>1</sup>, à savoir, la plupart des garçons qui s'orientent vers les séries scientifiques, car il y a un préjugé qui dit que la série A, c'est une série des filles, donc en tant que sexe fort, il est impératif et il n'est pas question de s'orienter en série A.

En définitive, il s'agit d'une orientation dépendant du sexe.

---

<sup>1</sup> ADLER (A.) : « *Le tempérament nerveux* », (Payot, Paris, 1955).

❖ Orientation dépendant des amis

29 élèves ont répondu que leur orientation a été influencée par les amis. Nous avons 13 élèves, soit 44,83%, en série A, qui ont répondu qu'ils sont en série A car leur orientation dépendait des amis, ensuite 7 élèves, soit 24,14%, ont dit qu'ils se sont orientés en série C de la même manière, et enfin 9 élèves, soit 31,03%, ont répondu qu'ils se trouvent en série D pour « être avec » leurs amis.

Il s'agit donc d'une orientation dépendant du copinage.

❖ Orientation d'ordre pathologique

Beaucoup des élèves sont contraints de changer de série, ou de s'orienter vers telle ou telle série, à cause de la maladie.

En effet sur 16 élèves ayant répondu dans ce sens, nous avons 11 individus, soit 68,75% en série A. Puis 2 élèves, soit 12,50%, en série C ont répondu de même, et également 3 élèves, soit 18,75% de la série D.

Ainsi, la plupart de ces élèves sont malades ; ils sont obligés de choisir ou de s'orienter en fonction de leur santé, de leur capacité à se concentrer ou à fournir d'effort.

❖ Orientation dépendent de l'école

13 élèves ont suivi les conseils de classe, nous avons 6 élèves, soit 46,15% en série A, dont leur orientation se faisait ainsi ; de même pour 3 élèves, soit 23,08%, en série C ; et enfin 4 élèves, soit 30,77% en série D, ont répondu de la même manière.

Ici, c'est l'école qui s'occupe de l'orientation de l'élève. Tel élève est apte à suivre les cours en série littéraire ou série A, donc il est orienté en série A, tel élève est apte à suivre les cours en série scientifique, donc il est orienté vers les séries C ou D.

En définitive, il s'agit d'une orientation dépendant de l'école elle même. L'élève n'a pas son mot à dire, la décision est prise par les responsables de l'établissement où il fréquente.

Telles se présentent les motivations qui sont à l'origine de l'orientation scolaire au lycée public de Mutsamudu (Anjouan). Pour continuer notre étude, nous allons maintenant voir celles relatives au lycée privé Neimane School.

## **CHAPITRE IV:**

### **L'étude du Lycée privé Neimane School**

Dans ce chapitre, tout comme le précédent, nous allons faire une présentation générale du milieu a étudié, puis nous donnerons les résultats de l'enquête sur les motivations qui ont été à l'origine de l'orientation scolaire.

#### **I. Présentation générale de Neimane School.**

##### **A. Situation géographique**

Le lycée privé Neimane School se situe dans la ville de Mirontsy, plus précisément à l'Est de la ville aux abords de la route menant vers l'EDA.

C'est une zone où il y a peu d'habitation et où le calme règne.

##### **B. Historique**

Neimane School a ouvert ses portes en 1985, plus précisément le 14 Octobre 1985, elle accueillait des élèves de la pré sixième (CM<sub>2</sub>). L'année suivante, elle a ouvert le Collège et plus tard le lycée.

Depuis, elle n'a cessé de fonctionner et d'accueillir des élèves de toutes les régions de l'Ile d'Anjouan.

Essayons alors de déterminer les caractéristiques générales de la population de Neimane School.

##### **C. La population scolaire de Neimane School.**

L'ensemble de la population est constitué par trois (3) catégories de personnes : Les élèves, les enseignants et le personnel administratif.

###### **1.-Les élèves.**

Ils sont répartis en trois (3) niveaux intermédiaires, qui sont eux mêmes divisés en classes.

Nous allons commencer par la classe de seconde.

**a) Les classes de seconde**

**Tableau N°25** : Effectif des élèves en classes de seconde, Neimane School.

Sexes Classe De seconde	Masculin	Féminin	Ensemble.
Seconde G	16	13	29
Total	29		

(Source: lycée privé Neimane School ; année scolaire, 2003-2004).

**Interprétation**

Le tableau N°25, nous montre qu'à Neimane School en ce qui concerne la classe de seconde, il n'y a pas de séries spécifiques. La série de la seconde est unique, c'est à dire en tronc commun. Et c'est pareil dans toutes les écoles privées.

Le nombre d'effectif total dans cette classe de seconde générale est de 29 élèves dont 16 du sexe masculin (garçons) et 13 du sexe féminin (fille)

Nous avons remarqué qu'il n'y a pas trop d'écart.

**b) Les classes de première**

**Tableau N°26** : Effectif des élèves en classes de première, Neimane School.

Sexe Classe de première	Masculin	Féminin	Ensemble.
L	11	6	17
S	13	4	17
Total	24	10	34
	34		

(Source: lycée privé Neimane School ; année scolaire, 2003-2004).

### Interprétation

Dans ce tableau N°26, nous remarquons en général la supériorité du sexe masculin. En série littéraire ou série L nous avons 11 garçons et 6 filles, et dans la série scientifique ou série S, nous avons 13 garçons et 4 filles.

Le tableau montre aussi que Neimane School on observe deux (2) séries fondamentales à savoir : L (ou Littéraire) et S (ou Scientifique).

Enfin, essayons de voir l'effectif en classes terminales

#### c) Les classes de terminale

**Tableau N°27** : Effectif des élèves en classe de Terminale, Neimane School.

Sexe Classe de Terminale	Masculin	Féminin	Ensemble.
A	7	6	13
C	4	1	5
D	11	3	14
Total effectif série scientifique	15	4	9
Total général	22	10	32
	32		

(Source: lycée privé Neimane School ; année scolaire, 2003-2004).

### Interprétation

En ce qui concerne les classes terminales, le tableau N°27, nous renseigne sur l'effectif des élèves et les séries.

Nous remarquons donc une toute petite prédominance du sexe masculin en terminale série A, la différence étant à 1 individu soit 7 garçons et 6 filles.

Mais dans les séries C et D, il y a une supériorité des garçons. Ces derniers sont majoritairement supérieurs aux filles, soit 4 garçons contre 1 fille en série C, et 11 garçons contre 3 filles en série D.

## 2.- Les enseignants

Ils sont répartis en deux (2) catégories : ceux dispensant les cours littéraires et ceux qui en dispensent les cours scientifiques.

**Tableau N° 28** : Effectif des enseignants, Neimane School.

Sexes Matières	Masculin	Féminin	Ensemble
Français	2	0	2
Philosophie	3	0	3
Arabe	3	0	3
Anglais	1	1	2
Histoire géographie	2	0	2
Total matières littéraires	11	1	12
	12		
Mathématiques	4	0	4
Physique chimie	2	0	2
Science naturelle	2	0	2
Total matières scientifiques	8	0	8
	8		
EPS	2	0	2
Total général	21	1	22
	22		

(Source : lycée privé Neimane School ; année scolaire, 2003-2004).

### Interprétation

Ce tableau N°28, montre la spécificité du corps enseignant au lycée privé Neimane School.

L'effectif total du corps enseignant est de 22 dont 21 hommes et 1 femme. Pour les matières littéraires, nous avons au total 12 enseignants dont 11 hommes et 1 femme. En ce qui concerne les matières scientifiques, nous avons au total 8 enseignants dont 8 hommes et 0 femme.

Le corps enseignant dominant est le sexe masculin, d'où il y a prédominance de l'homme par rapport à la femme. Ce phénomène est dû à la place accordée aux femmes dans

le service public. La tradition fait que les femmes restent au foyer et n'ont pas de statut important dans la hiérarchie sociale.

En outre, concernant l'EPS, il y a 2 hommes contre 0 femme. C'est un rôle particulièrement dévolu à l'homme.

Nous terminons donc avec les personnels administratifs

### 3.- Les personnels administratifs

Les personnels administratifs sont représentés par le tableau suivant.

**Tableau N°29** : Effectif des personnels administratifs, Neimane School.

<b>Sexes</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Ensemble</b>
<b>Fonctions</b>			
Provisorat	1	0	1
Secrétaire	0	1	1
Chef de scolarité	1	0	1
Surveillant général	1	0	1
Salle des professeurs	2	0	2
Bibliothèque	0	1	1
Total	5	2	7
	7		

(Source : lycée privé Neimane School ; année scolaire, 2003-2004).

### Interprétation

Nous remarquons dans ce tableau N°29, une supériorité du sexe masculin par rapport au sexe féminin, c'est à dire sur un total de 7 personnels administratifs au Neimane School 5 sont du sexe masculin et 2 sont du sexe féminin.

Nous pouvons avancer les mêmes hypothèses que celles évoquées pour le corps enseignant pour expliquer ce phénomène

## II. Présentation des résultats du lycée privé Neimane School.

Nous allons commencer les présentations des résultats et des motivations par les classes de seconde.

### A. Présentation des élèves des classes de seconde, Neimane School.

#### 1.-Les classes secondes

**Tableau N° 30** : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classes de seconde

Sexes		Série	Générale
		Garçons	Nombre Brut
	Pourcentage	55,17%	
Filles	Nombre Brut	13	
	Pourcentage	44,83%	
Total	Nombre Brut	29	
	Pourcentage	100%	
Total général		29	

(Source : enquête personnelle).

### Interprétation

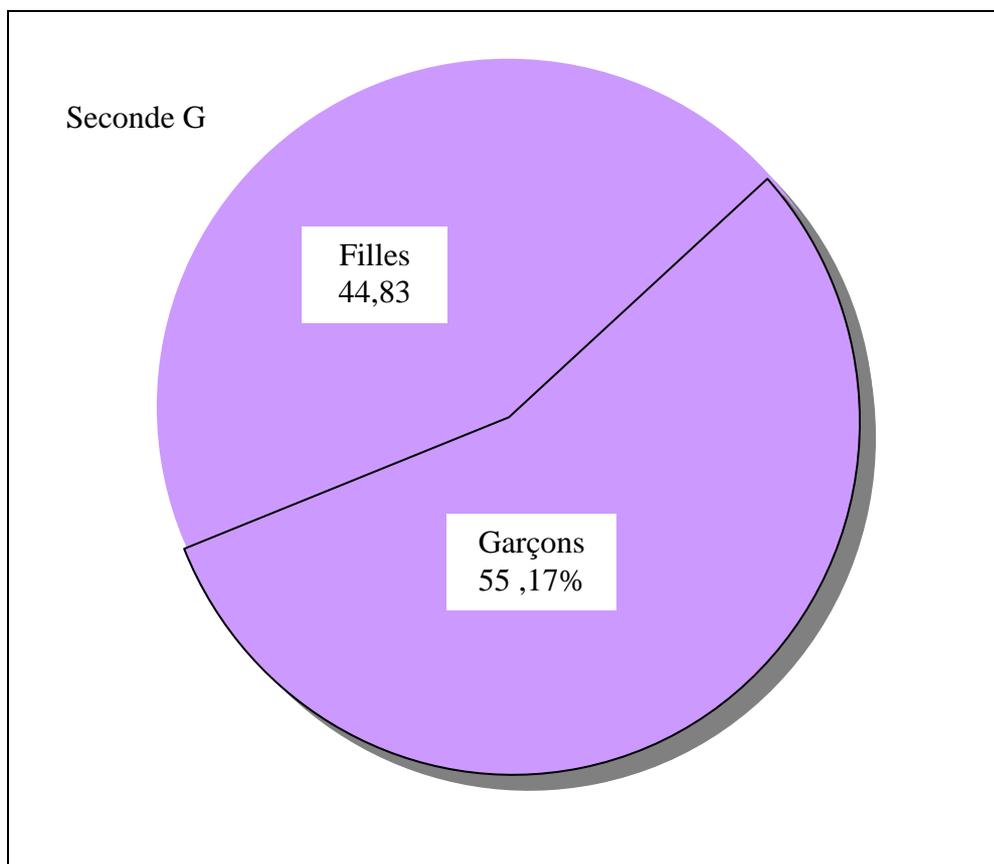
Le tableau N°30 : nous renseigne sur le choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de seconde, Neimane School, série et sexe confondus.

Au total, nous avons 29 élèves enquêtés en classe de seconde dont 16 garçons et 13 filles.

Nous remarquons que les garçons sont plus nombreux en seconde générale par rapport aux filles : 16 garçons soit 55,17%, contre 13 filles soit 44,83%.

Le diagramme circulaire nous donne de plus de détails.

**Figure N°4** : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de seconde



(Source : enquête personnelle).

Parmi les caractéristiques, relevons également l'âge

**a) L'âge des élèves en classe de seconde**

**Tableau N°31** : Répartitions du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de seconde selon l'âge

Age	Garçons		Ens.	Moy.	Filles		Ens.	Moy.
	12-14	14-16			12-14	14-16		
Seconde Générale	6	10	16	14,25	7	6	13	13,92
Total	16		16		13		13	

(Source : enquête personnelle).

Pour calculer la moyenne, appliquons la méthode qui permet de la calculer.

Elle s'énonce par la formule.

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^r C_i n_i$$

Nous avons  $C_{i1}$ , le premier centre de classe et le  $C_{i2}$  le deuxième centre ;  $r$ , le nombre de classe.

### **Calcul de la moyenne d'âge**

#### **Série G ou générale**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(13 \times 6) + (15 \times 10)}{16} = 14,25$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(13 \times 17) + (15 \times 6)}{13} = 13,92$$

### **Interprétation**

Ce tableau représente l'âge moyen des élèves enquêtés qui sont en classe de seconde, tout sexe et série confondus.

D'une manière générale, c'est une population jeune.

Sur 29 élèves enquêtés qui se trouvent en seconde générale à Neimane School, nous avons dans l'ensemble 16 garçons dont 6 d'entre eux sont âgés de 12 à 14 ans et le reste âgé de 14 à 16 ans, soit une moyenne de 14,25 ans.

En ce qui concerne les filles, nous avons dans l'ensemble 13 filles dont 7 âgées entre 12 à 14 ans et les 6 restantes âgées entre 14 à 16 ans soit une moyenne de 13,92 ans.

L'âge de ces élèves est de 15 ans pour les garçons et de 14 ans pour les filles.

Si telle se présente la répartition par sexe.

*b) Les C.S.P. des parents*

**Tableau N°32** : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée en classe de seconde selon les C-S-P des parents

Elèves  CSP des Parents		Effectif			
		G			
		Garçons		Filles	
		12-14	14-16	12-14	14-16
Aucune	Père	1	2	1	1
	Mère	2	2	2	2
Cadre	Père	3	3	4	2
	Mère	1	4	3	3
Non cadre	Père	2	5	2	3
	Mère	3	4	2	1

(Source: enquête personnelle).

**Interprétation**

Nous avons ici le tableau représentatif du choix de la section d'étude scolaire des élèves en classe de seconde selon les C-S-P de leurs parents.

Trois catégories sociales professionnelles ont été proposées lors de l'enquête sur terrain, à savoir : aucun, cadre et non cadre.

D'une manière générale, les parents qui envoient leurs enfants dans des écoles privées ont les moyens financiers pour leur assurer une bonne éducation, ou du moins ce sont des parents qui disposent d'un revenu assez conséquent, ou se débrouillent tant bien que mal.

Parmi les résultats de ce tableau, nous pouvons trouver des élèves dont leurs parents n'ont aucune fonction, mais quand même ils ont envoyés leurs enfants dans des écoles et établissements privés pour suivre les cours.

Ces parents s'adonnent à des petits commerces pour envoyer leurs enfants dans un établissement privé, ils se sacrifient pour leur progéniture.

## 2.-Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de seconde

Après avoir et présenté les caractéristiques générales des élèves en classe de seconde, maintenant il est question de présenter les motivations qui sont à l'origine de leur orientation dans la série d'étude spécialisée.

Sur un effectif total de 29 élèves enquêtés qui se trouvent en seconde, nous avons obtenus comme motivation principale l'orientation effectuée par l'école.

**Tableau N°33** : Classement des raisons de l'orientation scolaire des élèves en classes de seconde.

<b>Série</b>	<b>Générale</b>	<b>%</b>	<b>Effectif des enquêtés</b>
<b>Orientation</b>			
L'école elle même	29	100	29

(Source: enquête personnelle).

### **Interprétation**

Ce tableau représente les raisons de l'orientation scolaire selon la série spécialisée des élèves en classe de seconde.

La question posée est la suivante : Les raisons qui poussent l'élève à choisir ou à s'orienter vers telle ou telle série ?

Nous avons 29 élèves enquêtés en seconde série G et leur orientation dépendait de l'école.

En effet, ils se sont orientés en seconde G, tout simplement comme, parce que dans les établissements privés, en ce qui concerne la seconde, il n'y a qu'une seule série, et dénommée G ou générale.

En définitive, l'élève n'a pas de choix à faire, en seconde, il se trouve directement dans cette série, d'où l'élève ici n'a aucune alternative. Son avis n'est pas demandé.

## B. Présentation des élèves des classes de première, à Neimane School.

### 1.- Les classes premières

**Tableau N° 34** : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classe de première

Elèves		Séries	L	S
Garçons	Nombre brut		11	13
	Pourcentage		64,71	76,13
Filles	Nombre brut		6	4
	Pourcentage		35,29	23,53
Total	Nombre brut		17	17
	Pourcentage		100	100
Total général			34	

(Source : enquête personnelle).

### Interprétation

Le tableau N° 34, nous renseigne sur le choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de première concernant leurs séries d'étude respective.

L'effectif total des élèves enquêtés est en classe de première est de 34 élèves dont 17 élèves en première L et 17 élèves également en première S.

En ce qui concerne la première L, nous remarquons la majorité du sexe masculin par rapport au sexe féminin.

En première L sur un total de 17 élèves, nous avons 11 garçons, soit 64,71%, contre 6 filles, soit 35,29%.

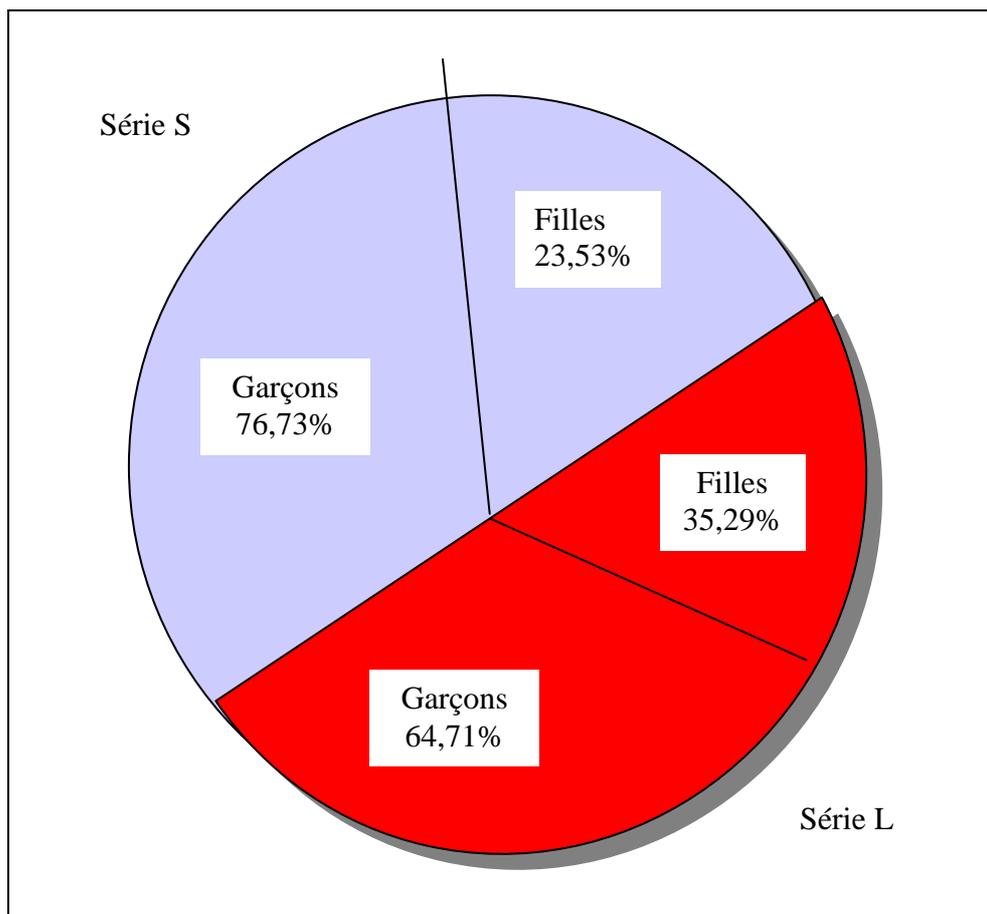
Et pour la première S, c'est la même remarque, le sexe masculin, domine le sexe féminin, soit 13 garçons, contre 4 filles.

En définitive, les garçons dominent les filles que cela soit en L ou en S.

Notons également que dans les établissements privés, il n'y a que deux séries pour les classes de première, il s'agit de la série L ou littéraire, et de la série S ou scientifique.

Le diagramme circulaire suivant nous donne plus de détails.

**Figure N°5** : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de première



(Source : enquête personnelle).

Si tel se présente le pourcentage des élèves selon le sexe, qu'en est-il de l'âge ?  
Selon l'âge, le tableau suivant nous renseigne

a). *L'âge des élèves en classe de première*

**Tableau N° 35** : Répartition du choix de la section d'étude spécialisée des élèves en classe de première, selon l'âge.

Séries	Garçons		Ens.	Moy.	Filles		Ens.	Moy.
	14-16	16-18			14-16	16-18		
L	4	7	11	16,27	2	4	6	16,33
S	5	8	13	16,23	1	3	4	16,50
Total	9	15	24	16,25	3	7	10	16,40
	24				10			

(Source: enquête personnelle).

Pour calculer la moyenne, appliquons la méthode qui permet de la calculer.

Elle s'énonce par la formule :

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^r C_i n_i$$

Nous avons  $C_{i1}$ , le premier centre de classe et  $C_{i2}$  le deuxième centre;  $r$  le nombre de classe.

**Calcul de la moyenne d'âge**

**Série L**

La moyenne d'âge des garçons se calcule telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(15 \times 4) + (17 \times 7)}{11} = 16,27$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(15 \times 2) + (17 \times 4)}{13} = 16,33$$

**Série S**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(15 \times 5) + (17 \times 8)}{13} = 16,23$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(15 \times 1) + (17 \times 3)}{11} = 16,5$$

### **Interprétation**

Ce tableau représente l'âge moyen des élèves en classe de première L et de première S, garçons, filles, et séries confondues.

L'effectif total des élèves en classe de première est de 34 dont 24 garçons avec une moyenne de 16,25 ans et 10 filles avec une moyenne de 16,40 ans.

Nous remarquons que l'ensemble des élèves qui se trouvent en classe de première à Neimane School est jeune.

#### **Pour la série L :**

Sur les 11 élèves, nous trouvons 4 garçons qui sont âgés entre 14 à 16ans, et 7 âgés entre 16 à 18ans, soit une moyenne de 16,27 ans.

Pour le sexe opposé, sur 6 élèves, nous avons 2 filles âgées entre 14 à 16ans, et 4 âgées entre 16 à 18ans, soit une moyenne de 16,33 ans.

#### **En ce qui concerne la série S :**

Sur les 13 élèves, nous avons 5 garçons âgés entre 14 à 16ans, et 8 âgés entre 16 à 18ans, soit une moyenne de 16,23 ans.

Pour les filles, sur un ensemble de 4 filles, nous trouvons 1 fille âgée entre 14 à 16ans, et 3 filles âgées entre 16 à 18ans, soit une moyenne de 16,50 ans.

Dans l'ensemble, les élèves qui se trouvent en classe de première S, garçons et filles, au total, ils sont au nombre de 17, ils sont jeunes.

En définitive, l'âge moyen de ces élèves garçons et filles en classe de première L et S du Neimane School est de 17ans. C'est à dire que les garçons et les filles ont presque le même âge.

Essayons, maintenant de voir la répartition selon les C.S.P. des parents

*b). Les C.S.P. des parents*

**Tableau N°36** : Répartition du choix de la section d'étude spécialisée des élèves en classe de première selon les CSP de leurs parents.

CSP des Parents		Elèves		Effectif					
		L				S			
		G		F		G		F	
		14-16	16-18	14-16	16-18	14-16	16-18-	14-16	16-18
Aucune	Père	1	2	0	1	1	1	0	0
	Mère	1	3	0	2	0	2	0	1
Cadre	Père	2	2	1	1	2	4	0	1
	Mère	2	2	0	1	3	5	0	1
Non cadre	Père	1	3	1	2	2	3	1	2
	Mère	1	2	2	1	2	1	1	1

(Source: enquête personnelle).

**Interprétation**

Le tableau N°36, présente les CSP des parents d'élèves qui se trouvent en classe de première L et S à Neimane School.

Trois (3) CSP ont été proposées aux élèves enquêtés pour déterminer la CSP des parents, à savoir :

- aucune ;
- cadre ;
- non cadre.

Nous remarquons que la plupart des élèves en classe de première à Neimane School, ont un père au moins cadre et une mère cadre ou une mère non cadre.

En général l'élève a un père cadre et une mère cadre, ou bien un père cadre et une mère sans emploi, ou bien encore un père no cadre et une mère au foyer.

Toutefois, d'après les résultats, nous pouvons trouver un élève dont les parents ne travaillent dans le secteur formel.

Ceci revient à dire, que ce sont des parents qui se débrouillent et se tuent dans le seul but de faire étudier leurs enfants dans un établissement pour une bonne et meilleure éducation. Ils escomptent un avenir meilleur à leurs enfants.

## **2.- Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de première**

Après avoir réparti et présenté les caractéristiques générales des élèves en classe de première, maintenant, il est opportun de présenter les raisons qui sont à l'origine de leur orientation dans le choix de la série d'étude respective.

Sur un effectif total de 34 élèves qui sont en classe de première à Neimane School, nous avons obtenu les orientations suivantes :

- orientation dépendant du métier envisagé ;
- orientation dépendant de la famille ;
- orientation dépendant du choix personnel.

**Tableau N°37** : Classement des motivations de l'orientation scolaire des élèves en classes de première, à Neiman School

<b>Séries</b>	<b>L</b>	<b>%</b>	<b>S</b>	<b>%</b>	<b>Effectif des enquêtés</b>
<b>Orientation</b>					
Métier envisagé	5	38,46	8	61,54	13
Famille	6	54,55	5	45,45	11
Personnel	3	30	7	70	10
Total					34

(Source : enquête personnelle).

### **Interprétation**

Ce tableau représente le classement des raisons de l'orientation des élèves en classe de première.

Pour faciliter, le travail, nous avons préféré expliquer orientation par orientation

❖ Orientation dépendant du métier envisagé

13 élèves sur un total de 34 élèves enquêtés ont attribué au métier futur l'origine de leur orientation.

Sur les 13 élèves, nous avons 5 élèves, soit 38,46%, en série L, et 8 élèves, soit 61,54%, en série S.

Ces élèves ont déjà en tête une certaine préférence parmi les métiers offerts par la société. Le but étant fixé, ils s'attèlent à réaliser leurs aspirations intimes. Ils ont l'avantage de savoir au moins ce qu'ils veulent et travaillent en conséquence.

❖ Orientation dépendant de la famille

11 élèves, sur un total de 34 ont répondu dans ce sens : nous avons 6 élèves, soit 54,55%, en série L, et 5 élèves, soit 45,45%, en série S.

En un mot, il s'agit d'une orientation suivant les conseils familiaux.

En effet, un élève s'oriente en série S ayant constaté que tous les membres de sa famille sont des scientifiques, donc il a préféré s'orienter en série S avec bien évidemment l'accord de sa famille ; et un élève s'oriente en série L ayant vu les membres de sa famille sont tous des littéraires donc avec l'accord de sa famille il s'oriente en série L.

❖ Orientation dépendant du choix personnel

10 enquêtés, sur un total de 34 enquêtés ont répondu dans ce sens.

Sur les 10 élèves enquêtés, 3 se trouvent élèves en série L, et 7 sont dans la série S.

En somme, les élèves qui se trouvent en première série L et série S ont une préférence pour leur série d'étude respective.

Evidemment, de tels choix ne sont pas gratuits mais dépendent des dispositions des élèves. Certains individus sont plus disposés aux matières littéraires et d'autres aux matières scientifiques. En prenant conscience des compétences individuelles, ces élèves sont enclins à telle ou telle série.

En un mot il s'agit d'une orientation dépendant du choix de l'élève

### C. Les résultats des élèves en classe de terminale, Neimane School.

#### 1.- Les classes terminales

**Tableau N°38** : Répartition du choix de la section d'étude spécialisée selon le sexe, classes de terminale, Neimane School.

Elèves		Séries	A	C	D
		Garçons	Nombre brut	7	4
	Pourcentage	53,85	80	78,57	
Filles	Nombre brut	6	1	3	
	Pourcentage	46,15	20	21,43	
Total	Nombre brut	13	5	14	
	Pourcentage	100	100	100	
Total général		32			

(Source : Enquête personnelle).

#### Interprétation

Ce tableau N°38, nous renseigne sur le choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe terminales garçons et filles, toutes séries confondues à Neimane School.

L'effectif total des élèves enquêtés en classe de terminale est de 32 élèves dont 13 en série A, 5 en série C, et 14 en séries D.

#### **Pour la série A :**

Nous remarquons qu'il n'y a pas trop d'écart entre les garçons et les filles qui fréquente cette classe.

En effet, sur un total de 13 élèves, nous trouvons 7 garçons, soit 53,85%, contre 6 filles soit 46,15%.

#### **Ce qui concerne la série C :**

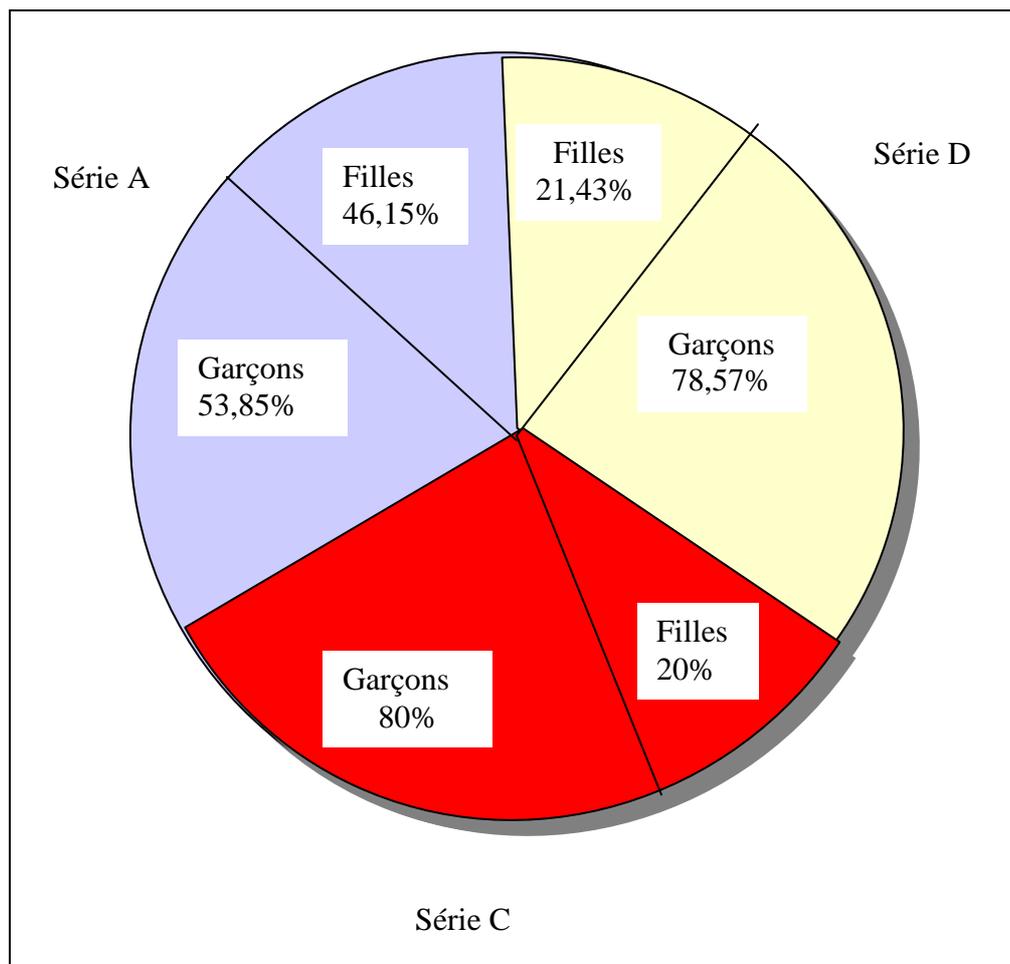
Nous remarquons que les garçons dominent sur les filles du point de vue des effectifs. Ainsi, sur un total de 5 élèves, nous avons 4 garçons soit 80% et une fille soit 20%

#### **Et enfin la série D :**

Les garçons sont majoritaires par rapport aux filles.

Sur un total de 14 élèves, nous avons 11 garçons soit 78,57%, et 3 filles, soit 21,43%.  
Le diagramme circulaire ci dessous nous donne plus de détails.

**Figure N°6 :** Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de terminale



(Source: Enquête personnelle).

S'il en est ainsi de la répartition selon le sexe, qu'en est-il de l'âge ?

c) *L'âge des élèves en classe de terminale*

**Tableau N° 39** : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de terminale du Neimane School, selon l'âge.

Age	Garçons		Ensemble	Moyenne	Filles		Ensemble	Moyenne
	16-18	18-20			16-18	18-20		
Série S								
A	3	4	7	18,14	2	4	6	18,33
C	2	2	4	18	0	1	1	19
D	5	6	11	18,09	1	2	3	18,33
Total	10	12	22	18,09	3	7	10	18,4
	22				10			

(Source: Enquête personnelle).

Pour calculer la moyenne, appliquons la méthode qui permet de la calculer.

$$\bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^r C_i n_i$$

Nous avons  $C_{i1}$ , le premier centre de classe et  $C_{i2}$  le deuxième centre de classe ; r le nombre de classe.

**Calcul de la moyenne d'âge**

**Série A**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(17 \times 3) + (19 \times 4)}{7} = 18,14$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(17 \times 2) + (19 \times 4)}{6} = 18,33$$

**Série C**

La moyenne d'âge des garçons peut être évaluée telle que :

$$\bar{X}_G = \frac{(17 \times 2) + (19 \times 2)}{4} = 18$$

Et celle des filles

$$\bar{X}_F = (17 \times 0) + (19 \times 1) = 19$$

**Série D**

La moyenne d'âge des garçons se calcule telle que :

$$\bar{X}_G = (17 \times 5) + (19 \times 6) = 18,09$$

Et celles des filles

$$\bar{X}_F = \frac{(17 \times 1) + (19 \times 12)}{3} = 18,33$$

**Interprétation**

Ce tableau N°39, représente l'âge moyen des élèves en classe de terminale série A, C et D.

L'effectif total des élèves en classe de terminale est de 32 dont 22 garçons avec une moyenne de 18,09 ans, et 10 filles avec une moyenne de 18,4 ans.

En effet, nous trouvons que l'ensemble des élèves qui se trouvent en classe de terminales, sexes et séries confondus correspondent à la classe d'âge en général à ce niveau d'étude.

Sur un ensemble de 7 élèves en série A, nous avons 3 garçons âgés entre 16 à 18ans, et 4 âgés entre 18 à 20ans avec une moyenne de 18,14 ans.

Pour les filles, sur un ensemble de 6 élèves qui se trouvent en série A, nous avons 2 filles âgées entre 16 à 18ans, et 4 âgées entre 18 à 20ans avec une moyenne de 18,33ans.

En ce qui concerne la série C, sur un ensemble de 4 élèves, nous trouvons 2 garçons âgés entre 16 à 18ans, et 2 autres âgés entre 18 à 20ans, avec une moyenne de 18ans.

Pour la fille, qui se trouve dans cette classe, elle se trouve dans la classe d'âge 18 à 20ans.

Enfin, pour la série D nous avons 11 élèves, où, nous trouvons 5 garçons âgés entre 16 à 18ans, et 6 âgés entre 18 à 20ans avec une moyenne de 18,09ans.

Et sur 3 filles qui s'y trouvent, nous avons une fille âgée entre 16 à 18ans, et 2 autres âgées entre 18 à 20ans avec une moyenne de 18,33 ans.

Dans l'ensemble, les élèves qui se trouvent en classe de terminale, garçons et filles, et séries confondues, bien que les garçons dominent sur les filles surtout dans les séries scientifiques, ces élèves sont relativement jeunes. L'âge moyen de ces élèves est de 18ans aussi bien pour les garçons que pour les filles. Seule une fille parmi elles a 19ans.

Après avoir étudié la répartition selon l'âge, essayons maintenant de voir les catégories socio- professionnelles des parents.

*b) Les C.S.P. des parents*

**Tableau N°40** : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de terminale selon les CSP des parents.

Elèves		Effectif											
		A				C				D			
		Garçons		Filles		Garçons		Filles		Garçons		Filles	
		16-18	18-20	16-18	18-20	16-18	18-20	16-18	18-20	16-18	18-20	16-18	18-20
Aucune	Père	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
	Mère	1	0	0	0	0	1	0	0	1	2	0	0
Cadre	Père	2	1	1	1	1	1	1	1	3	3	1	1
	Mère	1	2	1	2	2	0	0	0	2	2	1	1
Non cadre	Père	1	2	1	2	2	1	0	0	2	2	0	1
	Mère	1	2	1	2	1	2	1	1	2	2	0	0

(Source enquête personnelle).

**Interprétation**

Le tableau N°40, nous montre la CSP des parents d'élèves qui sont en classe de terminale à Neimane School.

Trois (3) CSP ont été proposées aux élèves enquêtés dans le but de connaître la csp de leurs parents, il s'agit de:

- CSP aucune ;
- CSP cadre ;
- CSP non cadre.

Nous remarquons que la plupart des élèves qui se trouvent en classe de terminale à Neimane School, ont des parents plus ou moins aisés financièrement.

Nous trouvons qu'un élève a la chance d'avoir un père cadre et une mère cadre, un autre a un père cadre et une mère non cadre, ou encore un père cadre et une mère au foyer.

Certes, les résultats du tableau N°40 montrent qu'un élève a une mère au foyer et un père sans emploi, et pourtant ses parents ont les moyens financiers pour en envoyer leur enfant dans un établissement privé.

Il convient de signaler qu'il n'y a que les parents qui ont les moyens financiers qui envoient leurs enfants dans un établissement privé.

## 2. -Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de terminale

Après avoir réparti et présenté les caractéristiques des élèves en classe de terminale, maintenant il est intéressant de voir les raisons qui sont à l'origine de leur orientation scolaire.

Parmi les principales tendances qui ont motivé l'orientation scolaire des élèves, nous avons obtenus les résultats suivants :

- orientation dépendant de la famille ;
- orientation dépendant du métier envisagé ;
- orientation dépendant de l'élève lui-même.

**Tableau N°41** : Classement des raisons de l'orientation scolaire des élèves en classe de terminale, Neimane School.

<b>Séries</b>	<b>A</b>	<b>%</b>	<b>C</b>	<b>%</b>	<b>D</b>	<b>%</b>	<b>Effectif des enquêtés</b>
<b>Orientation</b>							
Famille	3	25	4	33,33	5	41,67	11
Métier envisagé	4	33,33	2	16,67	6	50	12
L'élève lui-même	4	40	2	20	4	40	10
Total							32

(Source : enquête personnelle du terrain).

### **Interprétation**

Ce tableau représente le classement des raisons de l'orientation scolaire des élèves en classe de terminale.

- ❖ Orientation provenant de la famille

11 élèves ont répondu dans ce sens sur total de 32 élèves.

Sur les 11 élèves enquêtés, nous avons 3 élèves, soit 25%, en série A, 4 élèves, soit 33,33%, en série C et 5 élèves, soit 41,67%, en série D, qui ont affirmé que leur orientation dépendait de la famille.

En définitive, tel élève s'oriente vers telle ou telle série en fonction de sa famille. L'élève peut suivre la voie familiale.

❖ Orientation selon le métier envisagé.

12 élèves sur 32 élèves ont choisi leur orientation en fonction de la population qu'ils veulent exercer.

A ce propos, sur les 12 élèves, nous avons 4 élèves, soit 33,33%, en série A, 2 élèves, soit 16,67%, en série C, et 6 élèves, soit 50%, en série D, qui ont attribué leur orientation par rapport au métier envisagé.

❖ Orientation dépendant de l'élève lui même

10 élèves ont dit que leur l'orientation dépendant d'un choix personnel.

Sur les 10 élèves, nous avons 4 élèves, soit 40%, en série A, 2 élèves, soit 20%, en série C, et 4 élèves, soit 40% en série D.

Ces élèves se sont orientés vers telle série parce qu'ils sont forts en mathématiques ou en littéraires. Leur choix a été dicté par une prise de conscience de leurs capacités et disponibilités personnelles.

Si telles se présentent en gros les différentes tendances des échantillons prélevés dans les 2 lycées, public et privé, à Anjouan, essayons maintenant de faire l'étude comparative.

## **CHAPITRE V : Etude comparative :**

### **Lycée public de Mutsamudu et lycée privé Neimane School**

Après avoir fait l'étude du lycée public de Mutsamudu et celle du privé Neimane School, dans ce chapitre nous allons essayer d'en sortir la comparaison.

#### **I. Présentation globale des deux lycées**

##### **A. Situation géographique**

Le lycée de public de Mutsamudu se situe à la périphérie Nord ouest de la capitale d'Anjouan (Mutsamudu) aux abords de la route principale. C'est une zone où nous remarquons une implantation assez importante d'établissements scolaires et de bureaux administratifs.

Par contre celui du Neimane School se situe dans la ville de Mirontsy, plus précisément à l'Est de la ville aux abords de la route menant vers l'EDA. C'est une zone où il y a peu d'habitation et où le calme règne.

Par comparaison, nous constatons que l'emplacement de deux lycées est très différent. L'un se situe dans une zone où il y a une assez importante d'établissements scolaires et bureaux administratifs ; l'autre se situe dans une zone où il y a peu d'habitation et où le calme règne.

##### **B. Historique**

Le lycée de Mutsamudu a été ouvert à partir de l'année 1974 lequel pendant cette période il n'accueillait que des élèves de la classe de seconde. A partir de 1976, les classes de première et l'année suivante les classes de terminales furent ouvrir. Sur ce, au fil des années l'île d'Anjouan a vu la naissance d'autres lycées pour faciliter la scolarisation des enfants.

Tandis que celui du Neimane School, il a ouvert ses portes en 1985, c'est-à-dire le 14 Octobre 1985.

En définitive, l'histoire montre que le lycée de Mutsamudu est vieux par rapport à celui du Neimane School. En 1974, le lycée de Mutsamudu existait déjà. Il a fallu 11 ans après pour ouvrir un lycée privé, celui du Neimane School sans doute le premier dans toute l'île d'Anjouan.

### C. Les populations scolaires

Dans toute population scolaire, nous savons qu'elle doit être constituée par des élèves et des agents (enseignants et personnels administratifs).

#### 1.- Les élèves

Au lycée public de Mutsamudu, la population totale est de 1054 lors de l'étude ; et au lycée privé Neimane School, 95 élèves.

##### a). Les classes de seconde

**Tableau N°42** : Lycée public de Mutsamudu

Sexes Séries	Masculin	Féminin	Ensemble
A	126	87	213
C	50	22	72
Total	176	109	285

(Source : enquête personnelle du terrain).

**Tableau N°43** : Lycée privé Neimane School

Sexes Séries	Masculin	Féminin	Ensemble
G	16	13	29
Total	29		

(Source : enquête personnelle du terrain).

#### Explications

Lorsque nous faisons la comparaison à travers ces deux tableaux 42 et 43, nous constatons qu'au lycée de Mutsamudu, nous observons deux séries spécifiques (série A et série C) en ce qui concerne les classes de seconde.

Ensuite dans l'ensemble, nous avons 285 élèves dont pour la série A : 126 du sexe masculin et 87 du sexe féminin ; pour la série C 50 du sexe masculin et 22 du sexe féminin.

Au Neimane School, il n' y a qu'une seule série ; il s'agit de la série G ou générale. Nous comptons 29 élèves dont 16 du sexe masculin et 13 du sexe féminin.

Seulement un seul point commun est observé : la supériorité du sexe masculin par rapport au sexe féminin est remarquée dans les deux établissements.

### b). Les classes de première

**Tableau N°44** : lycée public de Mutsamudu

Sexes Séries	Masculin	Féminin	Ensemble
A	136	161	297
C	20	3	23
D	53	13	66
Total	209	177	386

(Source : enquête personnelle du terrain).

**Tableau N°45** : Lycée privé Neimane School

Sexes Séries	Masculin	Féminin	Ensemble
L	11	6	17
S	13	4	17
Total	24	10	34

(Source : enquête personnelle du terrain).

### Explications

Au lycée public de Mutsamudu, il y a plus d'élèves 386 par rapport à Neimane School 95 d'après les tableaux N°44 et 45.

Trois séries son observées au lycée de Mutsamudu, série A avec 136 élèves du sexe masculin et 161 élèves du sexe féminin, d'où 297 élèves dans l'ensemble ; série C : 20 élèves du sexe

masculin et 3 élèves du sexe féminin dont 23 élèves dans l'ensemble ; série D : 53 élèves du sexe masculin et 13 élèves du sexe féminin, dont 66 élèves dans l'ensemble.

Tandis qu'à Neimane School, nous trouvons 34 élèves au total, en ce qui concerne les classes de première.

Deux séries ont été observées : série L avec 11 élèves du sexe masculin et 6 élèves du sexe féminin, donc dans l'ensemble nous avons 17 élèves ; et en série S : nous trouvons 13 élèves du sexe masculin et 4 élèves du sexe féminin, d'où 17 élèves également dans l'ensemble.

En somme, nous remarquons que le lycée public de Mutsamudu compte beaucoup d'élèves par rapport à celui du Neimane School.

### c) Les classes de terminale

**Tableau N°46** : Lycée public de Mutsamudu

Sexes Séries	Masculin	Féminin	Ensemble
A	141	152	293
C	25	2	27
D	54	9	63
Total	220	163	383

(Source : enquête personnelle du terrain).

**Tableau N°47** : Lycée privé Neimane School

Sexes Séries	Masculin	Féminin	Ensemble
A	7	6	13
C	4	1	5
D	11	3	14
Total	22	10	32

(Source ; enquête personnelle du terrain).

## **Explications**

Les tableaux N°46 et 47, nous renseignent sur les élèves des classes de terminale des deux établissements.

Trois séries sont observées dans les deux établissements (série A, C et D). L'effectif des élèves diffère : celui de Mutsamudu, nous comptons 383 élèves et à Neimane School 32 élèves.

En série A, nous avons 293 élèves, soit, 141 du sexe masculin et 152 du sexe féminin, au lycée public de Mutsamudu, contre 13 élèves soit 7 du sexe masculin et 6 du sexe féminin à Neimane School.

En série C, nous comptons 27 élèves, soit 25 du sexe masculin et 2 du sexe féminin, au lycée public de Mutsamudu, contre 5 élèves, soit, 4 du sexe masculin et 1 du sexe féminin, à Neimane School

En série D, nous trouvons 63 élèves, soit, 54 du sexe masculin et 9 du sexe féminin, au lycée public de Mutsamudu, contre 14 élèves, soit, 11 u sexe masculin et 3 du sexe féminin, à Neimane School.

En définitive, nous constatons donc que le lycée public de Mutsamudu compte beaucoup plus d'élèves par rapport à celui du Neimane School.

## **2. -Les agents**

### **a). Les enseignants**

En matière d'enseignants au lycée public de Mutsamudu, nous comptons 53 enseignants à savoir 44 du sexe masculin et 8 du sexe féminin.

Et ceux du Neimane School, nous comptons 22 enseignants dont 21 du sexe masculin et 1 du sexe féminin.

Pour les matières dispensées, nous trouvons les matières littéraires (français, philosophie, arabe, anglais, histoire géographie) et les matières scientifiques (mathématiques, physique chimie, sciences naturelles) et l'EPs.

Pour les matières, nous observons une nette différence étant donné qu'elles sont les mêmes que cela soit dans l'établissement public de Mutsamudu que celui du Neimane School.

Seulement, nous avons constaté qu'il a une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dan tous les domaines.

### **b). Les personnels administratifs**

Au lycée public de Mutsamudu, nous comptons 16 personnels administratifs :

- Un proviseur ;
- un censeur ;
- une secrétaire ;
- 8 surveillants (un surveillant général, et 7 surveillants subalternes) ;
- Un chef de scolarité ;
- Une bibliothécaire ;
- Et 2 surveillants pour les salles des professeurs.

Au lycée privé Neimane School, nous trouvons 7 personnels administratifs :

- Un proviseur ;
- Une secrétaire ;
- Un chef de scolarité ;
- Un surveillant général ;
- 2 surveillants pour les salles des professeurs ;
- Un bibliothécaire.

En somme, nous avons 16 personnels administratifs au lycée public de Mutsamudu contre 7 au lycée privé Neimane School.

## **II. Observations**

Après la présentation globale des deux lycées, maintenant il est question d'apporter les observations.

### **A. Les effectifs**

Nous avons observé une différence énorme des effectifs entre les 2 lycées.

Au lycée public de Mutsamudu, nous avons 1054 élèves, contre 95 élèves à Neimane School.

### **B. L'âge des élèves**

La différence d'âge s'observe également dans les 2 lycées ;

Au lycée de Mutsamudu, la moyenne d'âge d'élèves est de 16 ans en classe de seconde, 18 ans en classe de première, et de 20 ans en classe de terminale ;

concernant Neimane School, le contraire semble s'affirmer, l'âge moyen des élèves est de 14 ans en classe de seconde, 16 ans en classe de première, et de 18 ans en classe de terminale.

En somme, la population est jeune à Neimane School par rapport à celle de Mutsamudu.

### **C. La saturation**

Nous avons observé que le nombre d'élèves par classe au Lycée public de Mutsamudu dépasse largement les 40. Tandis qu'à Neimane School, le nombre d'élèves par classe ne dépasse pas les 20 élèves par classe.

Ce phénomène de saturation se rencontre en général aux lycées publics, nous pouvons trouver une salle de classe avec 60 élèves, par contre aux lycées privés le nombre d'effectifs par classe se délimite au plus de 30 élèves par classe.

### **D. Siège**

Au lycée public de Mutsamudu, les élèves s'entassent dans des tables bancs ; par table, nous rencontrons 4 à 5 élèves.

A Neimane School, chaque élève s'assoit sur une table et une chaise ; il se trouve à l'aise et sans gêne.

Enfin les motivations qui sont à l'origine de l'orientation des élèves

Elles sont fondées, certes diffèrent les unes que les autres. Nous avons senti que les élèves sont bien motivés face aux choix de leurs séries respectives. Tant au lycée public de Mutsamudu qu'à Neimane School, nous avons observé cette motivation.

Certes, Il y a manque de l'orientation, bien que les élèves sont motivés, ils ne reçoivent pas d'aide. Ils ne sont pas suivis face aux choix de série qu'ils optent de faire ; on les laisse seul face à ce dilemme.

En outre les élèves qui suivent leurs cours dans un établissement reçoivent un enseignement meilleur et qualifié par rapport à ceux qui se trouvent au public. Ces derniers ne sont pas à l'abri des grèves et bien d'autres problèmes spécifiques évoqués en page précédente.

## CONCLUSION PARTIELLE

Dans cette deuxième partie, nous avons étudié l'Orientation scolaire dans l'enseignement secondaire général sur les deux lycées.

Nous avons essayé de faire en premier lieu, l'étude du lycée public de Mutsamudu, en commençant de part sa situation géographique, son historique, sa population scolaire, terminer par ses agents de l'Etat. Après cette présentation, nous avons fait par des résultats obtenus de ce lycée.

Ensuite, l'étude du lycée privé Neimane School a été observée également en partant de sa situation géographique, son historique, sa population scolaire, et pour terminer par ses personnels administratifs. Des résultats ont apportés face au problème de l'orientation qui a fait l'objet de notre étude.

En définitive, une étude comparative a été essentielle primordiale a faire afin de synthétiser systématiquement notre étude.

Nous avons pu voir à quel point l'orientation scolaire est un problème dans le système éducatif comorien en général, en particulier à Anjouan notamment dans les deux lycées pris comme terrain d'étude.

D'abord les différents énormes des deux lycées se sont fait sentir, que cela soit dans tous les domaines (géographique, histoire, la scolarité, et l'orientation elle même).

Certes, une remarque est faite, et il s'agit de l'enseignement dispensé dans les établissements publics et privés. Nous avons constaté que dans les établissements publics l'enseignement est délaissé, les élèves se livrent eux mêmes, par contre dans les établissements privés c'est tout à fait le contraire. Les élèves sont suivis, et encadrés.

En bref, les élèves qui se trouvent dans les établissements privés sont mieux placés que ceux qui sont dans des établissements publics. En un mot, les élèves qui sont dans les privés reçoivent la meilleure éducation que ceux qui se trouvent en public.

L'enseignement dispensé dans les établissements privés est meilleur par rapport à celui dispensé dans les établissements publics, certes, les deux lycées connaissent les mêmes difficultés dans le domaine orientationnel.

Les élèves ne sont pas orientés, mais ils choisissent eux mêmes leur série d'étude ou la section d'étude scolaire spécialisée. Aucun service d'orientation ne leur est disponible à part les conseils de classe.

Bref, ces diverses réflexions nous amènent à faire une approche personnelle, et à proposer des suggestions, puis terminer par une prospective

**TROISIEME  
PARTIE :  
APPROCHE  
PERSONNELLE**

Dans cette troisième partie, nous allons faire part de la typologie et dynamique critique des choix d'études scolaires, des suggestions face à l'orientation scolaire suivra, pour terminer par une approche prospective de l'orientation et de l'éducation aux Comores (Anjouan).

## CHAPITRE VI:

### Typologie et dynamique critique des choix d'études scolaires

#### I. Typologie

Les raisons de choix de telle ou telle série spécialisée par les élèves du lycée public de Mutsamudu et celui du Privé Neimane School, ont montré des formulations variées, mais proches du réel ; bien souvent, il ne s'agit pas d'un acte gratuit mais d'un choix sociologiquement et psychologiquement délibéré.

A la suite du dépouillement, les commentaires sur les raisons du choix scolaire ont pu être regroupés en principaux thèmes.

Cette analyse a été faite en distinguant les élèves qui désirent poursuivre des études générales et qui envisageraient de choisir une section d'étude principalement littéraire ou principalement scientifique et également dans chacun du lycée où l'étude a été faite.

Les raisons du choix d'études générales spécialisées sont avancées selon les thèmes suivants :

- connaissances générales ;
- profession envisagée;
- a la mode actuellement ;
- la reprise de la même carrière parentale, etc.

Nous allons voir successivement les thèmes abordés, et nous efforcerons de passer en revue les commentaires des élèves, selon leurs séries poursuivies.

#### A. Lycée public de Mutsamudu

Après une classification réduite des diverses raisons, voici les commentaires :

Pour faciliter le classement, nous allons énumérer les commentaires des élèves à l'aide des tableaux.

Nous allons commencer par la série A.

a) *La série A***Tableau N°48** : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée de Mutamudu, série A

<b>Motivations</b>	
<b>Fondées (+)</b>	<b>Infondées (-)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Je trouve que j'avais tous les bagages nécessaires ;</li> <li>-Je suis capable dans toutes les matières littéraires et j'ai librement choisi cette série ;</li> <li>-mes connaissances ont limité mon choix ;</li> <li>-je veux faire des études de langue ;</li> <li>-je suis faible en matières scientifiques ;</li> <li>-j'ai de la passion pour la série A ;</li> <li>-Je trouve que c'est dans cette série que mes connaissances vont s'affermir ;</li> <li>-je veux être une argumentatrice un jour ;</li> <li>-j'aime l'anglais et le français ;</li> <li>-J'adore les matières littéraires, notamment l'arabe, la philosophie et le français ;</li> <li>-en matières littéraires, je trouve de très bonnes notes ;</li> <li>-j'aime le français et l'histoire géographique ;</li> <li>-je trouve que les matières scientifiques sont très difficiles ;</li> <li>-je veux être sociologue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-C'est pour suivre la voie familiale ;</li> <li>-mon papa est avocat et je veux le devenir ;</li> <li>-cette série me correspond bien ;</li> <li>-j'aimais les matières scientifiques mais je progressais peu ;</li> <li>-la série A est la plus facile pour obtenir rapidement le baccalauréat ;</li> <li>-je suis en série A car on m'a poussé à la faire ;</li> <li>-je veux vivre mieux, et être ne série A c'est rassurant ;</li> <li>-la série A c'est la série qui permet de faire n'importe quel travail dans la vie ;</li> <li>-je ne suis pas disponible en matières scientifiques ;</li> <li>-je n'ai pas les moyens financiers pour l'achat des livres scientifiques, donc je me trouve en série A ;</li> <li>-la série A ne demande pas trop d'applications ni de recherches.</li> </ul>

(Source : enquête personnelle).

**Explications**

A travers ce tableau, nous allons essayer de synthétiser tous les propos avancés par les élèves e rapport avec les thèmes avancés à savoir (connaissances générales, profession envisagée, à la mode actuellement, la reprise de la carrière parentale, etc.).

En série A, deux motivations ont été observées. Ainsi les motivations que nous qualifions « **motivations fondées** » peuvent se résumer selon les propos suivants qui sont données par les élèves : à savoir « *je trouve que j'avais tous les bagages nécessaires* », ou « *je suis capable dans toutes les matières littéraires et j'ai choisi librement cette série* », ou encore « *je trouve que c'est dans cette série que mes connaissances vont s'affermir* », .... Ces propos relèvent bien du thème « **connaissances générales** ».

Les autres par exemple les propos suivants « *je veux faire des études de langue* », ou « *je veux faire des études de médecine* », ou bien « *je veux être sociologue* », relèvent du thème « **profession envisagée** ».

En ce qui concerne les motivations infondées que nous pouvons résumer comme suit : « *c'est pour suivre la voie familiale* », ou « *mon papa est avocat et je veux le devenir* », ou encore « *je suis en série A car on m'a poussé à la faire* » relèvent du thème « **la reprise de la carrière parentale** ».

*b) La série C*

**Tableau N°49 :** Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée de Mutsamudu, série C

<b>Motivations</b>	
<b>Fondées (+)</b>	<b>Infondées (-)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Je veux devenir docteur ;</li> <li>-je veux faire des études de médecine ;</li> <li>-je suis bon en matières scientifiques par aux matières littéraires ;</li> <li>-je veux devenir pilote, j'aime les astronautes et je veux y parvenir ;</li> <li>-la série C me permet d'accéder à l'emploi que j'envisage ;</li> <li>-la série C demande une élève polyvalente et je suis polyvalente ;</li> <li>-depuis la sixième, je pense faire des études scientifiques et j'en suis parvenue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-J'ai choisi cette série car je veux travailler durement dans la vie pour avoir une meilleure vie ;</li> <li>-dans ma famille c'est une série de prédilection, et je suis obligée de m'y faire pour montrer que je peux également réussir à mon tour ;</li> <li>-c'est dans la série C qu'on a la chance de gagner plus la vie ;</li> <li>-je veux suivre la voie familiale ;</li> <li>-c'est la série la plus recommandée à l'heure actuelle ;</li> <li>-il y a longtemps que j'aime la série C ;</li> <li>-Les cours dispensés en série A sont longs et ennuyeux ;</li> <li>-il y a beaucoup d'avantage à être en série C.</li> </ul>

(Source : enquête personnelle du terrain).

**Explications**

A travers le tableau N°43, nous avons le classement des typologiques des élèves qui ont choisi la série C comme choix d'études scolaires.

En ce qui concerne donc les élèves qui se trouvent dans cette série, les motivations données sont élargies parce que non seulement, ils ont des connaissances plus poussées en matières scientifiques, mais ils ont la volonté d'y aboutir. De ce fait les **motivations fondées** comme suit illustrent bien ce cas : « *je suis bon en matières scientifiques par rapport aux matières littéraires* », ou « *la série C demande une élève polyvalente et je suis polyvalente* » ;

D'autres réponses données montrent bien que l'élève choisit sa série selon sa profession envisagée, à savoir : « *je veux devenir docteur* », ou bien encore « *je veux devenir pilote, j'aime les astronautes et je veux y parvenir* ».

Tandis que d'autres explications de certains élèves relèvent des motivations infondées voire « **inconscientes, réponses floues, mimétiques** », ainsi les propos suivants expliquent bien ce phénomène : « *c'est dans la série C qu'on a la chance de gagner plus la vie* », ou « *c'est la série la plus recommandée à l'heure actuelle* », etc.

Ces réponses montrent bien l'inconscience des élèves qui se lancent dans telle ou telle série sans savoir ce qu'ils les attendent.

c) **La série D**

**Tableau N°50** : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée de Mutsamudu, série D

<b>Motivations</b>	
<b>Fondées (+)</b>	<b>Infondées (-)</b>
<p>-J'ai choisi cette série car j'ai entendu dire que c'est une série difficile et je voudrais le confirmer moi-même ;</p> <p>-le métier que j'envisage de faire nécessite la formation en série D ;</p> <p>-le métier de docteur m'a orienté en série D ;</p> <p>-je travaille bien en matières scientifiques, et j'aime les sciences naturelles ;</p> <p>-c'est en série D qu'on apprend plus les sciences naturelles, et je veux devenir docteur, la série D me convient ;</p> <p>-je bosse bien en physiques, et surtout en sciences naturelles ;</p> <p>-je veux devenir docteur ;</p> <p>-dans notre pays il manque des gynécologues, c'est la raison selon laquelle j'ai choisi la série D car je veux faire des études de médecine et plus tard devenir gynécologue ;</p> <p>-les matières dispensées en série D correspondent bien à mon niveau.</p>	<p>-Dans notre famille, il n'y a que des littéraires, je suis en série D car je veux me distinguer des autres membres de la famille ;</p> <p>-pour suivre la voie familiale car dans notre famille nous sommes tous des scientifiques ;</p> <p>-c'est en faisant la série C que je serai polyvalent ;</p> <p>-mon papa a fait la série D, je veux suivre son exemple ;</p> <p>-j'ai plus d'aptitudes pour étudier les matières fondamentales ;</p> <p>-tout simplement c'est une série qui donne de l'énergie.</p>

(Source : enquête personnelle du terrain).

**Explications**

Pour ce qui est du tableau N°43, le classement des élèves qui se trouvent en série D, plusieurs motivations ont soulevées.

En ce qui concerne les motivations fondées, il y a la prédominance du thème « **profession envisagée** ». Les élèves s'orientent en série D en fonction donc de la profession envisagée.

Quand nous examinons de près les propos suivants le démontrent : « *je veux devenir docteur* », ou, « *le métier de docteur m'a orienté en série D* », ou bien, « *c'est en série D qu'on apprend plus les sciences naturelles et je veux devenir docteur, la série D me convient* », etc.

En ce qui concerne les motivations infondées, nous remarquons la prédominance du thème « **suivre la voie familiale** ». Les propos suivants illustrent bien à savoir : « *mon papa a fait la série D, et je veux suivre son exemple* », et, « *pour suivre la voie familiale car dans notre famille, nous sommes tous des scientifiques* ».

Des cas particuliers ont été observés, il s'agit des propos qui relèvent de la volonté comme : « *j'ai plus d'aptitudes pour étudier les matières fondamentales en série D* », ou bien, « *c'est en suivant la série D que je serai polyvalent* ».

Un autre propos relevant de « **l'ambition** » est également observé, il s'agit de l'ambition : « *dans notre pays, il manque des gynécologues, c'est la raison selon laquelle j'ai choisi la série D car je veux faire des études de médecine, et plus tard devenir gynécologue* ».

Un autre cas relevant de « **la révolte** » est observé, à savoir : « *dans notre famille, il n'y a que des littéraires, je suis en série D car je veux me distinguer des autres membres de la famille* ».

## **B. Lycée privé Neimane School**

Après une classification réduite des diverses raisons, voici les commentaires :

Pour faciliter le classement, nous allons énumérer les commentaires des élèves à l'aide des tableaux.

Nous allons commencer par la série A.

## a) La série A

**Tableau N°51** : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée Neimane School, série A

<b>Motivations</b>	
<b>Fondées (+)</b>	<b>Infondées (-)</b>
<p>-Je travaille mieux en matières littéraires ;            -le métier envisagé nécessite la série A ;            -j'ai été conseillé par les professeurs car mon niveau convient à la série A ;            -après l'échec en série D, donc j'ai choisi la série A ;            -pour pour faire des études supérieures en lettres françaises.</p>	<p>-Je ne comprends pas les matières scientifiques ;            -je n'aime pas les matières scientifiques, elles sont difficiles ;            -je ne suis pas bon en matières scientifiques,            -c'est pour suivre la voie familiale ;            -c'est en suivant la série A que je serai une personne ;            -les cours dispensés en série C, sont ennuyeux.</p>

(Source : en quête personnelle du terrain).

### **Explications**

A travers ce tableau, nous allons synthétiser les propos avancés par les élèves du lycée privé Neimane School.

En effet, la typologie des choix d'études scolaires des élèves qui ont choisi la série A ont regroupé des motivations fondées (+) et de motivations infondées (-).

Pour ce qui est des motivations fondées les propos suivants nous donnent des explications des élèves : « *J'ai été conseillé par les professeurs car mon niveau convient à la série A* », ou, « *pour pouvoir suivre mes études supérieures en lettres françaises* », ou bien encore, « *je travaille mieux en matières littéraires* »....

Quand nous examinons de près tous les propos manifestés, nous remarquons la diversité des thèmes étudiés.

En somme, des motivations infondées ont été observées à savoir : « *je ne comprends pas les matières scientifiques* », ou, « *je n'aime pas les matières scientifiques, elles sont difficiles* », ou bien encore, « *je veux suivre la voie familiale* ».

## b) La série C

**Tableau N°52** : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, Neimane School, série C

<b>Motivations</b>	
<b>Fondées (+)</b>	<b>Infondées (-)</b>
-J'aime la technologie ; -le métier que j'envisage de faire nécessite la formation en série C ; -les enseignements dispensés en série C me conviennent ; -je veux faire des études de mécanique.	6Je ma débrouille bien en mathématiques ; -j'ai choisi la série C car dans notre pays c'est la personne qui a fait la série C qui est la plus considérée ; -les scientifiques sont rares dans notre pays.

(Source : enquête personnelle du terrain).

**Explications**

Ce tableau N°46 représente la typologie des raisons données par les élèves du lycée privé Neimane School.

Les élèves qui ont choisi comme série d'étude la série C ont donné leurs motivations. En effet, deux genres de motivations ont été distingués, à savoir les motivations fondées et les motivations infondées.

Pour ce qui concerne les motivations fondées, les propos des élèves nous renseigne : « *J'aime la technologie* », ou, « *le métier que j'envisage de faire nécessite la formation en série C* », ou bien encore, « *je veux faire des études de mécanique* »....

Pour les propos suivants : « *Je me débrouille bien en mathématiques* », ou, « *les scientifiques sont rares dans notre pays* », ou encore, « *j'ai choisi la série C car dans notre pays, c'est la personne qui a fait la série C qui est la plus considérée* ». Tous ces propos relèvent des motivations infondées.

## c) La série D

**Tableau N°53** : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, Neimane School, série D.

<b>Motivations</b>	
<b>Fondées (+)</b>	<b>Infondées (-)</b>
<p>-Je souhaite apprendre la pêche ;  -j'aime les matières scientifiques, notamment les sciences naturelles ;  -J'ai de très bonnes notes en sciences naturelles ;  -je veux suivre des études en électromécanique.</p>	<p>-La série D est une série de connaissances générales ;  -j'ai choisi la série D, juste pour suivre la voie familiale ;  -les scientifiques ont rares dans notre pays ;  -je n'aime pas les matières littéraires, elles sont trop longues ;  -les matières dispensées en série A ne m'inspirent aucune facilité ;  --j'ai choisi la série D pour avoir rapidement du travail après les études.</p>

(Source : enquête personnelle du terrain).

**Explications**

Ce tableau nous montre la typologie des choix d'études scolaires des élèves en série D, du Neimane School.

Les motivations de leur choix d'étude sont classées selon les propos suivants : « *je souhaite apprendre la pêche* », ou, « *j'aime les matières scientifiques notamment les sciences naturelles* », ou encore, « *j'ai de très bonnes notes en mathématiques* », et, « *je veux faire des études en électromécanique* ». Tous ces propos relèvent des motivations fondées.

Tandis que les propos tels que : « *la série D est une série de connaissances générales* », « *j'ai choisi la série D pour avoir rapidement du travail après les études* », « *je veux suivre la voie familiale* ». Tous ces propos relèvent des motivations que nous pouvons qualifier des motivations infondées.

## II. Dynamique critique

Nous serons tenté de dire que l'école est le domaine de la psychologie, où l'on peut rencontrer les applications les plus nombreuses et les fécondes.

La réalité est complexe. Certes, le maître psychologue a sa place dans l'enseignement et peut trouver d'une façon ou d'une autre, l'occasion d'y utiliser discrètement ses talents et ses techniques.

Mais aux Comores en général ; Anjouan en particulier comme la plupart des pays en voie de développement, ne disposent pas au niveau des institutions scolaires des services psychologiques officiels chargés de l'encadrement des élèves pour tous les problèmes scolaires.

En effet, deux aspects du problème scolaire nécessitent l'objet de recherche et de réalisations qui valent d'être entreprises profondément. L'un concerne précisément le passage du monde de l'école à celui de la profession, l'autre embrasse toutes les anomalies qui peuvent affecter le travail de l'élève et même, entraîner l'échec complet de son instruction et de son éducation.

Nous avons largement exposé les problèmes scolaires dans la précédente partie. Nous avons également pu observer au cours de l'étude certaines erreurs que les élèves émettent lors de leurs choix des sections d'études.

En effet, il convient d'avancer ici notre propre vision du problème de l'orientation.

Pour ce faire, nous allons mener notre analyse sur trois points :

- ✚ La vocation scolaire de l'élève ;
- ✚ Les motifs du choix scolaire de l'élève ;
- ✚ Le rôle des éducateurs responsables face aux problèmes de l'orientation.

### A. La vocation scolaire de l'élève

L'élève préoccupé d'un idéal qu'il voudrait voir réaliser par lui et autour de lui, vit tourné vers l'avenir.

Le souci de ce qu'il devra faire dans la vie pour répondre à sa propre vocation est le centre de ses préoccupations.

Le problème du choix d'une section s'impose fortement à l'esprit de l'élève qui aspire à faire un choix conforme à sa vocation et à ses capacités intellectuelles et scolaires.

Mais la plupart du temps, le choix des élèves est déterminé par des mobiles extérieurs. A l'exemple de ceci, nous pouvons avancer l'enquête que nous venons d'effectuer. Nous avons distribué une fiche de question aux élèves des deux lycées où nous leur avons recommandé de montrer les études et les carrières envisagées.

Bien des fois les choix sont aberrants tels que ces élèves de la série C voulant des études en médecine. Les appréciations subjectives sont souvent source d'erreurs et les conséquences se traduisent par l'échec scolaire.

### **B. Les motifs du choix scolaire**

L'étude que les élèves rêvent de poursuivre durant la vie scolaire, n'est ni conçue ni aimée en fonction d'autrui, à l'exception de quelques uns, mais en vue d'une satisfaction personnelle.

Elle est envisagée simplement comme un moyen de se faire connaître à ses camarades, ou un moyen d'obtenir une situation qui, supposent ils, leur donnera du prestige. En effet, si nous interrogeons les élèves sur les raisons qui leur font désirer d'avoir un jour telle ou telle section d'études, nous obtiendrons toujours les mêmes réponses : ils se figurent que l'insertion dans telle section d'étude les fera surestimés, honorés, prestigieux.

Ce point de vue se présente le plus souvent, pour les élèves qui choisissent la série C. Ils ne comprennent pas que c'est par une bonne insertion dans la série choisie que dépend en grande partie leur réussite scolaire.

L'affirmation fréquente dans la bouche des élèves qu'ils ont choisi telle ou telle section d'études spécialisées parce que à leurs yeux, elle est très « importante » tire son origine de ce fait.

Le choix se fait uniquement en considérant le côté formel de la section d'étude : Il faut devenir quelqu'un d'important c'est à dire, l'élève se réfère à une personne qui répond à une certaine image et il suit l'exemple de ce dernier : « *Tel ou tel est professeur ou docteur, etc., c'est quelqu'un, alors je ferai la même section et je serai comme lui* ».

C'est en général les motifs selon lesquels l'élève se met dans la tête à un certain âge scolaire sur son choix scolaire.

Cette manière de procéder, qui est pleine d'erreurs et trop habituel, se développe dans certains pays en voie de développement et nécessite la création d'une association ou d'un conseil d'orientation scolaire.

Nous espérons que l'école forge des méthodes qui permettent de donner aux élèves, en se basant sur des données objectives, des conseils utiles pour le choix d'une section qui est en relation avec leurs aptitudes scolaires, de façon à éviter le tâtonnement et l'échec scolaire.

Il est aisé de se rendre compte que là où n'a pas été institué le service de l'orientation scolaire, le choix scolaire n'est pas basé sur des constatations des aptitudes et capacités scolaires pour la poursuite des études, mais plutôt, sur des considérations de fait.

Il arrive souvent que plus tard l'élève qui n'a pas tenu compte de ses dispositions naturelles, et qui n'a eu personne pour l'aider à s'orienter, se repente du choix qu'il a fait sans réflexion, ou, au hasard. Il continuera péniblement la section qu'il a choisi parce qu'il ne peut plus revenir en arrière, et il subira la situation dans laquelle il se trouve.

A notre avis, le problème de l'orientation scolaire est un problème psychopédagogique qui ne peut être résolu que par des efforts pédagogiques nécessaires de la part des enseignants, des éducateurs.

Ces connaissances pédagogiques et surtout psychologiques suffisantes des éducateurs sont utiles pour que les élèves puissent diagnostiquer les aptitudes scolaires et déterminer suivant leurs capacités scolaires, la section d'études à poursuivre.

### **C. Le rôle des éducateurs**

Les éducateurs doivent reconsidérer le but de l'éducation lui-même. Nous avons vu que le problème de l'orientation est un problème pédagogique qui ne peut être résolu que si l'éducateur possède des connaissances psychologiques suffisantes.

Pour qu'il y ait une éducation « véritable », les considérations de Célestin FREINET, constituent une matière à réflexion pour une œuvre éducative. Il a dit : « Avant d'installer son usine, l'ingénieur a une idée précise des objets qu'il se prépare à fabriquer. Il a pratiqué un sondage commercial préliminaire pour se rendre compte des possibilités et des conditions d'écoulements de ses produits dont il déduira les normes de fabrication qui lui permettront la concurrence »<sup>1</sup>.

Ainsi, les éducateurs dévoués à la mission, doivent-ils poser comme cadre de référence, le propos de cet industriel lorsqu'il se posait la question essentielle suivante : « Le produit que je vais obtenir sera-t-il utile à la société ? ». « Mon produit pourra-t-il se vendre ? Parviendrai-je à le vendre suffisamment cher et assez en grande quantité ?

---

<sup>1</sup> FREINET. (C) : « Pour l'école du peuple », (Collection Maspero, Paris, 1971, P.17-18).

C'est un rôle très difficile, que malheureusement, l'école ne remplit plus aujourd'hui, parce que ses professeurs n'y ont pas été préparés.

Connaissant les aspirations, les inclinations, les tendances des élèves, l'éducateur doit pouvoir les orienter positivement, en conciliant l'idéal qu'ils rêvent, et les réalités éducatives qu'ils vivent.

L'éducateur présentera dès le début de l'année scolaire, chaque section d'étude. Il fera prendre conscience aux élèves du patrimoine d'aptitude qui est le sien, et lui fera savoir l'intérêt qu'il a à embrasser une telle section d'études pour lesquels il possède les aptitudes nécessaires requises, et grâce auxquels il a des chances de réussir.

Nous sommes convaincus que les éducateurs devraient avoir une formation psychopédagogique particulière pour qu'ils puissent établir la balance entre les inclinations, les tendances et les aptitudes personnelles des élèves, en vue de la bonne insertion scolaire.

« Les goûts ne coïncident pas nécessairement pas avec les aptitudes »<sup>1</sup>, disait ANDRE Le Call.

A cet effet il n'y a pas d'éducation « véritable » sans un effort de l'éducateur lui-même.

Il existe certaines formules permettant de surmonter les problèmes de l'orientation scolaire :

### **1) La préparation psychologique des élèves**

Les enseignants doivent avoir l'art d'éveiller et d'entretenir l'intérêt des élèves. De cette première préparation psychologique découlera leur curiosité sympathique, car si nous abordons une étude quelconque avec des sentiments hostiles, il est certain que nous n'arriverons pas à l'assimiler.

Dans ce cas, les élèves se diront que telle branche présente pour eux, certainement un intérêt, et que nous devons nous donner de la peine pour le découvrir.

Les élèves comprendront qu'on ne peut pas mener à bien des études souvent difficiles que si l'on est convaincu de l'importance du but à atteindre.

Or cette conviction est avant tout le résultat d'un effort de compréhension entre professeurs et élèves. A partir du moment où l'élève reconnaît les valeurs de connaissances qui lui est transmise, l'intérêt qu'il lui porte s'accroît considérablement. A ce moment, il peut

---

<sup>1</sup> ANDRE (Le Call) ; « *Les insuccès scolaires* », (Ed. PUF, Paris, 1954, P.54).

se passer facilement des diverses contraintes extérieures, il se sent soutenu par des motivations personnelles.

C'est ainsi que Emmet John HUGHES proposait que : « L'enseignement de nos jours, doit faire appel à des méthodes toutes différents. Il doit prendre la peine d'établir une communication, d'expliquer, d'illustrer de façon vivante, et d'utiliser avec enthousiasme les ressources de la persuasion. Nous ne pouvons enseigner aux jeunes en fonction des vieux critères de l'éducation traditionnelle. Nous devons nous rapprocher d'eux, nous appuyer principalement sur la dimension et véritablement établir une communication »<sup>1</sup>.

Ainsi, nous ne prétendons pas que les efforts de ce genre pourront être accomplis à la légère, ni qu'ils se feront sans difficulté.

Il appartient donc à tous ceux qui se sentent responsables, à tous ceux qui luttent pour l'amélioration du système d'éducation, et de formation, d'apporter leurs contributions actives.

Cette préparation psychologique est donc utile, car « On ne profite d'une leçon que dans la mesure où l'on est préparé à l'entendre »<sup>2</sup>, disait J.BURNIAUX.

## **2) La pertinence de l'installation des institutions psychologiques**

L'installation des institutions psychologiques est primordiale et nécessaire surtout dans les divers établissements scolaires, dans le but de résoudre tous les problèmes scolaires. Parmi ces institutions, il faudra accorder une importance capitale à l'institutionnalisation dans les écoles, service actif d'orientation scolaire et celui de la psychologie scolaire.

Les missions de ces institutions psychologiques s'effectuent dans le cadre de l'école. L'objet principal de leurs activités est en définitive, d'une part l'observation et l'orientation continue des élèves, et d'autre part, l'étude expérimentale des effets des méthodes pédagogiques, c'est à dire, assurer la liaison entre la psychologie et la vie scolaire.

Après avoir établi de ce que devrait être le contenu d'orientation scolaire, pour continuer notre étude, il nous serait intéressant de le cadrer dans le milieu comorien.

Essayons maintenant de voir les suggestions et faire une approche prospective de l'orientation scolaire aux Comores afin d'éviter les désagréments de l'échec et de la déperdition scolaire.

---

<sup>1</sup> HUGHES (E.J.) : « *L'enseignement, une confrontation internationale* », (Collection Nouveau Horizon, Paris, 1966, P.21).

<sup>2</sup> BURNIAUX (J.) : « *La réussite scolaire* », (Universitaire, Paris, 1968, P.32).

## **CHAPITRE VII :**

### **Suggestions sur l'orientation scolaire aux Comores (Anjouan)**

Dans l'absolu, l'organisation des études depuis la première année de l'école primaire jusqu'au baccalauréat apparaît comme rationnelle et séduisante. L'enseignement devient, du moins en théorie, un cheminement progressif sous la direction éclairée et généreuse des maîtres qui, d'année en année, imprègnent la jeune intelligence et même prennent en charge l'orientation.

Et si l'orientation consiste en une succession de choix effectués à des moments précis, chacun de ces choix est limité par le passé scolaire et conditionne lui même l'étape suivante de la scolarité.

L'orientation finale est l'aboutissement d'un processus inauguré avec la scolarité elle-même. Ce qui revient à dire, en clair, que les choix ultérieurs dépendent du premier choix, plus précisément des possibilités offertes au départ de la scolarité obligatoire.

#### **I. Les mises en place du service d'information, d'orientation scolaire et professionnelle :**

L'orientation scolaire et professionnelle nécessite, cela va de soi, la mise en place et la consolidation de cet instrument de travail qui est justement le « Service d'Information, d'Orientation Scolaire et Professionnelle ».

Comme son nom l'indique, il aura pour rôle essentiel d'informer l'élève qui est perdu dans le labyrinthe des séries d'études, et plus tard des universités, écoles et filières possibles, en constituant un vaste et riche fonds de documentation, mais aussi de lui conseiller l'orientation à choisir en l'incitant à suivre une formation scolaire, universitaire ou professionnelle en accord avec les capacités réelles de l'élève.

Ce service devra également se tenir à la disposition des enseignants et chefs d'établissements pour leur apporter toute collaboration ou information indispensables au bon déroulement des conseils de classe, et de contribuer, sous la direction et à la demande du Ministère de l'Education Nationale, à la réalisation d'études ou projets en vue d'accroître sa propre information concernant la scolarité des élèves, et de favoriser la mise en place sur pied progressive d'un processus complet d'orientation.

Malheureusement ce service, faute des moyens en matière de personnel, d'équipements et de fonds de gestion, ne peut à l'heure actuelle mener aucune des tâches qui lui sont assignées. A ce sujet, nous pensons que les « suggestions et propositions » pour la

mise en place et le bon fonctionnement du Service d'Information et d'Orientation Scolaire et Professionnelle seront souhaitables.

Ces suggestions et propositions tiendront compte des moyens financiers et du temps.

Trois (3) phases sont à retenir, à savoir :

- A court terme
- A moyen terme
- Et à long terme.

Nous invitons par conséquent les autorités compétentes à étudier de près ces « suggestions et propositions » et à y répondre positivement dans les meilleurs délais. Sinon, nous pensons que le service dont l'importance est capitale et reconnue par tout le monde, serait, à terme, menacé de disparitions, purement et simplement. Cela aurait, bien entendu, de graves répercussions sur la crédibilité et l'efficacité de notre système éducatif global.

Ainsi, devons-nous trouver des personnes compétentes qui doivent prendre en charge l'orientation scolaire pour une bonne et meilleure insertion et d'adaptation des élèves dans leurs séries d'études respectives, voire techniques, professionnelles, générales....

#### **A. Le conseiller pédagogique**

Placé sous l'autorité de l'inspecteur, le conseiller pédagogique doit jouer le rôle d'intermédiaire entre son chef hiérarchique et les enseignants ; Il doit être présent dans les classes et il a la charge de les contrôler. Il doit assurer une première formation aux enseignants s'ils n'ont pas bénéficié d'une formation initiale.

Par arrêté N°88-03/MEN du 3 Octobre 1988, le Ministère de l'Education Nationale fixe les attributions du conseiller pédagogique comorien.

Les attributions sont placées sous l'autorité directe des inspecteurs régionaux de l'enseignement élémentaire auxquels ils sont étroitement associés pour la mise en œuvre de la politique du MEN.

En cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur, un des conseillers pédagogiques de la circonscription est désignée pour le remplacer.

Il participe à la fois et au perfection du personnel administratif, et il intervient dans : la préparation et la conduite de l'enseignement ;

- ❖ le choix des exercices oraux et écrits et évaluation des résultats ;
- ❖ l'encadrement des séances d'animation pédagogique et la perfection académique des enseignants ;

- ❖ l'animation des jardins, des coopératives scolaires et professionnelles ;
- ❖ l'accomplissement de toute tâche administrative et scolaire que l'inspecteur lui confie et à qui il rend compte.

## **B. Les éducateurs**

Le ou (les) éducateurs doit jouer un rôle principal et primordial dans le domaine de l'éducation, surtout en qui concerne le problème d'orientation scolaire.

Il doit se demander, quels sont les besoins fonctionnels de la société que l'Etat plus ou moins doit satisfaire et comment faire?

Il est plus difficile de connaître assez intimement l'élève, sa nature psychologique et psychique, ses tendances et ses possibilités scolaires. Certes, l'élève construit sa personnalité créative mais avec l'aide de l'éducateur.

D'autre part, la société n'est ni plus compréhensive ni plus généreuse. Elle est souvent dominée par l'obtention du lendemain immédiat. Et, c'est pour ce lendemain immédiat que la société demande à l'école de préparer les élèves.

Ainsi, le problème de l'orientation est un problème pédagogique qui ne peut être résolu que si l'éducateur n'intervienne. L'éducateur doit posséder également des connaissances psychologiques suffisantes.

## **C. Le rôle de l'Etat**

L'Etat doit veiller et s'investir énormément à la mise en place du Service d'Information, d'Orientation Scolaire et Professionnelle.

L'orientation des élèves doit commencer dès les classes des Collèges, c'est surtout à ce niveau que l'orientation devrait jouer un rôle.

Il faut que l'élève soit suivi pas à pas, dans sa section d'études, car en fait il s'agit d'un choix important qui conditionne l'avenir de l'enfant.

En se trouvant aux collèges, l'enfant est marqué non seulement par une absence de maturité mais aussi par une instabilité caractérielle impropre à toute exploration psychologique et intellectuelle.

Aussi, le gouvernement ainsi que les personnes compétentes, doivent assurer l'Orientation Scolaire des élèves en secondaire, pour mieux préparer les futurs cadres comoriens en général, Anjouanais en particulier.

### **D. l'élève**

Devant les impératifs nationaux, en particulier familiaux, des influences plus ou moins conscientes et maladroites, le jeune a-t-il vraiment une part de responsabilité dans le choix de son avenir scolaire ?

Tant que l'élève continue à décider de son futur au moment où il sort de l'enfance, et n'a pas été encore mûri par le cortège de réflexions qui accompagne classiquement la puberté, il est inévitable que ses options définitives restent assez spontanées, et parfois même pénibles.

Pour marquer son indépendance, il prétend choisir seul sa section d'étude qui le préparera à un avenir professionnel opposé à celui que ses parents lui proposent.

En définitive, la responsabilité de l'élève doit donc s'ouvrir à plusieurs horizons. Il est très important de participer activement à sa propre orientation, à son premier problème, mais il est aussi indispensable d'avoir les conseils des éducateurs et adultes, et ce en rapport avec les exigences du MEN et du Gouvernement avant de fonder un choix définitif.

### **E. Les parents**

Pour la plupart des parents d'élèves, ce qui importe, en effet ce n'est point la formation, mais l'instruction suffisante pour affronter les examens, occuper des places enviées, entrer dans telle ou telle école.

Il s'agit d'une considération humaine, certes la faiblesse n'incombe pas exclusivement aux parents, parce qu'elle est la conséquence d'une conception trop directement utilitaires de la culture, de la croyance en la seule vertu de l'acquisition formelle.

A cet effet Jean ROUSSELET a dit que : « La responsabilité des mères castrat ives, trop couvrantes, est grande quand leur protectionnisme exagéré rend difficile la socialisation de leurs enfants, et vient chaque fois compliquer son orientation ou sa réorientation »<sup>1</sup>.

Dans les pays en voie de développement, les parents ne prennent pas part à l'orientation de leurs enfants sauf, si évidemment ce sont des parents bien instruits.

### **F. Les enseignants**

Ils sont les premiers à participer à l'orientation de leurs élèves. Car ce sont eux qui sont en rapport direct avec eux et qui connaissent les capacités des élèves.

Ils doivent donner des conseils aux élèves, dans la mesure où ils connaissent leurs capacités en leur faisant des tests écrits et oraux plus précisément des devoirs.

---

<sup>1</sup> ROUSSELET (J.) : « *L'adolescent en apprentissage* », (Collection S.U.P, P.U.F, Paris, 1972, P.50).

Après avoir créé ces différentes structures et déterminé les différents rôles, il serait intéressant de définir le contenu de l'enseignement qui convient dans la texture actuelle.

## **II. Une intégration scientifique et technologique de l'enseignement général**

La science et la technologie font partie intégrante de la culture contemporaine. Sous ses diverses formes, la science est en effet, devenue un moyen essentiel pour comprendre le monde en s'appuyant sur la connaissance des lois de la nature. Le développement scientifique et technologique ne peut se poursuivre qu'avec l'appui d'un public intéressé et informé.

C'est pourquoi il convient d'accroître l'intérêt et la compréhension du public à l'égard de la science et de la technologie en recourant à toutes les formes de l'activité éducative. De ce fait, l'enseignement des sciences exactes est très largement considéré comme une composante essentielle de la culture générale. Tous les pays font des efforts pour assurer une formation scientifique à la population, même lorsque, notamment dans les pays en voie de développement, la science apporte des attitudes, des techniques et des méthodes qui introduisent un élément de perturbation de la tradition qui gouverne jusque là l'activité technique et la vie sociale.

Le développement de la science et de la technologie ne change pas seulement la production matérielle, il change aussi la vie sociale.

### **A. Actualisation des méthodes scientifiques**

L'évolution de la situation exige un renouvellement permanent des contenus des cours en général. Les connaissances traditionnelles doivent être soigneusement sélectionnées ; parce qu'elles sont toujours les principales connaissances élémentaires.

Enrichi et renouvelé, le savoir moderne a besoin d'être trié avec plus d'attention. La théorie doit être associée à la pratique, dans « la conception durkheimienne de la pédagogie »<sup>1</sup>, non seulement parce que cela stimule chez l'élève le désir d'apprendre en vue d'avoir un bon contrôle des connaissances de base, mais aussi parce que cela contribue beaucoup à développer ses aptitudes à analyser et à résoudre les problèmes.

Le souci est de replacer l'école dans le contexte dynamique de la société contemporaine, largement dominé par la science.

L'enseignement devrait, toujours en raison des développements rapides qui ont lieu dans le domaine des sciences et de la technologie, viser à développer chez les élèves

---

<sup>1</sup> DURKHEIM (E.) : « *Education et sociologie* », (Ed. PUF., 1999).

l'aptitude à apprendre par eux-mêmes et à se servir de leurs connaissances dans des situations concrètes.

Les concepts fondamentaux et les lois devraient constituer le noyau de cet enseignement dont les contenus devraient être choisis avec soin de façon à ne pas surcharger les programmes, et renouvelés d'une façon continue tenant compte du progrès. Les méthodes devraient viser à développer l'aptitude à la recherche scientifique grâce notamment au travail expérimental et pratique dans et hors de l'école.

Les élèves devraient être entraînés à appliquer leurs connaissances dans la vie quotidienne, dans des activités de production et dans la vie sociale.

Cette pratique des résultats scientifiques est cependant ambivalente, sa force créatrice est contrebalancée par son pouvoir de destruction. De nos jours, nous avons tendance à considérer que « rationnel » est synonyme de « bon ». Il est indiscutablement souhaitable que nous construisions un monde où les découvertes scientifiques soient soutenues et appliquées quand elles se mettent au service de l'homme. Nous devons parvenir à une évaluation plus équilibrée de la valeur, de leurs avantages et de leurs dangers, tout en nous attachant à soutenir les vérités qu'elles ont pour objet de révéler.

Comment former une attitude complexe face à la science et au rôle exceptionnel qu'elle joue dans notre vie ? Il s'agit de susciter et de maintenir l'intérêt pour la science dont le rôle est fondamental pour la survie de l'humanité, mais aussi de cultiver la lucidité et donner à l'élève les critères nécessaires à une évaluation correcte des incidences des différentes méthodologies scientifiques, des solutions possibles ou des dangers à éviter. De tels critères ne relèvent que rarement des sciences enseignées elles-mêmes, mais ont une portée philosophique et éthique.

La préoccupation de ne pas limiter l'enseignement de la science à l'assimilation des connaissances et des savoirs faire, et de former une attitude face à ses acquis et à ses applications, est évidente et forte.

L'élève explorateur mérite d'être guidé hors du maquis magique et ludique, pour être armé le plus tôt possible face à la réalité du monde technologique. La nouvelle alphabétisation exige de nouveaux moyens et doit diversifier les procédures.

Des possibilités de développement multiples nous sont offertes, créons-en d'autres, trouvons les moyens de former en encourageant le sérieux, l'effort. Ce qui est en question n'est plus ni moins que l'avenir de la société.

## **B. L'intégration de l'informatique**

De nos jours, nous utilisons le terme informatique pour désigner l'ensemble des disciplines et de traitement systématique, en particulier par ordinateur, des données et de l'information, considérées comme moyen d'accès au savoir.

Nous englobons dans l'informatique les activités de conception, de mise en place, d'évaluation, d'application et de mise à jour des systèmes de traitement, de stockage et de communication des données.

L'informatique comprend, dans ce sens, ce que l'on appelle souvent la technologie des ordinateurs, ses fondements techniques et théoriques, ainsi que ses applications. Le développement de l'information a bénéficié des efforts convergents d'un grand nombre de disciplines, en particulier, mais non uniquement, scientifiques et techniques.

L'introduction de l'ordinateur dans le contexte actuel est un fait dont nous ne pouvons pas refuser, à notre avis, son intégration dans le programme scolaire devient une nécessité pour ne pas accuser un retard certain dans le processus de développement. Les élèves devront avoir une formation en matière d'informatique. L'objectif n'est pas de faire des suppléments d'experts en la matière, mais d'enseigner l'utilisation des ordinateurs. Ce qui nous intéresse, c'est l'initiation des élèves à l'informatique.

Evidemment, comme dans tous les pays en voie de développement, pour Les Comores, il se présente le problème de financement. Quoique affirmant une diminution du coût, l'acquisition du matériel est encore jugée trop onéreuse pour la population.

Toutefois, un effort doit être entrepris dans ce sens pour ne pas rester à la traîne du développement. Il est malheureux de constater que le courrier électronique soit inconnu de la plupart des établissements scolaires des Comores.

Par la mondialisation, l'information est devenue la principale matière première de la technologie moderne, les pays en voie de développement comme le notre doivent fournir des efforts particuliers pour pouvoir participer efficacement dans le concert des nations.

## **C. Le support télévisuel**

L'utilisation du support télévisuel dans les années à venir permettrait une amélioration du rendement de l'enseignement grâce à une centralisation technique qui permet les enseignements insuffisamment qualifiés ou non encore familiarisés avec les nouvelles techniques pédagogiques prolongeant et renforçant ainsi l'action de formation, et de perfectionnement des maîtres.

Utiliser les technologies éducatives dans l'enseignement, c'est d'abord et essentiellement introduire des innovations dans le processus d'apprentissage.

Le programme, n'est qu'un moyen grâce auquel s'élaborent et se développent non seulement des connaissances, mais aussi et surtout des concepts, des aptitudes et des attitudes qui contribuent à une véritable formation de l'individu.

Tels doivent être les grands axes de la rénovation que le pays a l'obligance de suivre pour escompter un meilleur rendement scolaire et éviter l'échec scolaire qui est une perte tant pour l'individu que pour la société. Pour terminer notre étude, nous allons essayer de faire une prospective de ce que peut être l'avenir de l'orientation scolaire aux Comores.

## CHAPITRE VIII:

### Approche prospective de l'orientation et de l'éducation

Après avoir proposé de suggestions pour une meilleure orientation des élèves comoriens en général, anjouanais en particulier, nous allons terminer notre étude par une approche prospective de l'orientation et de l'éducation.

#### I. Approche prospective de l'orientation

Devant l'échec du système de l'orientation scolaire que connaît l'Ile d'Anjouan, nous sommes amenés de proposer une approche prospective de l'orientation :

- 1) La première doit être un effort massif d'informations scolaires en utilisant tous les moyens de communication de masses : la radio, la presse scolaire, etc. Les émissions devraient être placées aux heures de grande audience. Les causeries aux parents d'élèves ne seraient pas négligées pour autant. Les professeurs, tous les corps enseignants devraient avoir des formations pédagogiques nécessaires, des recyclages fréquents, car ils ne sont uniquement des simples fonctionnaires de l'enseignement, mais aussi « des animateurs culturels toujours disponibles et bénéficiant d'un statut leur permettant de tenir convenablement leur rôle »<sup>1</sup>, disait ERNY Pierre.
- 2) La deuxième consisterait à mettre en œuvre une transformation des structures scolaires. Il serait souhaitable d'établir dès la classe de 3<sup>ème</sup>, la spécialisation entre lycées littéraires d'une part, lycées scientifiques et techniques d'autre part. Cette mesure consistera à assurer la continuité entre enseignement secondaire et enseignement supérieur.

A cette occasion, les élèves n'auront pas de problèmes, après le baccalauréat dans sa deuxième orientation pour le choix de telle ou telle filière.

- 3) La troisième consisterait à accélérer la création d'un service d'orientation scolaire au sein des divers établissements scolaires, pour remplacer la pratique traditionnelle d'un conseil de discipline dans les lycées d'aujourd'hui. Le champ d'action de ces conseils est à notre avis, trop rétréci.

---

<sup>1</sup> ERNY (P.) : « *L'enseignement dans les pays pauvres* », (Harmattan, Paris, 1977, P.26).

Dans ces services d'orientation travaillent des psychologues scolaires et des corps spéciaux d'orientation déchargés des cours pour qu'ils puissent jouer le rôle de véritables animateurs de l'orientation scolaire, mais à condition qu'ils conservent l'expérience permanente de l'enseignement.

- 4) La quatrième consisterait à aborder franchement le problème de la planification de l'enseignement.

En effet, les séries de questions suivantes constituent une matière à réflexion :

- ✓ Comment associer l'éducation aux besoins du développement en général ?
- ✓ A quel niveau les investissements à faire dans l'enseignement doivent-ils se situer?
- ✓ Quel est le rapport optimum entre les différents secteurs de l'enseignement,
- ✓ Comment améliorer la productivité de l'enseignement ? Son financement ?
- ✓ Quel est le rendement des investissements dans l'enseignement ?

A ce sujet, il convient de noter que « la formation est l'un des facteurs essentiels du développement économique et social, et mérite à ce titre des investissements calculés en fonction de leur rentabilité »<sup>1</sup>, a dit Jacques EUGENE.

Enfin, pour terminer, nous tenons à exprimer les initiatives que doivent prendre les élèves dans leurs choix de leurs séries respectives.

Il est d'une importance capitale que les élèves prennent peu à peu conscience de ses responsabilités pour leur avenir scolaire.

A l'âge scolaire, il est difficile de se juger et de savoir où l'on pourrait être vraiment. Il est normal que l'on se fie à l'avis des professeurs, des parents responsables. Mais l'heure est venue cependant, de réfléchir personnellement à un problème qui concerne son avenir. Pourquoi suis-je sérieusement orienté vers telle ou telle série ? Y a-t-il correspondance entre mes goûts, mes aptitudes et capacités intellectuelles ? ce sont là des questions auxquelles les élèves doivent chercher une réponse.

Un goût marqué, une ferme volonté d'aboutir peuvent justifier le choix scolaire positif.

Et c'est dans ces conditions que nous avons besoin de l'ouverture d'un dialogue actif, d'une part entre élèves et professeurs, d'autre part entre élèves et parents, et puis entre élèves et éducateurs, et entre élèves conseiller d'orientation scolaire, pour les libérer de ses préjugés néfastes, et de les doter d'une force intellectuelle vive, pour les aider à mieux assumer sa condition de futur responsable dans son avenir scolaire.

---

<sup>1</sup> EUGENE. (J.) : « *Revue trimestrielle IFRED* », (N°25, Paris Mars 1966, P.55).

## II. Approche prospective de l'éducation

### A. Orientations proposées

Après les 20ans d'Indépendance des Comores, les systèmes d'éducation mis en place ne répondent pas aux impératifs du développement culturel, social et économique du pays.

Cette antinomie entre nos besoins et un enseignement trouvant en lui-même sa propre fin assigne avec la nature et le niveau des taches à assumer.

Notre système d'enseignement a un poids trop lourd pour les résultats qu'il comporte, et se développe plus souvent en marge de la croissance économique qu'il n'y contribue. N'ayant pas assuré jusqu'ici de liaisons suffisantes entre la fonction de production et la fonction de formation, il répond mal aux besoins d'un pays en voie de développement comme le notre.

Partout dans le monde, des hommes et des peuples entiers sont arrivés à dominer la nature, à infléchir le cours de l'histoire, à se rendre pleinement libres et maîtres de leur destinée.

Mais partout où cette réussite a lieu, il nous est donné de constater à la base, une parfaite adaptation de l'homme à son milieu, ainsi qu'aux circonstances du moment et, à l'origine de cette adaptation et d'enseignement foncièrement efficace, des méthodes réalistes de sélection et de formation de cadres, des techniciens de diffusion permettant à l'ensemble de la population de se sentir intégré et de participer activement aux efforts des responsables politiques.

### B. Orientations générales

Les différents gouvernements que nous avons connus depuis 1978 n'ayant jamais défini les finalités politiques de l'éducation, nous ne pouvons que présenter des orientations générales en cinq (5) points<sup>1</sup> :

- Une éducation axée sur le développement global et harmonieux de la personnalité de chaque comorien en relation avec le milieu.
- Une éducation de masse qui assure à chaque citoyen un minimum de connaissances et de savoir faire pour un mieux être individuel et pour participer consciemment aux tâches du développement.

---

<sup>1</sup> Source : M.E.N. E. T.P : « *Rapport des Etats généraux sur l'éducation* », ( Volume II, Doc.technique, publié par A.C.C.T, 1994, P.45).

- Une éducation qui fournit les bases indispensables pour permettre une formation ultérieure soit secondaire soit post primaire.
- Une éducation fondée sur les réalités économiques, sociales et culturelles et les besoins du milieu.
- Une éducation en vue de la compréhension du milieu et d'une action sur celui-ci.

Pour plus d'efficacité, il est essentiel de réfléchir sur certains concepts :

### **1) La démocratisation**

La démocratisation est un souci qui mérite d'être soutenu donc invite à la participation de tous les acteurs sociaux, aussi bien enseignants que non enseignants. En fait, l'acceptation de ce concept actuellement est d'envergure mondiale. Malgré les différences entre les continents et les pays en voie de développement, malgré les différences culturelles, les finalités pour un nouvel avenir du monde sont partout les mêmes.

Partout il s'agit de garantir une formation à tous les êtres humains, de vaincre la menace de la faim et de protéger la santé, de préserver les valeurs du milieu naturel, de sauver l'identité culturelle de tous les groupes humains. Il y a donc nécessité de tout groupe humain à s'intégrer dans la problématique indivisible du monde contemporain qui réclame l'effort conjoint de toutes les nations et la participation de chaque individu.

Il n'y a pas de pays qui pourrait se tenir à l'écart, attendant que les autres résolvent les problèmes communs, il n'est pas possible de couper en tranches cette totalité.

Les problèmes sont multidimensionnels (Sociologique, psychologique, politique...) mais ne doivent pas autant conduire à un pessimisme fataliste et stérile. En ce qui concerne les Comores ; la démocratisation doit passer par un changement de la méthodologie éducative pour une meilleure répartition de la réussite. Le fort taux d'échec est une réalité qu'il faut surmonter avec courage et tant que l'école persiste à ne pas reconsidérer le fond du problème, aucune amélioration ne pourra être tangible au niveau des résultats. La massification ne signifie pas démocratisation, encore faut-il que les élèves aient les mêmes chances de réussite. Il ne faut pas comprendre que la société est en faillite intellectuelle, ce qui n'est nullement concevable, c'est la manière dont les connaissances sont transmises qui doit être plus incitative et actualisée.

Bref, la démocratisation de l'enseignement est un concept qui inclut la réussite dans la scolarisation et promouvoir à une formation épanouissante pour l'ensemble de la population.

## 2) Authenticité et ouverture

Ouvrir les portes de l'éducation aux problèmes et aux finalités communes ne signifie pas annuler la spécificité de chaque système, diminuer l'importance de l'éducation patriotique, ou de créer des ruptures entre la tradition et la modernité. L'interpénétration de ces finalités dans le cadre des situations concrètes, et la place impartie à chacune d'elles, resteront toujours une prérogative des autorités politiques.

Nous admettons que ce n'est pas une tâche facile et nécessite une extrême prudence. Spécificité et authenticité seraient, nous semble-t-il, les antidotes de la banalisation et de la perte d'identité. En les définissant, il faut éviter à la fois la réduction par excès d'universalisme et de focalisation.

Si la culture passe par l'éducation, à son tour celle-ci doit ouvrir largement ses portes aux actions et aux culturelles de la communauté locale, ou venant de l'extérieur. D'une part, l'école pourrait se constituer en bénéficiaire des activités culturelles de plus e plus riches et originales, et d'autre part, elle doit former les élèves pour la culture de son pays. En fait, il s'agit d'accueillir le progrès sans trahir son identité.

## 3) Les structures

Les progrès prodigieux de la science et de la technologie ont une place toute particulière dans la problématique du monde présent, nous savons que les potentialités de ces deux axes de la civilisation contemporaine sont immenses. Cependant, nous ne pouvons nous demander si les réalisations correspondent aux attentes.

La science est surtout concentrée dans les pays les mieux nantis, les pays en développement ne possèdent pas, pour la plupart, l'infrastructure nécessaire au développement de la science et de la technologie. Ils ne pourraient donc pas profiter pleinement d'un transfert de connaissance, même si celui-ci avait lieu.

Dans ce pays, la marge d'incompréhension reste encore grande entre la masse de population et le monde de la technologie. De ce fait, il s'avère nécessaire de fonder une structure qui soit favorable à l'accueil de l'innovation, et l'école constitue l'endroit privilégié pour accomplir cette transformation. Il faut donc envisager des structures qui puissent accueillir et transmettre ces innovations.

## CONCLUSION GENERALE

Le thème que nous avons étudié montre la pertinence de l'orientation scolaire. Ce phénomène n'épargne personne, il est primordial et très vivace.

Notre étude a été menée au sein des deux établissements l'un public (le lycée public de Mutamudu), l'autre privé (le lycée privé Neimane School).

En fait, dans tous les domaines de l'activité humaine, le changement bat son plein. L'enseignement n'échappe pas à ces problèmes.

Devant nos besoins en cadres compétents, nous avons choisi comme sujet d'étude l'orientation scolaire des élèves, pour essayer de démontrer les problèmes du choix scolaire, et aussi, de chercher des remèdes possibles pour permettre à ces élèves une bonne insertion scolaire.

Au cours de l'étude, nous avons constaté que le choix émis pour telle ou telle section d'étude, et pour telles ou telles raisons sont les mêmes, et cela diffère d'un établissement à un autre.

De nombreuses raisons vagues, incompréhensibles et pleines d'ambiguïtés ont été observées. Ces problèmes ne sont pas le seul fait des élèves, car en tant qu'élèves, ils n'ont pas assez d'idées par rapport à leurs professeurs, voire leurs parents.

Les élèves ne peuvent pas prendre seuls le choix définitif s'ils n'ont pas été suffisamment informés et formés, sur les différentes sections existantes sur lesquelles repose leur choix.

Certains élèves poussés par la pulsion du moment, influencés par les préjugés sociaux, choisissent telle série parce que cela fait du bien pour lui.

Les professeurs ont de grands rôles à jouer non seulement par ses connaissances individualisées des élèves, mais aussi par des consultations psychopédagogiques permettant de distinguer en chaque élève l'aptitude prédominante pour éviter le tâtonnement dans le problème de l'orientation.

Il convient donc de réfléchir sur le propos de P.AUGENDRE : « La véritable démocratisation de l'enseignement est à mon sens, non l'utopie de placer tous les élèves à un

même niveau et de prétendre leur faire atteindre le même diplôme, mais plutôt, de leur permettre de se réaliser au mieux dans la branche qu'ils aiment, et qui leur convient »<sup>1</sup>.

Ainsi, avec le taux de réussite aux examens de baccalauréat, et même au niveau des examens de passage, l'orientation scolaire est nécessaire.

Actuellement, avec le faible taux de réussite aux examens de baccalauréat, et même au niveau des examens de passage, l'orientation scolaire est nécessaire car elle manque dans les établissements et en conséquence donc il y aura des échecs.

A mon avis, les causes de cet échec sont multiples, nous n'en retiendrons que les principales :

1. Le personnel enseignant du lycée à travers notre entretien, est loin d'être convaincu dans son ensemble de la nécessité du bien fondé de l'orientation scolaire.
2. Le manque d'une action psychopédagogique nécessaire des professeurs sur leurs élèves, d'une information sur les diverses voies scolaires est à rechercher et à développer.
3. La force des préjugés est plus difficile à vaincre chez certains parents qui imposent leurs enfants à choisir telle section d'études.
4. Il faut noter que les structures scolaires sont encore insuffisamment réalisées pour que l'orientation puisse s'exercer dans sa bonne condition.
5. En outre la pénurie des professeurs est aussi un problème pertinent.

Dans ce même ordre d'idées, R.FREHL a lancé que : « La bourgeoisie aisée et instruite possède une bonne connaissance de l'enseignement secondaire où elle a fait ses études. Elle entend que ses enfants suivent la même voie, y renoncer en cas de force majeure est ressenti comme une déchéance. On n'hésite pas, même parfois pour un simple redoublement de classe, à abandonner l'enseignement public ou privé »<sup>2</sup>

Dans un sixième (6) point, il faut noter que les structures scolaires sont encore insuffisamment réalisées pour que l'orientation scolaire puisse s'exercer dans de bonnes conditions.

---

<sup>1</sup> AUGENDRE. (P.) : « *Moi l'enfant* », (Edit I.A, Tananarive, 1969, P.37).

<sup>2</sup> FREHL. (R.) : « *L'éducation nationale* », (Revue hebdomadaire pédagogique N°853, Paris, 29 Février 1969).

En outre la pénurie des professeurs est aussi un problème crucial et important.

Il faut noter que dans les lycées publics, les élèves subissent beaucoup de problèmes conséquents, leurs cours ne se déroulent pas telle qu'il devrait être, par exemple dans certains lycées; les élèves n'ont de cours de physique ou autre, que pendant deux ou trois mois seulement, juste les trois derniers mois de l'année scolaire en cours. On passe les examens, et c'est à partir des résultats obtenus pendant cette période que les professeurs vont porter leurs jugements sur l'orientation de l'élève.

Et c'est en fonction des notes obtenues à cette occasion que l'élève va fonder son choix scolaire, selon qu'il ait une moyenne élevée en mathématiques ou en physiques. En définitive, c'est l'échec total du système éducatif pour assurer une bonne scolarité et une bonne orientation scolaire, ce n'est pas de cette manière que l'élève devra être orienté.

Tandis que dans les lycées privés, c'est le contraire de ce qui précède. Il est évident qu'il y a toujours une différence observable déjà par la propre étude, déjà dans les lycées privés, les élèves ne subissent pas ces problèmes.

En effet, par rapport aux lycées publics, dans les lycées privés, les élèves ne sont pas négligés mais ils sont suivis pas à pas. Les cours se déroulent normalement. Les élèves ne subissent ni grève ni retard. En ce qui concerne leur choix scolaire, et l'élève, et les parents et même certains enseignants participent à l'orientation scolaire des élèves ou du moins ils leur donnent des conseils et suggestions.

A ce sujet, il convient de noter que « la formation est l'un des facteurs essentiels du développement économique et social et mérite à ce titre des investissements calculés en fonction de leur rentabilité »<sup>1</sup> a dit J.EUGENE.

Cette planification est d'une importance capitale car l'état actuel de l'opinion et de l'évolution sans cesse de transformations socioéconomiques du pays, une orientation brutale soulèverait des tempêtes et risquerait d'aboutir à la prolifération des établissements scolaires privés. Ce que nous aurions refusé à l'enseignement public, réapparaîtrait dans l'enseignement privé.

En somme nous sommes convaincus que tout ce qui a été ici ne peut que décevoir les esprits systématiques et les personnes éprises d'analyse méthodique des problèmes.

---

<sup>1</sup> EUGENE. (J.) : « *Revue trimestrielle IFRED* », N°25, Mars 1966, P.55.

Nous espérons avoir pu exprimer tout simplement les préoccupations, les inquiètes aussi, en tout cas les démarches de pensée de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin aux questions d'orientation dans notre pays.

Il nous soit permis non pas de rêver, mais de conclure e montrant quelles pourraient être les perspectives d'action d'un conseiller cherchant à créer des conditions favorables à la quête du bonheur de futurs cadres du pays.

Et l'éducateur, et le conseiller déploieront tous leurs efforts, perfectionneront leurs techniques quelles qu'elles soient, pour aider à résoudre les problèmes d'orientation scolaire des élèves.

En définitive, l'orientation scolaire doit commencer dès les classes collèges voire les classes primaires afin de bien préparer l'élève. Ainsi, l'élève doit être suivi pas à pas et soutenu moralement et financièrement.

Ces quelques propos ne sont que l'expression des réflexions quotidiennes de l'orientation. Nous souhaitons que ces propos puissent avoir valeur de témoignage et aussi que, parvenir à la fin de ce mémoire de maîtrise le lecteur ou la lectrice reconnaisse son propre pensé, et qu'il puisse apporter d'autres informations et suggestions.

# TABLE DES MATIERES

Dédicaces

Remerciements

Carte géographique de l'île, d'Anjouan

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
- Choix du sujet et du cadre de l'étude.....	3
- Le choix d'Anjouan .....	4
- Le terrain d'étude .....	4
- La problématique .....	4
- Les hypothèses .....	5
I.- Méthodologie .....	6
1- Discipline et instrument d'analyse .....	6
a)-Discipline .....	6
b)-Instrument d'analyse .....	6
2.- La recherche documentaire .....	7
3.- Les acteurs .....	7
4.- Technique d'échantillonnage .....	7
A.-Echantillonnage des élèves .....	8
a)-Le lycée public de Mutsamudu .....	9
b)-Le lycée privé Neimane School.....	10
B.-Echantillonnage des enseignants .....	11
a)-Le lycée public de Mutsamudu .....	11
b)-Le lycée privé Neimane School.....	11
5.- Déroulement de l'enquête .....	11
6.-Problèmes rencontrés et limites de l'étude .....	12
II.- Plan de l'étude .....	14

## **PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE**

### **L'ENSEIGNEMENT COMORIEN**

#### **CHAPITRE I : Approche historique de l'enseignement secondaire général aux Comores**

.....	16
-------	----

I.- Le système éducatif Comorien : son évolution et son rendement historique .....	16
A.- La période coloniale .....	17
B.- La période d' Août 1975 à Mai 1978 .....	19
1.- Education fondamentale .....	19
2.- L'enseignement secondaire spécialisé .....	21
C.- A partir de Mai 1978 .....	21
II.- L'enseignement secondaire général au sein du système éducatif national .....	22
A.- Les finalités .....	22
B.- Les des positions périphériques nécessaires à l'efficacité de l'enseignement secondaire général .....	23
<b>CHAPITRE II : Généralités sur l'orientation scolaire .....</b>	<b>24</b>
A.- Historique .....	24
1.- L'orientation des élèves au début du siècle .....	24
1-1.- Les années vingt .....	25
1-2.-L'après guerre : le collège unique .....	26
2.- Nécessité et rôle de l'orientation scolaire .....	26
3.- Performance scolaire et orientation scolaire .....	29
4.- Psychologie générale et orientation scolaire .....	30
B.- Présentation générale de la population scolaire d'Anjouan .....	31
C.- Les chemins qui conduisent à l'orientation scolaire .....	34
1.- Les poids des facteurs internes .....	34
1-1.- Le rôle traditionnel de l'école .....	34
2.- Les poids des facteurs externes .....	36
2-1.- Les préjugés sociaux .....	36
2-2.- Les contraintes socio économiques .....	36
<b>CONCLUSION PARTIELLE.....</b>	<b>37</b>

**DEUXIEME PARTIE : L'ORIENTATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE GENERAL**

<b>CHAPITRE III : L'étude du lycée public de Mutsamudu .....</b>	<b>39</b>
I.- Présentation générale du lycée public de Mutsamudu .....	39
A.- Situation géographique .....	39
B.- Historique .....	39
C.- La population scolaire du lycée public de Mutsamudu .....	40

1.- Les élèves .....	40
a)-Les classes de seconde .....	41
b)-Les classes de première .....	42
c)-Les classes de terminale .....	44
2.- Les agents de l'Etat .....	45
a)-Le corps enseignants .....	45
b)-Le personnel administratif .....	46
II- Présentation des résultats du lycée public de Mutsamudu .....	47
A.- Le problème de l'orientation scolaire à Anjouan .....	47
B.- Les résultats des élèves de seconde du Lycée public de Mutsamudu concernant leurs choix d'étude scolaire spécialisée .....	49
1- Les classes secondes .....	49
a)-L'âge .....	51
b)-Les C.S.P des parents, classe de seconde .....	53
2- Les motivations de l'orientation scolaire dans le choix de l'étude scolaire spécialisée des élèves du lycée public de Mutsamudu, classes de seconde .....	54
C.- Les résultats des enquêtes auprès des élèves en classe de première au lycée public de Mutsamudu concernant leur choix sur la section d'étude scolaire spécialisée .....	57
1- Les classes de premières .....	57
a)-L'âge des élèves en classe de première .....	58
b)-Les C.S.P des parents .....	61
2- Les motivations de l'orientation des élèves en classe de première .....	62
D.- Les résultats des enquêtes auprès des élèves des classes terminales du lycée public de Mutsamudu concernant leur choix sur la section d'étude scolaire spécialisée .....	65
1.- Les classes terminales .....	65
a)-L'âge des élèves en classe terminale .....	68
b)-Les CSP des parents .....	71
2.- Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de terminale, lycée de Mutsamudu .....	72
<b>CHAPITRE IV: L'étude du lycée privé Neimane School .....</b>	<b>76</b>
I.- Présentation générale de Neimane School .....	76
A.- Situation géographique .....	76
B.- Historique .....	76
C.- La population scolaire .....	76

1.- Les élèves .....	76
a)-Classes secondes .....	77
b)-Classes premières .....	77
c)-Classes terminales.....	78
2- Les enseignants .....	79
3- Les personnels administratifs .....	80
II- Présentation des résultats du lycée privé Neimane School .....	81
A.- Présentation des élèves de la classe de seconde, Neimane School .....	81
1-Les classes de seconde .....	81
a)-L'âge .....	82
b)-Les CSP des parents .....	84
2- Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de seconde.....	85
B.- Présentation des élèves des classes de première, à Neimane School .....	86
1- Les classes premières .....	86
a)-L'âge .....	88
b)-Les CSP des parents .....	90
2- Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classe de première .....	91
C.- Les résultats des élèves en classe de terminale, Neimane School .....	93
1.- Les classes terminales .....	93
a)-L'âge .....	96
b)-Les CSP des parents .....	97
2.- Les motivations du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de terminale.....	98
<b>CHAPITRE V: Etude comparative : lycée public de Mutsamudu et lycée privé Neimane School.....</b>	<b>100</b>
I.- Présentation globale des deux lycées.....	100
A.- Situation géographique .....	100
B.- Historique .....	100
C.- Les populations scolaires .....	101
1.-Les élèves.....	101
a)-Les classes de seconde.....	101
b)-Les classes de première .....	102

c)-Les classes de terminale.....	103
2.-Les agents.....	104
a)-Les enseignants .....	104
b)-Les personnels administratifs .....	105
II.-Observations.....	105
A.- Les effectifs.....	105
B.- L'âge des élèves .....	105
C.- La saturation.....	106
D.- Siège.....	106
<b>CONCLUSION PARTIELLE.....</b>	<b>107</b>

### **TROISIEME PARTIE : APPROCHE PERSONNELLE**

<b>CHAPITRE VI: Typologie et dynamique critique des choix d'études scolaires.....</b>	<b>110</b>
I.- Typologie.....	110
A.- Lycée public de Mutsamudu .....	110
a)-La série A.....	111
b)-La série C.....	113
c)-La série D.....	115
B- Lycée privé Neimane School .....	116
a)-La série A.....	117
b)-La série C.....	118
c)-La série D.....	119
II.- Dynamique critique des choix d'études scolaires .....	120
A.- La vocation scolaire .....	120
B.- Les motifs du choix scolaire.....	121
C.- Le rôle des éducateurs .....	122
1)-La démocratisation .....	123
2)- La pertinence de l'installation des instituts psychologiques .....	124
<b>CHAPITRE VII : Suggestion sur l'orientation scolaire aux Comores (Anjouan) .....</b>	<b>125</b>
I.- Les mises en place du service d'orientation, scolaire et professionnelle .....	125
A.- Le conseiller pédagogique .....	126
B.- Les éducateurs .....	127
C.- Le rôle de l'Etat .....	127
D.- L'élève .....	128

E.- Les parents .....	128
F.- Les enseignants .....	128
II.- Une intégration scientifique et technologique de l'enseignement général .....	129
A.- Actualisation des méthodes .....	129
B.- L'intégration des l'information .....	131
C.- Le support télévisuel .....	131
<b>CHAPITRE VII: prospective sur l'orientation et de l'éducation aux Comores .....</b>	<b>133</b>
I.- Approche prospective de l'orientation .....	133
II.- Approche prospective de l'éducation .....	135
A.- Orientations proposées .....	135
B.- Orientations générales .....	135
1.- La démocratisation .....	136
2.- Authenticité et ouverture .....	137
3.- Les structure .....	137
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>138</b>
Tables des matières	
Bibliographie	
Liste des abréviations	
Liste des tableaux	
Liste des illustrations	
Liste des organigrammes	
Annexes	

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages généraux

1. ADLER (A.) : « *Le tempérament nerveux* », (Ed. Payot, 1955).
2. ANDRE (Le Call) : « *Les insuccès scolaires* », (Ed. PUF, Paris, 1954, P.54).
3. BOURDIEU (P.) – PASSERON (J.C.) : « *Les héritiers* », (Ed. de Minuit, Paris, 1970).
- 3 bis. BOURDIEU (P.) – PASSERON (J.C.) : « *La reproduction : élément pour une théorie du système d'enseignement* », (Ed. de Minuit, Paris, 1970).
5. BURNIAUX (J) : « *La réussite scolaire* », (Ed. Universitaire, Paris, 1968, P.32).
6. CELESTIN (F.) : « *Pour l'école du peuple* », (Collection Maspero, Paris, 1971, P.17-18).
7. DURKHEIM (E.) : « *Education et sociologie* », (7<sup>ème</sup> édition, PUF, 1999).
8. FISCHER (G.N.) : « *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* », (Ed. DUNOD, Paris, 1997, P.13).
9. GEMELLI (R.P) : « *Psychologie de l'enfant à l'homme* », (Ed. ROUSSET, Paris, 1966, P.393).
10. GHIGLIONE (R.)-MATALON (B.) : « *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques* », (Ed. Armand Colin, 6<sup>ème</sup> édition, Paris, 1998, P.98).
11. GRAWITZ (M.) : « *Méthodes de sciences sociales* », (Ed. DALLOZ, Paris, 1993, P.315).
12. HUBERT (R.) : « *Traité de pédagogie générale* », (Ed. PUF, Paris, 1970, P.390).
13. HUGHES (E.J.) : « *L'enseignement une confrontation internationale* », (Ed. Collections Nouveaux Horizons, Paris, 1966, P.21).
14. HUISMAN (D.) : « *Encyclopédie de la psychologie* », (ED. Ferdinand Nathan, Paris, 1971, P.100).
15. KHOI (Le Thann) : « *L'industrie de l'enseignement* », (Ed. De Minuit, 1976).
16. LEIP (J.)-DELAY (J.) : « *Psychologie et éducation, Tome 1 : L'enfant* », (Ed. Ferdinand Nathan, Paris, 1965, P.492).
17. LINTON (R.) : « *Le fondement culturel de la personnalité* », (Ed. Trad. Lyotard, Paris, DUNOD, 1965, P.115).
18. MENDRAS (H.) : « *Eléments de sociologie* », (Ed. Armand Colin, 4<sup>ème</sup> édition, 2<sup>ème</sup> tirage, Paris, 1996).
19. MERLE (P.) : « *Sociologie de l'éducation scolaire* » ; (Ed. PUF, 1998 ; Que sais-je ?).
20. PAPILLON (J.) : « *L'école pour quoi faire ?* », (Ed. Bertrand Grassart, 1965).
21. PIAGET (J.)- FRAISSE (P.) : « *Motivation, émotion et personnalité* », (Ed. PUF, Paris, 1963, P.27).
22. PIERRE (E.) : « *L'enseignement dans les pays pauvres* » ; (Ed. L'Harmattan, Paris, 1977, P.26).
23. ROUSSELET (J.) : « *L'adolescent en apprentissage* », (Ed. Collection SUP, PUF, Paris, 1972, P.50).
24. UNESCO : « *Possibilité d'accès à l'éducation* » ; (Paris, 1962).

## II. Ouvrages sur l'orientation scolaire

25. DREVILON (J.) : « *L'orientation scolaire et professionnelle* », (Ed. PUF, Paris, 1966, P.66).
26. BOUILLON (S.) –COSTE (P.) : « *Les élèves du 3<sup>ème</sup>, leurs choix scolaires et professionnels* », (TANA, SIOSP, 1972, P.72).
27. REUCHLIN (M.) : « *Orientation scolaire et professionnelle* », (Ed. PUF, Paris, 1971, P.56).
28. SINOIR (G.) : « *L'orientation professionnelle* », (Ed. PUF, Paris, 1955).

## III. Thèses et mémoires

### Ouvrages sur les Comores

29. BICARIMA Ali: « *Les effets sociaux sur l'orientation scolaire* », 1994-1995, Mémoire de maîtrise).
30. DJABIR Abdallah : « *Les Comores, un Etat en construction* », (Ed. l'Harmattan, Paris, 1993).
31. IDAROUSSE Mariama: « *Parcours scolaire des étudiantes maghrébine et comorienne de l'université de Provence* », (Juin, 1995, Département de sociologie, Mémoire de Maîtrise).
32. MARTIN Jean : « *L'archipel des Comores* », in *Revue Française d'Etudes Politiques Africaines*, 1969).
33. MAXIMY (R) : « *L'archipel des Comores, Etudes géographiques* », CECET, 1969, P.8).
34. MOUSSA Ahmed - ABDALLAH Ibrahim : « *Le système éducatif comorien, et le rôle de l'inspecteur de l'éducation nationale* », (Université Lumière Lym 2, Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation, Département des Sciences de l'Education, 90-92, Mémoire de fin de stage de formation).
35. SOIBAHADDINE Ibrahim: « *En quel sens faut-il transformer l'éducation aux Comores ? Essai de réflexion sur l'échec de l'enseignement ancien et moderne en milieu rural mahorais* », (Université de Bordeaux II, U.E.R Des Sciences Sociales et Psychologie, Tome 1, 1980, thèse de Doctorat).
36. VERNIN (P) : « *Les Comores* », (Ed. KARTHALA, Paris, 1994).

### Ouvrages sur Madagascar

37. RAJAOSON François : « *L'enseignement supérieur et le devenir de la société malgache* », (Université da Madagascar, Etablissement supérieur de DEGS, 1985).
38. SOLOFOMIARANA RAPANOEL Bruno Allain : « *Diagnostic de l'échec au baccalauréat : cas du lycée de Nanisani* », (Faculté de Droit, d'Economie, Gestion et Sociologie, P132).

## IV. Revues et presses

39. EUGENE (J. : « *Revue trimestrielle IRFED* », (n°25, Mars 1966, P.55)
40. FREHL (R.) : « *L'éducation nationale* », (In revue HIP Hebdomadaire, d'Information Pédagogiques, du 26 février 1969, Paris, n° 780, P.9).

## V. Documents et textes officiels

41. M.E.N.E.T.P. : « *Rapports de Etats généraux sur l'éducation* », (Volume II, Documents techniques, publié par A.C.C.T, 1994, P.55).
42. P.D.E.F. : « *Réunion des bailleurs de Fonds u secteur éducatif* », (version remaniée, Septembre 1996).

43. R.F.I.C, M.E.N.C.J.S. : « *Premier séminaire de réflexion et d'orientation en matière d'éducation* », Rapport général, Août 1981, Moroni).

**VI. SITE INTERENT**

44. [WWW.comores-online.com](http://WWW.comores-online.com).
45. [WWW.yahoo.com](http://WWW.yahoo.com).
46. [WWW.google.com](http://WWW.google.com).
47. [WWW.ifrance.cim](http://WWW.ifrance.cim).

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau N°1</b> : Les échantillons du lycée public de Mutsamudu.....	9
<b>Tableau N°2</b> : Les échantillons du lycée privé Neimane School.....	10
<b>Tableau N°3</b> : Echantillonnage enseignants : lycée public de Mutsamudu.....	11
<b>Tableau N°4</b> : Echantillonnage enseignants : lycée privé Neimane School.....	11
<b>Tableau N°5</b> : Nombre d'établissements fonctionnels, Ile autonome d'Anjouan.....	31
<b>Tableau N°6</b> : Effectif des élèves de l'Ile d'Anjouan.....	32
<b>Tableau N°7</b> : Effectif des corps enseignants à Anjouan.....	33
<b>Tableau N°8</b> : Effectif des élèves en classes de seconde, année scolaire 2003- 2004.....	41
<b>Tableau N°9</b> : Effectif des élèves en classes de première.....	42
<b>Tableau N°10</b> : Effectif des élèves en classes de terminale.....	44
<b>Tableau N°11</b> : Effectif des enseignants au lycée public de Mutsamudu.....	45
<b>Tableau N°12</b> : Effectif des personnels administratifs du lycée public de Mutsamudu.....	46
<b>Tableau N°13</b> : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classes de seconde, lycée public de Mutsamudu.....	49
<b>Tableau N°14</b> : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon l'âge, classes de seconde.....	51

<b>Tableau N°15</b> : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon les C.S.P. des parents, classes de seconde.....	53
<b>Tableau N°16</b> : Classement des orientations des élèves selon leur choix de série Respectives.....	54
<b>Tableau N°17</b> : Répartition du choix d'étude scolaire selon spécialisée le sexe, classes de première.....	57
<b>Tableau N°18</b> : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon l'âge, classes de première.....	59
<b>Tableau N°19</b> : Répartition du choix d'étude scolaire spécialisée selon les C.S.P. des parents, classes de première.....	61
<b>Tableau N°20</b> : Classement des raisons de l'orientation des élèves en classes de première.....	63
<b>Tableau N°21</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classes de terminale.....	65
<b>Tableau N°22</b> : Répartition du choix de la section scolaire spécialisée selon l'âge, en Classes de terminale.....	68
<b>Tableau N°23</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de terminale selon les C.S.P. des parents.....	71
<b>Tableau N°24</b> : Classement des raisons de l'orientation des élèves en classes de terminale .....	73
<b>Tableau N°25</b> : Effectif des élèves en classes de seconde, Neimane School.....	77
<b>Tableau N°26</b> : Effectif des élèves en classes de première, Neimane School.....	77

<b>Tableau N°27</b> : Effectif des élèves en classes de terminale, Neimane School.....	78
<b>Tableau N°28</b> : Effectif des enseignants, Neimane School.....	79
<b>Tableau N°29</b> : Effectif des personnels administratifs, Neimane School.....	80
<b>Tableau N°30</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classes de seconde.....	81
<b>Tableau N°31</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de seconde selon l'âge.....	82
<b>Tableau N°32</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée en classes de seconde, selon les C.S.P. des parents.....	84
<b>Tableau N°33</b> : Classement des raisons de l'orientation scolaire des élèves en classes de seconde.....	85
<b>Tableau N°34</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classes de première.....	86
<b>Tableau N°35</b> : Répartition du choix de la section d'étude spécialisée des élèves en classes de première selon l'âge.....	88
<b>Tableau N°36</b> : Répartition du choix de la section d'étude spécialisée des élèves en classes de première selon les C.S.P. des parents.....	90
<b>Tableau N°37</b> : Classement des motivations de l'orientation des élèves à Neimane School.....	91
<b>Tableau N°38</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée selon le sexe, classes de terminale, Neimane School.....	93

<b>Tableau N°39</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de terminale, Neimane School, selon l'âge .....	95
<b>Tableau 40</b> : Répartition du choix de la section d'étude scolaire spécialisée des élèves en classes de terminale selon les C.S.P. des parents.....	97
<b>Tableau N°41</b> : Classement des raisons de l'orientation scolaire des élèves en classes de terminale, Neimane School.....	98
<b>Tableau N°42</b> : Lycée public de Mutsamudu, classes de seconde.....	101
<b>Tableau N°43</b> : Lycée privé Neimane School, classes de seconde.....	101
<b>Tableau N°44</b> : Lycée public de Mutsamudu, classes de première.....	102
<b>Tableau N°45</b> : Lycée privé Neimane School, classes de première.....	102
<b>Tableau N°46</b> : Lycée public de Mutsamudu, classes de terminale.....	103
<b>Tableau N°47</b> : Lycée privé Neimane School, classes de terminale.....	103
<b>Tableau N°48</b> : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée public de Mutsamudu, série A.....	111
<b>Tableau N°49</b> : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée public de Mutsamudu, série C.....	113
<b>Tableau N°50</b> : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée public de Mutsamudu, série D.....	115
<b>Tableau N°51</b> : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée privé Neimane School, série A.....	117

## VIII

**Tableau N°52** : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée privé Neimane  
School, série C.....118

**Tableau N°53** : Typologie des choix d'études scolaires des élèves, lycée privé Neimane  
School, série D.....119

## **LISTE DES ORGANIGRAMMES**

<b>Organigramme N°1</b> : Système éducatif f comorien.....	18
<b>Organigramme N°2</b> : Système éducatif proposé.....	20

**LISTE DES ILLUSTRATIONS**

<b>Figure N°1</b> : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de seconde (lycée de Mutsamudu).....	50
<b>Figure N°2</b> : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent classes de première.....	58
<b>Figure N°3</b> : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de terminale.....	67
<b>Figure N° 4</b> : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de seconde (lycée Neimane School).....	82
<b>Figure N° 5</b> : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de première.....	87
<b>Figure N° 6</b> : Diagramme circulaire représentatif des élèves qui se trouvent en classes de terminales.....	94

## LISTE DES ABREVIATIONS

**M. E. N. E. T.P:** Ministère de l'Education Nationale et des Enseignements Techniques et Professionnelle

<b>A.C.C.T:</b>	<b>Agence de Coopération Culturelle et Technique,</b>
<b>C.N.D.R.S</b>	<b>Centre National De Recherches Scientifique de Comores,</b>
<b>C.C.A.C:</b>	<b>Centre Culturel Albert Camus,</b>
<b>D.G.P.E:</b>	<b>Direction de la Planification de l'Education d'Anjouan,</b>
<b>D.E.N.S:</b>	<b>Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure,</b>
<b>E.P.S:</b>	<b>Education Physique et Sportive,</b>
<b>C.S.P:</b>	<b>Catégorie Sociale Professionnelle,</b>
<b>E.D.A:</b>	<b>Electricité D'Anjouan,</b>
<b>C.S.B:</b>	<b>Centre de Santé de Base,</b>
<b>R.F.I.C:</b>	<b>République Fédéral Islamique des Comores,</b>
<b>M.E.N.C.J.S:</b>	<b>Ministère de l'Education Nationale de la Culture, Jeunesse et du Sport</b>
<b>P.D.E.F:</b>	<b>Plan Directeur de l'Education et de la Formation,</b>
<b>I.N.E:</b>	<b>Institut National de l'Education,</b>

# ANNEXES

**LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1 : Questionnaire

Annexe2 : Textes officiels

Annexe 3 : Plan des écoles

## ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

Un questionnaire par définition, est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre.

En effet, le questionnaire vise d'ordinaire à recueillir trois catégories de données :

1. Des faits « données factuelles » qui ressortissent :
  - a) Au domaine personnel des individus composant l'univers social étudié ; par exemple : sexe, âge, degré d'instruction.
  - b) Au domaine de leur environnement ; par exemple : habitation.
  - c) Au domaine de leur comportement.

Le caractère objectif de ces données n'empêche évidemment pas que les réponses puissent être mensongères.

2. Des jugements des valeurs des faits, des idées, des événements ou des personnes, qu'il s'agisse :
  - a) D'opinion, c'est à dire d'évaluations directes émises au sujet de l'un ou de l'autre ;
  - b) Les motivations, les attentes, les aspirations.

3. Des cognitives :

C'est-à-dire les indices au niveau des connaissances des divers objets étudiés.

Ainsi, dans cette étude, nous avons cherché à étudier l'orientation scolaire à partir d'une étude comportant :

1. un questionnaire administré aux élèves ;
2. un questionnaire administré aux enseignants ;
3. et des entretiens ont été menés au près des personnels des M.E.N.